

Regards sur l'éducation 2012

PANORAMA

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Panorama*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag_highlights-2012-fr

ISBN 978-92-64-17970-7 (HTML)

Collection : *Regards sur l'éducation*
ISSN 2076-3956 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © Carlos Restrepo/Fotolia.

Images : Chapitre 1 © Jeffrey Coolidge/The Image Bank/Getty Images.

Chapitre 2 © Tom Grill/Photographer's Choice RF/Getty Images.

Chapitre 3 © Julia Smith/Riser/Getty Images.

Chapitre 4 © Image Source/Image Source/Getty Images.

Chapitre 5 © Digital Vision/Inmagine ltd.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2012

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Regards sur l'éducation 2012 : Panorama offre au lecteur un accès convivial à la série de statistiques, comparables à l'échelle internationale, recueillies par l'OCDE dans le domaine de l'éducation.

Comme son intitulé le laisse entendre, ce document s'inspire de Regards sur l'éducation 2012, la publication phare de l'OCDE dédiée aux statistiques de l'éducation. Toutefois, il se différencie de cette publication à certains égards, notamment par sa structure qui comprend cinq sections consacrées aux thèmes suivants :

- **Niveaux de formation et effectifs scolarisés** : cette section examine les niveaux de formation de la population en général, les modes et lieux de scolarisation des jeunes et l'efficacité de leur transition vers le monde du travail.
- **Les avantages économiques et sociaux de l'éducation** : cette section étudie dans quelle mesure la formation est une source de gains économiques pour les individus, sous la forme de revenus plus élevés et de taux de chômage plus faibles, et comment ces avantages incitent les personnes et les sociétés à investir dans la formation. Elle examine également quels bénéfices les sociétés retirent du fait de posséder une population disposant d'un niveau de formation élevé.
- **Le financement de l'éducation** : cette section examine les dépenses consacrées par les pays à l'éducation, le rôle des dépenses privées, les postes auxquels les dépenses d'éducation sont affectées et si le retour sur investissement est positif pour les pays.
- **L'environnement scolaire** : cette section examine le temps que les enseignants passent sur leur lieu de travail et la part de ce temps qu'ils consacrent à l'enseignement, la taille des classes, les traitements des enseignants ainsi que l'âge et la répartition par sexe du corps enseignant.
- **L'équité** : cette section spéciale s'intéresse aux questions liées à l'équité dans l'éducation, et en particulier à l'accès aux différents niveaux de formation, à la mobilité intergénérationnelle, aux différences entre les sexes en matière de formation, et à l'impact du milieu socio-économique sur la performance des élèves, et plus particulièrement sur les performances des enfants issus de l'immigration.

En général, cette publication utilise la terminologie employée dans Regards sur l'éducation 2012. Toutefois, cette terminologie a été simplifiée par endroits. Le lecteur qui souhaite en savoir plus est invité à consulter le Guide du lecteur.

Les tableaux et graphiques se trouvant dans le présent volume signalent un hyperlien dynamique, ou StatLink, qui oriente le lecteur vers un site Internet où les données correspondantes sont accessibles sous le format ExcelTM. En outre, il est parfois fait référence dans le texte à des graphiques et des tableaux qui se trouvent dans l'édition 2012 de Regards sur l'éducation. Il est possible d'accéder à cette documentation via les StatLinks indiqués en bas des tableaux et graphiques dans l'indicateur correspondant ou sur le site www.oecd.org/edu/eag2012.

Le lecteur qui souhaite des informations complémentaires au sujet des travaux de l'OCDE dans le domaine de l'éducation est invité à visiter le site www.oecd.org/edu.

Table des matières

Guide du lecteur	7
1. Niveaux de formation et effectifs scolarisés	11
Quel est le niveau de formation des adultes ?	12
Qui a accès à l'éducation ?	14
Combien d'élèves terminent des études secondaires ?	16
Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?	18
Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?	20
Les étudiants réussissent-ils la transition entre études et vie active ?	22
Combien d'étudiants suivent une formation à l'étranger et où vont-ils ?	24
2. Les avantages économiques et sociaux de l'éducation	27
Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?	28
Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?	30
Quels facteurs incitent les individus à investir dans l'éducation ?	32
Quels facteurs incitent la société à investir dans l'éducation ?	34
Quels sont les avantages sociaux de l'éducation ?	36
Quel est l'impact du niveau de formation sur l'économie ?	38
3. Le financement de l'éducation	41
Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?	42
Les dépenses par élève/étudiant ont-elles augmenté ?	44
Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?	46
Quelle part des dépenses publiques est consacrée à l'éducation ?	48
Quel est le rôle des dépenses privées ?	50
Quel est le montant des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur ?	52
À quoi les fonds destinés à l'éducation sont-ils utilisés ?	54
Quel est le coût salarial des enseignants ?	56
4. L'environnement scolaire	59
Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?	60
Combien y a-t-il d'élèves par classe ?	62
Combien les enseignants gagnent-ils ?	64
Quel est le temps de travail des enseignants ?	66
Qui sont les enseignants ?	68

5. Section spéciale : équité	71
Qu'est-ce que l'équité dans l'éducation ?	72
Accès à l'enseignement préprimaire	74
Accès à l'enseignement secondaire et supérieur	76
Accès au marché du travail	78
Accès à l'apprentissage tout au long de la vie	80
Le niveau de formation des parents affecte-t-il les chances des élèves ?	82
Intégrer les enfants issus de l'immigration	84
Réduire les différences entre les sexes	86
Note statistique	89

Ce livre contient des...



StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre
navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet,
il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Guide du lecteur

Cette section présente une partie de la terminologie utilisée dans cette publication et explique de quelle manière les lecteurs peuvent utiliser les liens indiqués pour obtenir des informations supplémentaires.

Niveaux d'enseignement

Les systèmes d'éducation varient considérablement d'un pays à l'autre, notamment en ce qui concerne l'âge auquel les élèves – en règle générale – débutent et finissent chaque niveau de scolarité, la durée des cycles d'études, les enseignements dispensés aux élèves et les connaissances que ces derniers sont censés acquérir. Ces variations compliquent beaucoup l'élaboration de statistiques comparables à l'échelle internationale dans le domaine de l'éducation. C'est pourquoi les Nations Unies ont créé une Classification internationale type de l'éducation (CITE), qui offre à la fois une base pour comparer les différents systèmes d'éducation et une terminologie normalisée.

Dans le tableau ci-dessous, on a présenté ce système de classification et expliqué à quoi correspond chaque niveau d'enseignement. Le lecteur notera que la présente publication emploie une terminologie légèrement simplifiée, qui se différencie de celle qui est utilisée aussi bien dans la CITE que dans *Regards sur l'éducation 2012*. Le tableau indique les expressions équivalentes dans les deux publications ainsi que dans la CITE, de même que les définitions de toutes ces rubriques.

Terminologie utilisée pour décrire les niveaux d'enseignement dans <i>Regards sur l'éducation 2012</i> <i>Catégories retenues dans la CITE (et sous-catégories)</i>	Terminologie généralement utilisée dans la présente publication
Enseignement préprimaire <i>CITE 0.</i>	Enseignement préprimaire Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.
Enseignement primaire <i>CITE 1.</i>	Enseignement primaire Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle <i>CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A ; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B ; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).</i>	Enseignement secondaire, premier cycle Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle <i>CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A ; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B ; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation postsecondaire, non supérieure, CITE 4).</i>	Enseignement secondaire, deuxième cycle L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau, et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.

Terminologie utilisée pour décrire les niveaux d'enseignement dans *Regards sur l'éducation 2012*
Catégories retenues dans la CITE (et sous-catégories)
Terminologie généralement utilisée dans la présente publication
Enseignement postsecondaire, non tertiaire

CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A prépare les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle ; le niveau 4B en règle générale prépare les élèves à entrer dans la vie active).

Enseignement tertiaire

CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous).

Enseignement tertiaire de type A

CITE 5A.

Enseignement tertiaire de type B

CITE 5B.

Programmes de recherche de haut niveau

CITE 6.

Enseignement postsecondaire, non supérieur

D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.

Enseignement supérieur

Le niveau 5 de la CITE est le premier stade de l'enseignement supérieur (le second – CITE 6 – suppose une recherche de haut niveau). Au niveau 5, il est souvent plus utile d'établir une distinction entre deux sous-catégories : le niveau 5A qui correspond aux formations plus longues et plus théoriques, et le niveau 5B où les formations sont plus courtes et ont une orientation plus pratique. Il convient de noter cependant que dans la mesure où l'enseignement supérieur se différencie considérablement d'un pays à l'autre, la ligne de démarcation entre ces deux sous-catégories n'est pas toujours très nette.

Enseignement de niveau universitaire

Ces cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche approfondis ou à l'exercice de professions exigeant un haut niveau de compétences, comme la médecine ou l'architecture. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études, les étudiants sont en général tenus d'avoir terminé le deuxième cycle du secondaire ou un enseignement postsecondaire non supérieur. La durée de ces cursus représente au moins 3 (mais plus souvent 4) années d'études à temps plein.

Enseignement supérieur professionnalisant

Ces cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques. L'accès à ces cursus est précédé de 13 années d'études ; la maîtrise de disciplines spécifiques étudiées au niveau 3B ou 4A peut être exigée des étudiants. La durée de ce cursus représente au moins 2 années d'études à temps plein mais 3 années est une durée plus courante.

Programmes de recherche de haut niveau

Seconde étape de l'enseignement supérieur. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

Pour accéder aux définitions complètes et à l'ensemble des explications concernant la CITE, consulter : *Nomenclature des systèmes d'éducation : Guide d'utilisation de la CITE-97 dans les pays de l'OCDE (1999)*.

Pays couverts

Pays membres ou partenaires de l'OCDE : les données sur l'éducation publiées dans ce volume couvrent les 34 pays membres de l'OCDE, 2 pays non membres de l'OCDE qui participent au programme des indicateurs des systèmes d'enseignement de l'OCDE (INES), à savoir le Brésil et la Fédération de Russie, ainsi que d'autres pays du G20 qui ne participent pas au programme INES (l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie).

Belgique : les données relatives à la Belgique peuvent ne s'appliquer qu'à la seule Communauté flamande ou qu'à la seule Communauté française. En pareil cas, le texte et

les graphiques indiquent Belgique (Fl.) pour la Communauté flamande et Belgique (Fr.) pour la Communauté française.

UE21 : il s'agit des 21 pays de l'OCDE membres de l'Union européenne dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.

G20 : l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Turquie et l'Union européenne (qui n'est plus incluse dans la moyenne du G20).

Israël : les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Notes relatives aux tableaux et graphiques

Pour plus d'informations sur les données ayant servi à l'élaboration des différents tableaux et graphiques, voir l'indicateur correspondant dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* ou cliquer sur l'hyperlien indiqué dans la source afin de télécharger les données et les notes.

23





1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Quel est le niveau de formation des adultes ?

Qui a accès à l'éducation ?

Combien d'élèves terminent des études secondaires ?

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?

Les étudiants réussissent-ils la transition entre études et vie active ?

Combien d'étudiants suivent une formation à l'étranger et où vont-ils ?

Quel est le niveau de formation des adultes ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 26 % des adultes ont un niveau de formation inférieur au second cycle de l'enseignement secondaire, 44 % d'entre eux ont terminé leurs études secondaires et 30 % d'entre eux ont suivi des études supérieures.
- Le diplôme de fin d'études secondaires est la norme chez les jeunes adultes dans les pays de l'OCDE, dans une mesure beaucoup plus importante que chez les adultes plus âgés. Selon les chiffres de 2010, le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est égal ou supérieur à 80 % chez les 25-34 ans dans 25 pays de l'OCDE.
- Parmi les jeunes adultes, la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur a également progressé pour atteindre 38 % des 25-34 ans.

Description

L'instruction est importante à la fois pour le présent, puisqu'elle dote chacun des savoirs et savoir-faire nécessaires pour jouer un rôle à part entière et efficace dans la société, et pour l'avenir puisqu'elle contribue à enrichir les connaissances scientifiques et culturelles. Le niveau d'études atteint par les adultes est souvent utilisé comme valeur indicative du niveau du « capital humain » – c'est-à-dire des compétences disponibles au sein de la population et de la main-d'œuvre d'un pays. La crise économique mondiale a contribué à encourager les individus à renforcer leurs compétences dans une période de difficultés économiques.

Résultats

Le diplôme de fin d'études secondaires est désormais la norme dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. En moyenne, 74 % des individus âgés de 25 à 64 ans sont diplômés de ce niveau d'enseignement, un pourcentage qui atteint 82 % chez les individus âgés de 25 à 34 ans. Cependant, les chiffres varient entre les pays. Au Brésil, en Chine, au Mexique, au Portugal et en Turquie, par exemple, près de la moitié de ce groupe d'âge n'est pas diplômée du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Dans certains pays, les pourcentages de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont énormément augmenté de génération en génération. Au Chili, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Portugal, par exemple, on observe à cet égard une progression égale ou supérieure à 30 points de pourcentage entre les plus âgés (les 55-64 ans) et les plus jeunes (les 25-34 ans).

Les différences de niveau de formation sont moins marquées entre les groupes d'âge dans les pays où le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire était traditionnellement élevé. Ainsi, ce pourcentage n'a pas augmenté de plus de 5 points de pourcentage entre les 55-64 ans et les 25-34 ans en Allemagne, en Estonie et en Norvège, et a légèrement diminué aux États-Unis. Parmi les pays du G20 non membres de l'OCDE, le Brésil, la Chine et la Fédération de Russie ont nettement accru le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre les générations.

Le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur a sensiblement augmenté au cours des 30 dernières années et dans les pays de l'OCDE, près de 210 millions de personnes sont diplômées de l'enseignement supérieur. Le Canada, la Corée, la Fédération de Russie et le Japon ont la plus forte

proportion de jeunes adultes diplômés de l'enseignement supérieur : le pourcentage d'adultes âgés de 25 à 34 ans diplômés de ce niveau d'enseignement y est égal ou supérieur à 55 %.

Dans la quasi-totalité des pays le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est plus important chez les jeunes adultes que chez la génération qui s'apprête à quitter le marché du travail. Dans les pays de l'OCDE, 38 % des individus sont diplômés de l'enseignement supérieur chez les 25-34 ans en moyenne, contre 23 % chez les 55-64 ans.

Tendances

Les efforts consentis pour accroître le niveau de formation de la population se sont révélés particulièrement payants aux deux extrémités du spectre de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, entre 1997 et 2010, le pourcentage d'adultes disposant d'un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passé de 36 % à 26 %, tandis que le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur, établi à 21 % en 1997, grimpait d'environ 10 points de pourcentage au cours de cette période. La proportion de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou postsecondaire non supérieur est restée pratiquement inchangée, passant de 43 % à 44 %.

Définitions

Les données relatives à la population et aux niveaux de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat, qui sont établies à partir des enquêtes nationales sur la population active.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'évolution du niveau de formation des adultes, selon le sexe.
- La croissance potentielle de la population des diplômés de l'enseignement supérieur.

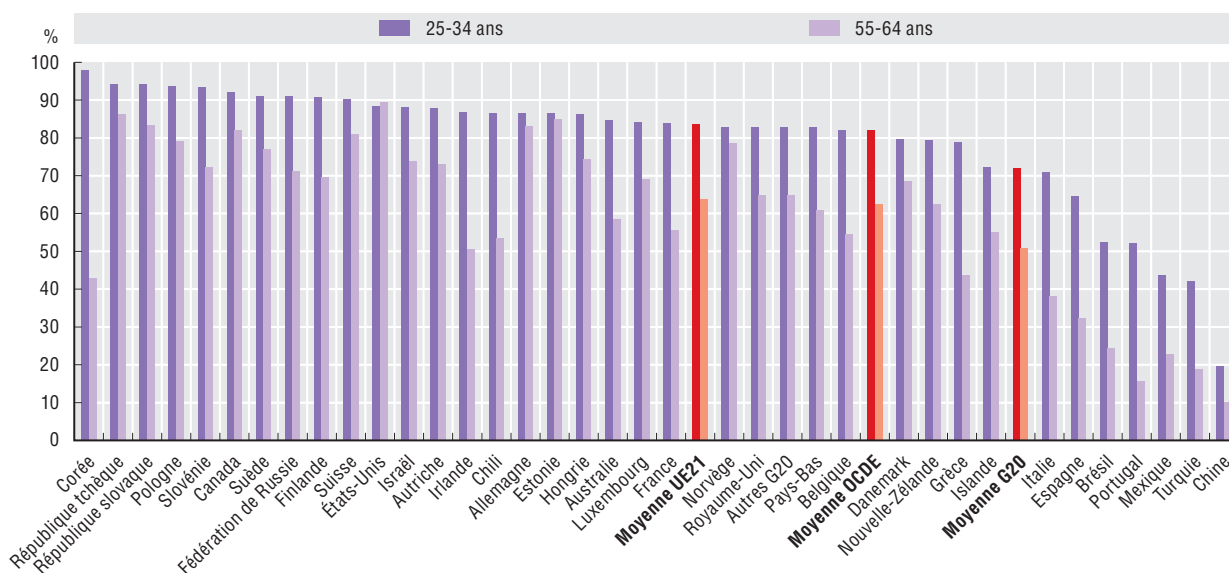
D'autres données sur les différences existant selon les sexes dans l'enseignement professionnel et l'enseignement supérieur sont disponibles en ligne dans l'indicateur A1 à l'adresse www.oecd.org/edu/eag2012.

Autres publications de l'OCDE

Reviews of National Policies for Education (série).

Graphique 1.1. **Population ayant au moins un niveau de formation du deuxième cycle du secondaire, 2010**

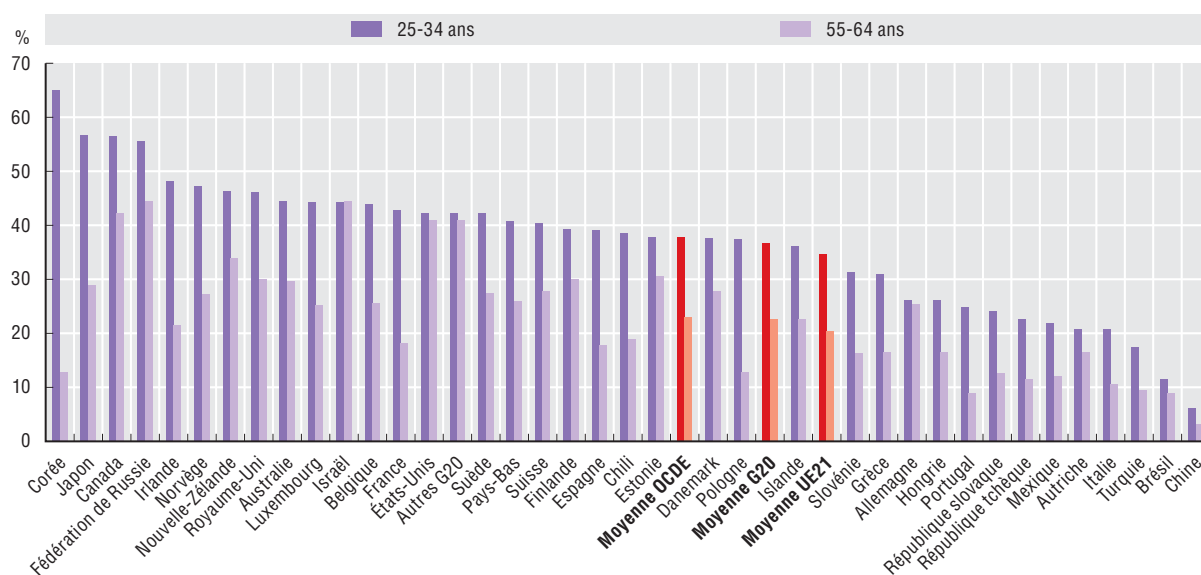
Ce graphique met en évidence le pourcentage des adultes de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans qui sont allés au moins au terme des études secondaires. Du fait du développement rapide de l'éducation ces dernières décennies, les jeunes ont en général un niveau de formation plus élevé que leurs aînés.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A1.2a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932680668>.

Graphique 1.2. **Population diplômée de l'enseignement supérieur, 2010**

Ce graphique met en évidence le pourcentage des adultes de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans diplômés de l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A1.3a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932680725>.

Qui a accès à l'éducation ?

- Dans les pays de l'OCDE, la quasi-totalité de la population bénéficie au moins de 13 années d'enseignement scolaire et les enfants âgés de 5 ans peuvent espérer être scolarisés pendant plus de 17 ans avant l'âge de 40 ans.
- Plus des trois-quarts des enfants âgés de 4 ans (79 %) sont accueillis dans des structures préprimaires dans les pays de l'UE.
- Dans 25 pays de l'OCDE, au moins 80 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés. Le taux de scolarisation des filles est légèrement supérieur à celui des garçons.
- L'étude de l'évolution des taux de scolarisation des 20-29 ans entre 2005 et 2010 fait apparaître une augmentation importante du taux de scolarisation pour cette tranche d'âge dans 20 pays de l'OCDE entre 2009 et 2010. On estime que ces taux devraient continuer à augmenter.

Description

Il est essentiel pour le développement économique et social que les populations aient un bon niveau d'instruction ; les sociétés ont donc réellement intérêt à s'assurer que les enfants et les adultes aient accès à un large éventail de possibilités de formation. Cet indicateur examine l'évolution de l'accès à l'éducation de 1995 à 2010. Il porte principalement sur le nombre de jeunes qui poursuivent leurs études à l'issue de l'enseignement obligatoire.

Résultats

Dans les pays de l'OCDE, tous les enfants ou presque sont scolarisés pendant au moins 13 ans dans le cadre institutionnel. En Belgique, en Norvège et en Suède, au moins 90 % de la population est scolarisée pendant au moins 15 ans. Par contraste, en Arabie Saoudite, au Chili, en Indonésie et en Turquie, 90 % de la population est scolarisée pendant une période de 8 à 10 ans. Dans près de la moitié des pays membres de l'OCDE, la scolarisation généralisée commence entre 5 et 7 ans. Néanmoins, la préscolarisation des enfants plus jeunes se développe. Dans près des deux tiers des pays de l'OCDE, au moins 75 % des enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ou 4 ans dans des structures préprimaires ou des établissements primaires. Le taux moyen de préscolarisation est plus élevé dans les pays européens (78 %) que dans les autres pays de l'OCDE (72 %).

La scolarisation est universelle entre l'âge de 5 et 14 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles et, dans les pays de l'OCDE, les enfants âgés de 5 ans devraient être scolarisés pendant plus de 17 ans (à temps plein ou à temps partiel) avant l'âge de 40 ans. Dans 25 pays de l'OCDE, au moins 80 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés. Le taux moyen de scolarisation dans les pays de l'OCDE est de 84 % pour les filles et de 82 % pour les garçons. Ce pourcentage est supérieur à 90 % en Belgique, en Hongrie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie. Cependant, en Argentine, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Chine, en Indonésie, en Israël, au Luxembourg, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Turquie, plus de 20 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans ne sont plus scolarisés.

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 27 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont encore scolarisés, principalement dans l'enseignement supérieur, selon les chiffres de 2010. Les taux de scolarisation sont égaux ou supérieurs à 30 % en Allemagne, en Australie, en Belgique, en Corée, au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Slovaquie et en Suède. Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les femmes sont, en moyenne, plus nombreuses à être scolarisées que les hommes dans les pays de l'OCDE. Chez les 20-29 ans, l'écart de taux entre les sexes représente plus de 10 points de pourcentage en Slovaquie et en Suède.

Tendances

Entre 1995 et 2010, les taux de scolarisation ont augmenté, en moyenne, de 10.4 points de pourcentage dans le groupe d'âge des 15-19 ans. La France fait figure d'exception avec un taux de scolarisation en baisse (de 89 % à 84 %) au cours de cette période. Une tendance à la hausse s'observe également chez les individus âgés de 20 à 29 ans, avec une augmentation de 10.1 points de pourcentage entre 1995 et 2010. Cette augmentation est égale ou supérieure à 12 points de pourcentage en Corée, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque, en Suède et en Turquie. Ces augmentations sont vraisemblablement le reflet de la prise de conscience généralisée des avantages de l'éducation dans un marché du travail morose.

Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2009-10 proviennent de l'exercice UOE de collecte de statistiques sur l'éducation auquel l'OCDE procède chaque année. Sauf indication contraire, les chiffres sont calculés en personnes physiques et aucune distinction n'est faite entre les études à temps plein et à temps partiel.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

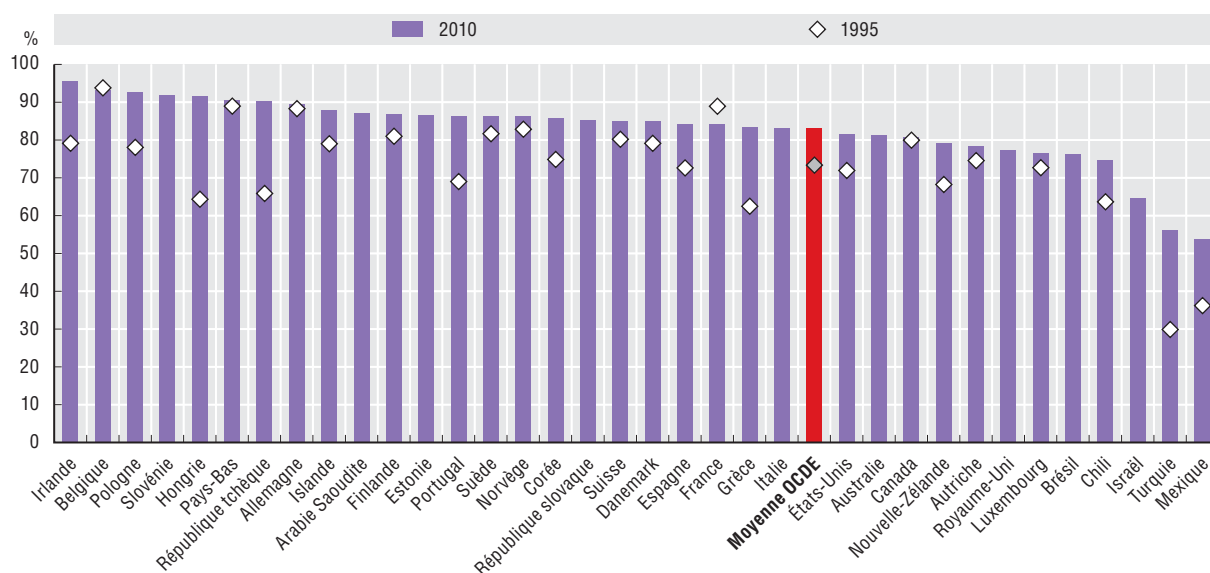
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateurs C1 et C2).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur par type d'établissement ou mode de scolarisation.
- Les caractéristiques de la transition entre les âges de 15 et 20 ans, selon le niveau de formation.
- L'espérance de scolarisation.

Graphique 1.3. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2010)

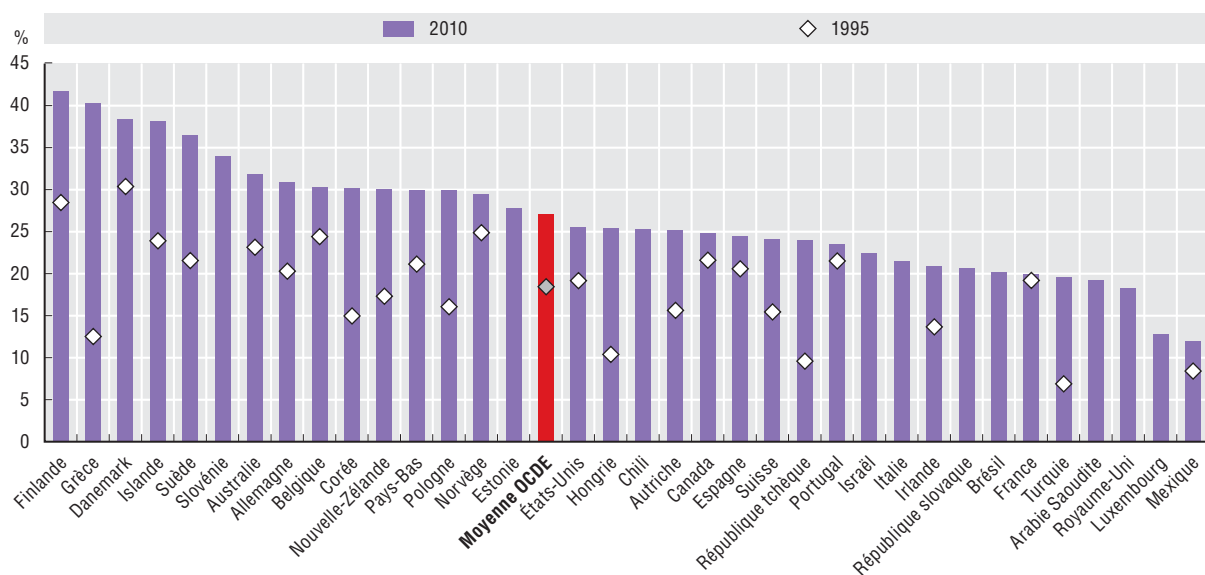
Ce graphique met en évidence l'augmentation ou la diminution du pourcentage des jeunes âgés de 15 à 19 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau C1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683328>.

Graphique 1.4. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2010)

Ce graphique met en évidence l'augmentation ou la diminution du pourcentage des jeunes âgés de 20 à 29 ans scolarisés à temps plein ou à temps partiel.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau C1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683328>.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'élèves terminent des études secondaires ?

- Dans l'hypothèse du maintien des taux d'obtention d'un diplôme à leur niveau actuel, 84 % des jeunes d'aujourd'hui devraient terminer avec succès leurs études secondaires au cours de leur vie, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Pour les pays du G20, ce chiffre est de 78 %.
- Dans les pays de l'OCDE, les filles sont plus susceptibles que les garçons d'arriver au terme de leurs études secondaires : la tendance historique s'est donc inversée.
- Dans la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la plupart des garçons optent pour une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction, et les filles, pour une formation en rapport avec le commerce, le droit, les sciences sociales, la santé et le secteur social et les services.

Description

Cet indicateur montre le nombre d'élèves qui devraient aller au terme de l'enseignement secondaire. L'achèvement du deuxième cycle du secondaire ne garantit pas en soi que les élèves sont dotés des savoirs et savoir-faire de base nécessaires pour accéder au marché du travail ou entreprendre des études supérieures. Toutefois, les taux de réussite donnent des indications sur l'efficacité avec laquelle les systèmes d'éducation préparent les jeunes à satisfaire aux exigences minimales du marché du travail. Dans les pays de l'OCDE, les jeunes qui quittent l'école sans diplôme de fin d'études secondaires se heurtent à de sérieuses difficultés lorsqu'il leur faut trouver un emploi. Les responsables politiques étudient les moyens à mettre en œuvre pour réduire le nombre d'adolescents en décrochage scolaire, en l'occurrence ceux qui arrêtent leurs études avant d'avoir terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Calculer des pourcentages d'élèves qui obtiennent – ou n'obtiennent pas – leur diplôme de fin d'études secondaires qui soient comparables entre les pays peut les éclairer dans leurs efforts.

Résultats

Le pourcentage de jeunes qui obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires dépasse les 75 % dans 23 des 27 pays dont les données sont disponibles. Ce pourcentage est même égal ou supérieur à 90 % en Corée, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Israël, au Japon, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovaquie. Les taux d'obtention d'un diplôme des filles sont supérieurs à ceux des garçons dans pratiquement tous les pays de l'OCDE, à l'exception de l'Allemagne. Les écarts les plus sensibles entre les sexes s'observent en Islande et au Portugal, où les taux féminins sont supérieurs de 20 points de pourcentage au moins aux taux masculins. Les différences de taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ne sont très ténues, voire nulles, entre les sexes qu'en Allemagne, en Chine, en Corée, en Irlande, au Japon et en Turquie.

Dans la plupart des pays, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est conçu pour préparer les élèves à accéder à une formation de type universitaire. En Allemagne, en Slovaquie et en Suisse, les élèves sont toutefois plus nombreux à préparer et à obtenir un diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation qui les prépare à intégrer des filières préprofessionnelles ou professionnelles (tertiaire de type B). Ces études, dont la durée est généralement plus courte, visent à leur inculquer des compétences pratiques, techniques ou professionnelles. Quelque 47 % de garçons et 44 % de filles ont terminé avec succès une formation professionnelle en 2010 dans

les pays de l'OCDE, mais tandis que la plupart des garçons optent pour une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction, les filles ont tendance à préférer les formations en rapport avec le commerce, le droit, les sciences sociales, la santé et le secteur social et les services. L'Argentine est l'unique pays où les filles préfèrent choisir l'ingénierie, la production et la construction.

Selon les estimations, 70 % des garçons et des filles qui commencent une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire l'achèvent sans en dépasser la durée initialement prévue. Dans certains pays, toutefois, il est relativement courant que les élèves et les apprentis arrêtent leurs études pendant un temps avant de les reprendre. Près de 10 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont au moins 25 ans au Danemark, en Finlande et en Norvège. Ils sont 20 % dans ce cas en Islande et plus de 40 % au Portugal.

Tendances

Depuis 1995, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires a augmenté de 8 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données comparables, soit à raison de 0,6 % par an. C'est au Portugal que la hausse la plus forte a été enregistrée : le taux annuel de croissance atteint 4,7 % entre 1995 et 2010.

Définitions

Les données relatives à l'année scolaire 2009-10 proviennent de l'exercice UOE de collecte de statistiques sur l'éducation, auquel l'OCDE a procédé en 2011. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont des taux nets en ce qui concerne les années 2005-10, ceci représente le pourcentage estimé d'un groupe d'âge qui obtiendra un diplôme pour ce niveau d'enseignement. Les taux bruts d'obtention de diplômes sont présentés pour les années 1995, 2000 à 2004 ou pour les années 2005 à 2010 pour les pays n'ayant pu fournir des données aussi détaillées.

Les données concernant le taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire selon le sexe et le type de formation proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2011.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

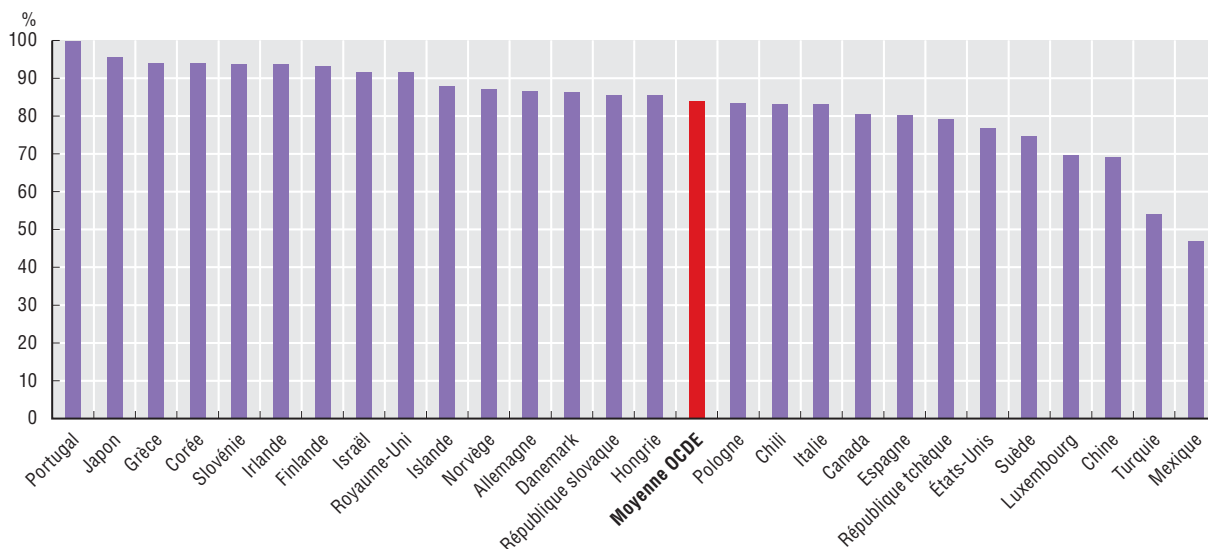
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A2).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux actuels d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires et l'évolution tendancielle de ces taux.
- Les taux de réussite à l'issue de programmes du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe.

Graphique 1.5. **Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de programmes du deuxième cycle du secondaire**

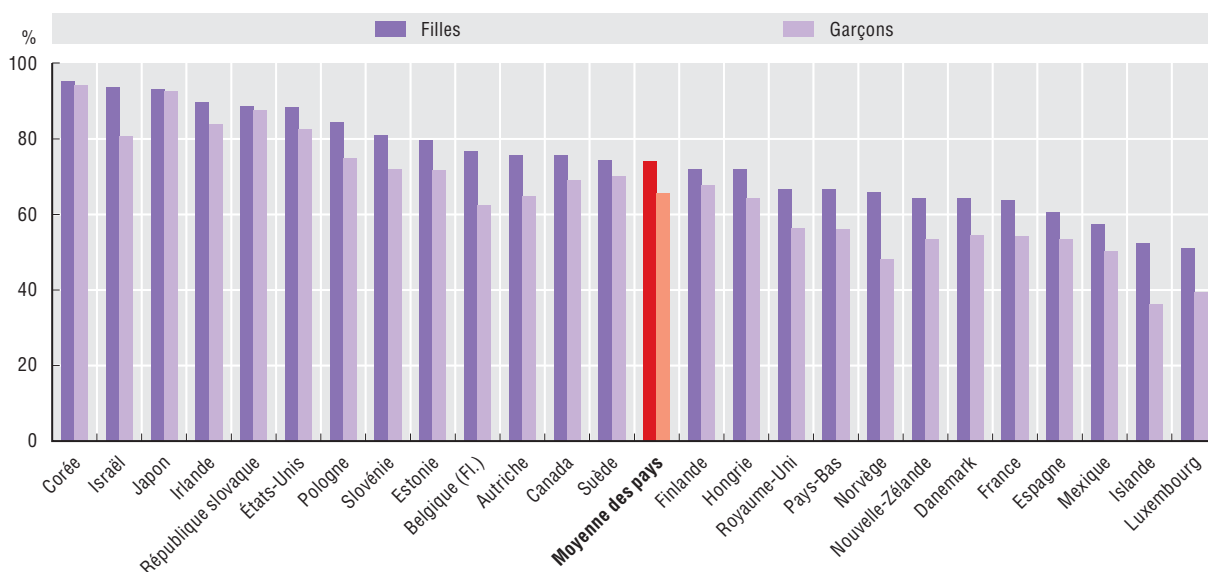
Ce graphique met en évidence le pourcentage d'élèves qui entament pour la première fois une formation du deuxième cycle du secondaire et la terminent avec succès. Ce taux est le rapport entre le nombre de diplômés et le nombre de premiers inscrits pour un même niveau de formation. Ce taux est calculé en fonction de la durée normale des formations.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932680839>.

Graphique 1.6. **Taux de réussite à l'issue de programmes du deuxième cycle du secondaire, selon le sexe**

Ce graphique met en évidence le pourcentage d'élèves qui entament une formation du deuxième cycle du secondaire et la terminent avec succès, selon le sexe.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A2.5, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932680972>.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'élèves accèdent à l'enseignement supérieur ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on estime que parmi les jeunes adultes d'aujourd'hui, 62 % entameront une formation universitaire et 17 % une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant au cours de leur vie.
- Selon les chiffres de 2010, le taux estimé d'accès des femmes à l'enseignement universitaire est supérieur de 25 % à celui des hommes.
- Entre 1995 et 2010, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de près de 25 points de pourcentage dans l'enseignement universitaire dans les pays de l'OCDE, alors que les taux d'accès sont restés stables durant cette période dans l'enseignement supérieur professionnalisant.

Description

Cet indicateur montre combien d'élèves accéderont à un certain type de programme de l'enseignement supérieur au cours de leur vie. Il met également en lumière l'accessibilité de l'enseignement supérieur et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société du savoir d'aujourd'hui. Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement supérieur contribuent à rehausser et à maintenir le niveau de formation de la population et de la main-d'œuvre.

Résultats

On estime que 62 % des jeunes adultes dans les pays de l'OCDE devraient entamer une formation universitaire au cours de leur vie si les tendances actuelles d'accès se maintiennent. Ce pourcentage devrait être égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais ne devrait pas représenter plus de 35 % en Belgique, en Chine, en Indonésie, au Luxembourg et au Mexique.

La proportion d'élèves entamant des études dans l'enseignement supérieur professionnalisant est de manière générale moins importante, principalement du fait que ces programmes d'enseignement sont moins développés dans la plupart des pays de l'OCDE. Selon les taux d'accès actuels dans les pays dont les données sont disponibles, on estime qu'en moyenne, 17 % des jeunes adultes d'aujourd'hui entameront une formation de ce type au cours de leur vie : 19 % de femmes et 16 % d'hommes. Ce pourcentage est inférieur ou égal à 3 % en Italie, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 30 % en Argentine, en Belgique, en Corée et en Nouvelle-Zélande, et supérieur à 50 % au Chili.

Selon la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage de jeunes adultes qui entameront vraisemblablement des études universitaires a augmenté de 15 points de pourcentage entre 2000 et 2010. Durant cette période, les taux d'accès à ce niveau ont progressé de plus de 20 points de pourcentage en Arabie Saoudite, en Australie, en Autriche, en Corée, en Irlande, en Islande, en République slovaque et en République tchèque.

La Finlande, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE qui ont connu, pendant cette période, un recul de leur taux d'accès à l'enseignement universitaire. En Hongrie toutefois, ce déclin a été compensé par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement supérieur professionnalisant durant cette période. En Nouvelle-Zélande, la variation des taux d'accès à la hausse, puis à la baisse, qui a été enregistrée entre 2000 et 2010 suit la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale durant la même période.

Il est de tradition d'entamer des études supérieures dès la fin des études secondaires. Cet usage reste courant dans de nombreux pays. Ainsi, en Belgique, en Indonésie, en Italie et au Mexique, plus de 90 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur ont moins de 25 ans. Dans d'autres pays, en revanche, l'entrée dans l'enseignement supérieur intervient parfois plus tard, après une période d'activité professionnelle ou le service militaire.

Tendances

Entre 1995 et 2010, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de près de 25 points de pourcentage dans l'enseignement universitaire dans les pays de l'OCDE. Cet accroissement s'explique par l'amélioration de l'accessibilité de l'enseignement supérieur dans de nombreux pays, mais également par des changements structurels intervenus dans certains pays dans le système d'éducation.

Définitions

Les données tendanciennes sur les taux d'accès de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits de cet âge dans chaque type de formation supérieure est divisé par l'effectif total de la population du même âge.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

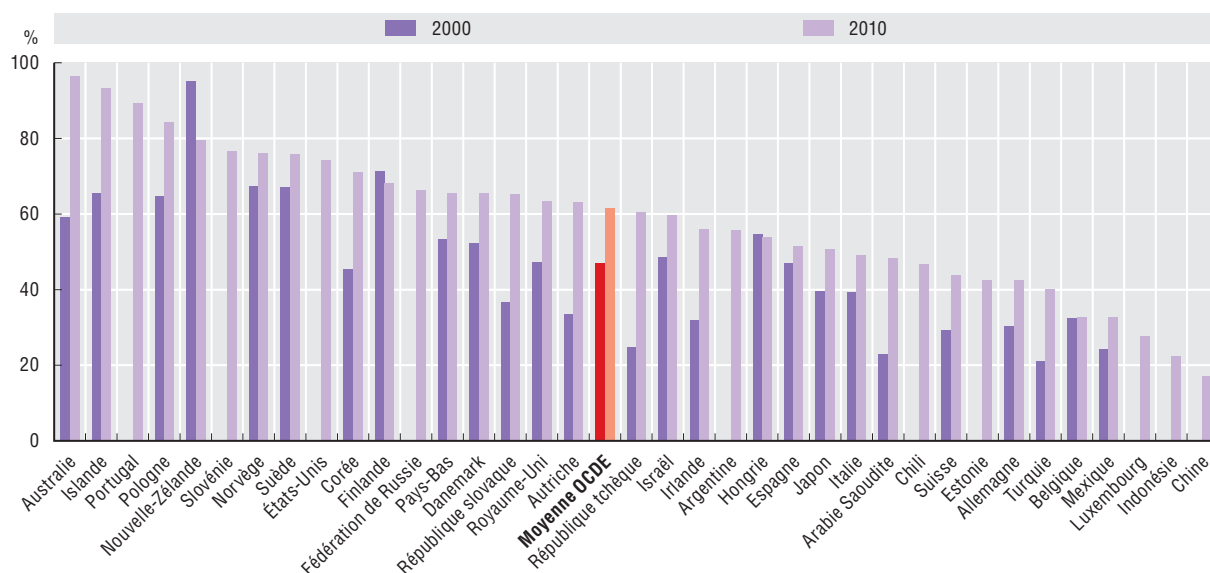
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux d'accès par niveau d'enseignement.
- L'âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur.
- La répartition par âge et par sexe des nouveaux inscrits.

Graphique 1.7. **Taux d'accès à l'enseignement universitaire (2000, 2010)**

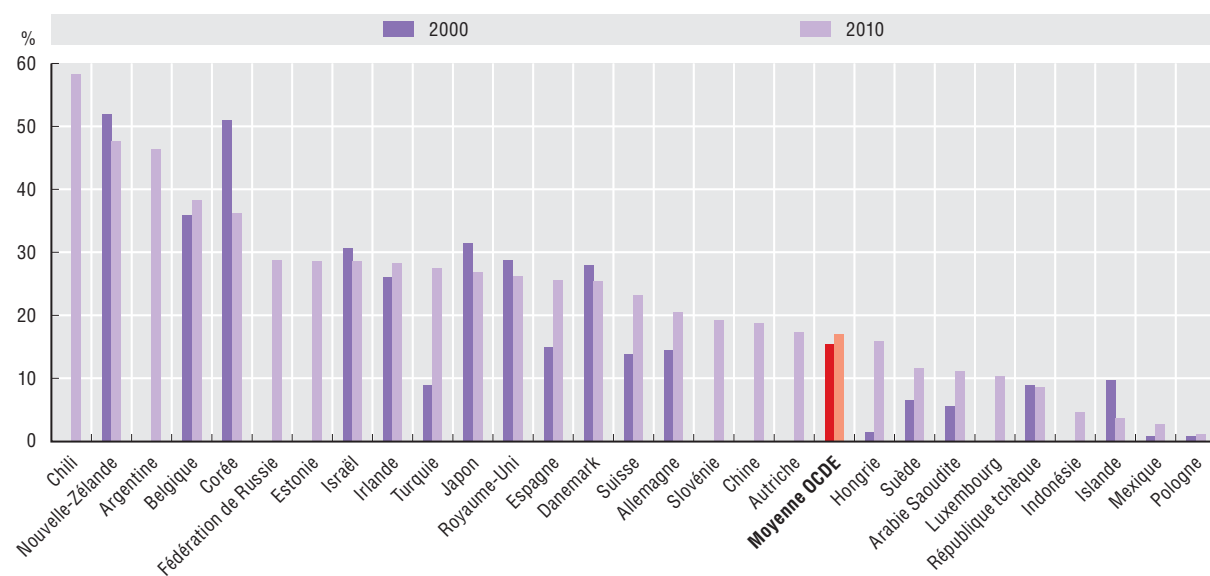
Ce graphique met en évidence la progression – ou l'absence de progression – du pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de niveau universitaire. Les taux d'accès ont progressé dans la plupart des pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C3.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683632>.

Graphique 1.8. **Taux d'accès à l'enseignement supérieur professionnalisant (2000, 2010)**

Ce graphique met en évidence la relative stabilité, dans la plupart des pays de l'OCDE, du pourcentage de jeunes qui accèdent à une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C3.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683632>.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?

- En moyenne, on estime que 39 % des jeunes arriveront au terme de leurs études universitaires dans les 27 pays de l'OCDE dont les données sont comparables.
- Les taux d'obtention d'un diplôme du supérieur ne dépassent pas les 25 % en Arabie Saoudite, au Mexique et en Turquie, mais sont égaux ou supérieurs à 50 % en Australie, en Danemark, en Islande, en Pologne et au Royaume-Uni.
- Dans les pays de l'OCDE, on estime que les femmes seront nettement plus nombreuses que les hommes parmi les diplômés de l'enseignement supérieur : leur taux d'obtention d'un diplôme s'établit à 47 %, contre 32 % chez les hommes, en moyenne.

Description

Les taux d'obtention d'un diplôme du supérieur sont un indicateur de l'aptitude d'un pays à former des travailleurs disposant de connaissances et de compétences spécialisées et de haut niveau. Les pays qui affichent des taux élevés d'obtention d'un diplôme du supérieur sont également ceux qui sont les plus susceptibles de se doter d'une population active hautement qualifiée ou de la conserver. La structure et les caractéristiques de l'enseignement supérieur varient beaucoup selon les pays et les taux de diplômés dépendent à la fois du degré d'accès aux formations du supérieur et de la demande de personnel hautement qualifié sur le marché du travail. Dans les pays de l'OCDE, les avantages de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont nombreux. Ils recouvrent notamment l'obtention de salaires plus élevés et l'accès à de meilleures perspectives d'emploi.

Résultats

Les taux d'obtention d'un diplôme sont très variables d'un pays à l'autre. En Arabie Saoudite, au Mexique et en Turquie, seulement 25 % ou moins des jeunes obtiennent un diplôme d'études de niveau universitaire ; en revanche, ces diplômés sont au moins 50 % en Australie, au Danemark, en Islande, en Pologne et au Royaume-Uni. Les taux de certains pays, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, sont artificiellement gonflés du fait de la présence d'étudiants en mobilité internationale.

Les disparités dans les taux d'obtention d'un diplôme sont encore plus marquées entre les hommes et les femmes. En moyenne dans les pays de l'OCDE et dans l'hypothèse du maintien des taux actuels d'obtention d'un diplôme, les femmes devraient être sensiblement plus nombreuses à obtenir des diplômes de niveau universitaire que les hommes (47 % contre 32 %). L'écart entre les sexes en faveur des femmes représente au moins 25 points de pourcentage en Islande, en Pologne, en République slovaque et en Slovaquie. En Allemagne, au Mexique et en Suisse, les taux masculins et féminins sont assez équilibrés. Au Japon et en Turquie, les hommes sont en revanche plus nombreux que les femmes parmi les diplômés de l'enseignement universitaire.

En dépit de l'accroissement rapide de la demande de formations universitaires au cours des dernières décennies, il reste de l'espace pour les formations plus courtes et à finalité professionnelle plus précise. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 11 % des jeunes adultes obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur professionnalisant ; comme au niveau universitaire, les taux d'obtention d'un diplôme sont plus élevés chez les femmes (12 %) que chez les hommes (9 %). Les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur professionnalisant sont élevés – supérieurs à 20 % de l'effectif de jeunes – dans quelques

pays de l'OCDE seulement, surtout au Canada, en Irlande, au Japon, en Nouvelle-Zélande et en Slovaquie. Au niveau le plus élevé de l'enseignement supérieur, environ 1.6 % des jeunes terminent avec succès un programme de recherche de haut niveau dans les pays de l'OCDE. Cette proportion dépasse les 2.5 % en Allemagne, en République slovaque, en Suède et en Suisse (voir le tableau A3.3 dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation*).

En Chine, 14 % des jeunes devraient terminer une première formation dans l'enseignement de niveau universitaire et 18 %, une première formation dans l'enseignement supérieur professionnalisant au cours de leur vie.

Tendances

En moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données comparables, les taux d'obtention d'un diplôme d'études de niveau universitaire ont augmenté entre 1995 et 2010. La progression a été particulièrement rapide entre 1995 et 2000, avant de connaître une stabilisation. Au cours des 3 dernières années, les taux d'obtention d'un diplôme sont restés relativement stables à près de 39 %. Les hausses les plus importantes depuis 1995 ont été constatées en Autriche, en République slovaque, en République tchèque, en Suisse et en Turquie, où le taux de progression annuelle dépasse les 8 %.

Définitions

Les données se rapportent à l'année académique 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE. Les diplômés du supérieur sont ceux qui obtiennent un diplôme universitaire, un diplôme ou titre professionnel ou encore un diplôme de recherche de haut niveau de type doctorat. Les taux nets d'obtention d'un diplôme représentent le pourcentage estimé d'un groupe d'âge qui achève des études supérieures. Les données présentées ici portent uniquement sur les personnes diplômées pour la première fois.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux d'obtention d'un diplôme, selon le niveau de qualification et le sexe.
- La proportion d'étudiants plus âgés parmi les diplômés.
- La proportion d'étudiants en mobilité internationale parmi les diplômés.

Autres publications de l'OCDE

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur (revue).

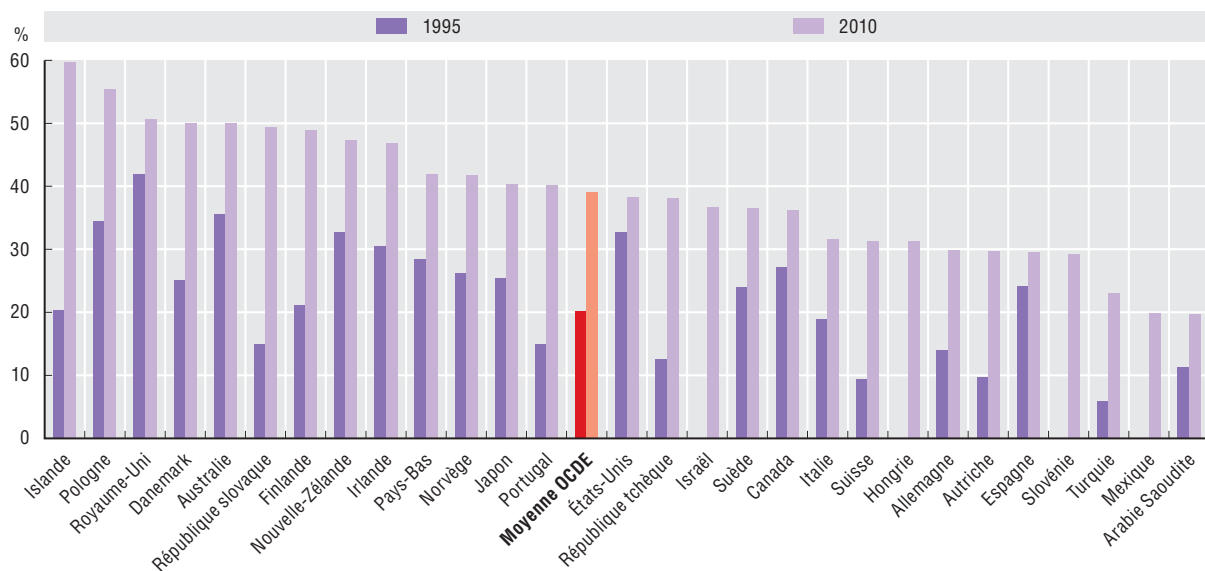
Examens de l'enseignement supérieur de l'OCDE (série d'examens nationaux).

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien de jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur ?

Graphique 1.9. **Taux d'obtention d'un premier diplôme sanctionnant une formation de niveau universitaire (1995, 2010)**

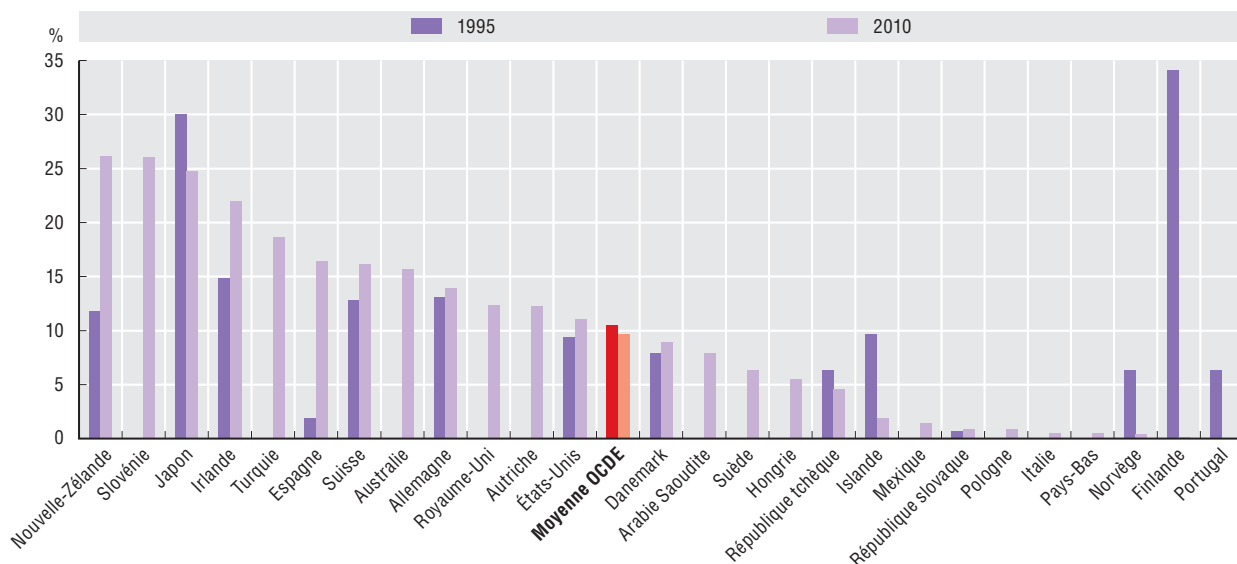
Ce graphique met en évidence la progression – ou l'absence de progression – du pourcentage de jeunes qui obtiennent pour la première fois un diplôme sanctionnant une formation de niveau universitaire.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681067>.

Graphique 1.10. **Taux d'obtention d'un premier diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant (1995, 2010)**

Ce graphique met en évidence la progression – ou l'absence de progression – du pourcentage de jeunes qui obtiennent pour la première fois un diplôme sanctionnant une formation de l'enseignement supérieur professionnalisant.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681067>.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Les étudiants réussissent-ils la transition entre études et vie active ?

- Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, en 2010, 16 % des individus âgés de 15 à 29 ans ne sont plus scolarisés et ne travaillent pas ; comparé aux chiffres d'avant la crise, ce pourcentage a fortement augmenté en 2009 et 2010.
- Dans le groupe d'âge des 15-29 ans, le pourcentage de femmes qui ne sont plus scolarisées et qui ne travaillent pas est supérieur de 4 points de pourcentage à celui des hommes, mais les écarts varient fortement entre les pays. Dans tous les pays sauf en Israël, le pourcentage d'inactifs non scolarisés âgés de 15 à 29 ans est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.
- Ne pas terminer ses études secondaires est de toute évidence un sérieux handicap pour trouver du travail, alors qu'obtenir un diplôme de fin d'études supérieures augmente les chances de trouver un emploi, en particulier en temps de crise économique.

Description

Cet indicateur illustre la difficulté du passage de la formation à la vie active pour la jeune génération dans le contexte de crise économique et de récession amorcée en 2008. En effet, lorsque les taux de chômage sont globalement élevés, les travailleurs, qui ont une certaine expérience professionnelle sont préférés aux débutants sur le marché du travail. Cet indicateur évalue le nombre d'années pendant lesquelles les jeunes adultes sont susceptibles de faire des études, de travailler ou d'être sans-emploi. Pour améliorer la transition entre l'école et la vie active, les systèmes d'éducation doivent transmettre aux individus les compétences exigées sur le marché du travail et réduire le pourcentage de jeunes adultes qui ne sont ni en formation, ni actifs occupés.

Résultats

Dans les pays de l'OCDE, un jeune (garçon ou fille) âgé de 15 ans, en 2010, peut s'attendre au cours des 15 prochaines années à rester scolarisé, en moyenne, 7,0 ans de plus dans le cadre institutionnel, à travailler pendant 5,5 ans, à être au chômage pendant 1 an et à être inactif (c'est-à-dire ni en formation, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1,3 an. Dans les pays de l'OCDE, une fille âgée de 15 ans en 2010 peut s'attendre au cours des 15 prochaines années à rester scolarisée plus longtemps (7,2 ans) que les garçons (6,9 ans), à travailler moins longtemps (5,0 ans pour les filles contre 5,9 ans pour les garçons), et à être inactive bien plus longtemps (1,8 an pour les filles contre 0,9 an pour les garçons).

Ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont beaucoup plus susceptibles de rencontrer des difficultés pour trouver un emploi. En moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires réduit le taux de chômage des individus de 8 points de pourcentage entre l'âge de 20 et de 24 ans. Le taux de chômage est égal ou supérieur à 25 % chez les individus âgés de 20 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires en Espagne, en Estonie, en France, en Irlande et en République slovaque.

L'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures réduit (par comparaison avec un diplôme de fin d'études secondaires) le taux de chômage des individus non scolarisés de 2,3 points de pourcentage entre l'âge de 25 et de 29 ans. En moyenne dans les pays de l'OCDE, 47 % des individus âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés. Plus de 50 % des 15-29 ans sont encore en formation en Allemagne, au Danemark, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Slovaquie et en Suède.

À l'autre extrême, moins de 35 % des 15-29 ans sont encore en formation au Mexique et en Turquie.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, 48 % des 15-29 ans travaillent. On compte chez les 15-29 ans plus de 60 % d'actifs occupés en Australie, au Canada, au Danemark, en Islande, en Norvège et aux Pays-Bas, mais moins de 40 % d'actifs occupés en Hongrie, en Israël, en Italie, en République slovaque et en Turquie.

Tendances

Les efforts consentis par les pouvoirs publics pour accroître le niveau de formation de la population ont entraîné une évolution significative des taux de scolarisation. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 41,1 % des individus âgés de 15 à 29 ans étaient en formation en 1998. Ce pourcentage a augmenté pour s'établir à 47,1 % en 2010. Le pourcentage de jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas, a diminué et est passé de 16,0 % en 1998 à 15,8 % en 2010. Ce pourcentage a sensiblement diminué à deux reprises – la première fois entre 1998 et 2001 (1,3 point de pourcentage de baisse) et la seconde, entre 2002 et 2008 (1,6 point de pourcentage de baisse) –, puis a sensiblement augmenté (de 2,1 points de pourcentage) entre 2008 et 2010, au plus fort de la crise économique mondiale.

Définitions

Les données sont recueillies à l'occasion de l'Enquête annuelle de l'OCDE sur la population active, dont la période de référence correspond habituellement au premier trimestre de l'année civile ou qui porte sur la moyenne des trois premiers mois de l'année. Elles ne tiennent donc pas compte du travail saisonnier durant l'été. Pour certains pays européens, les données proviennent de l'Enquête annuelle européenne sur les forces de travail.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C5).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'estimation du nombre d'années passées en formation et hors formation par les jeunes de 15-29 ans, ainsi que l'évolution tendancielle et les variations observées selon le sexe.
- Le passage de la formation à la vie active pour différents groupes d'âge.

Autres publications de l'OCDE

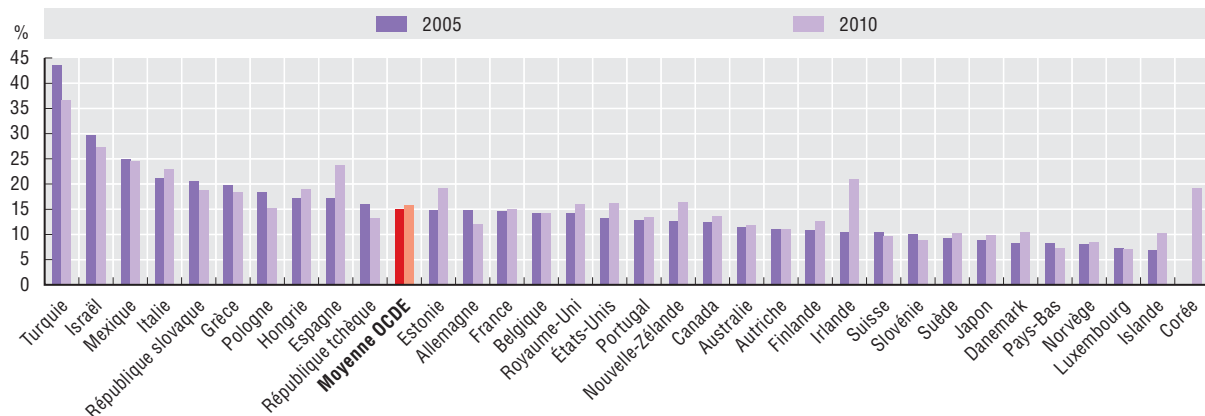
Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure (2012).

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Les étudiants réussissent-ils la transition entre études et vie active ?

Graphique 1.11. Jeunes adultes qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en activité (2005, 2010)

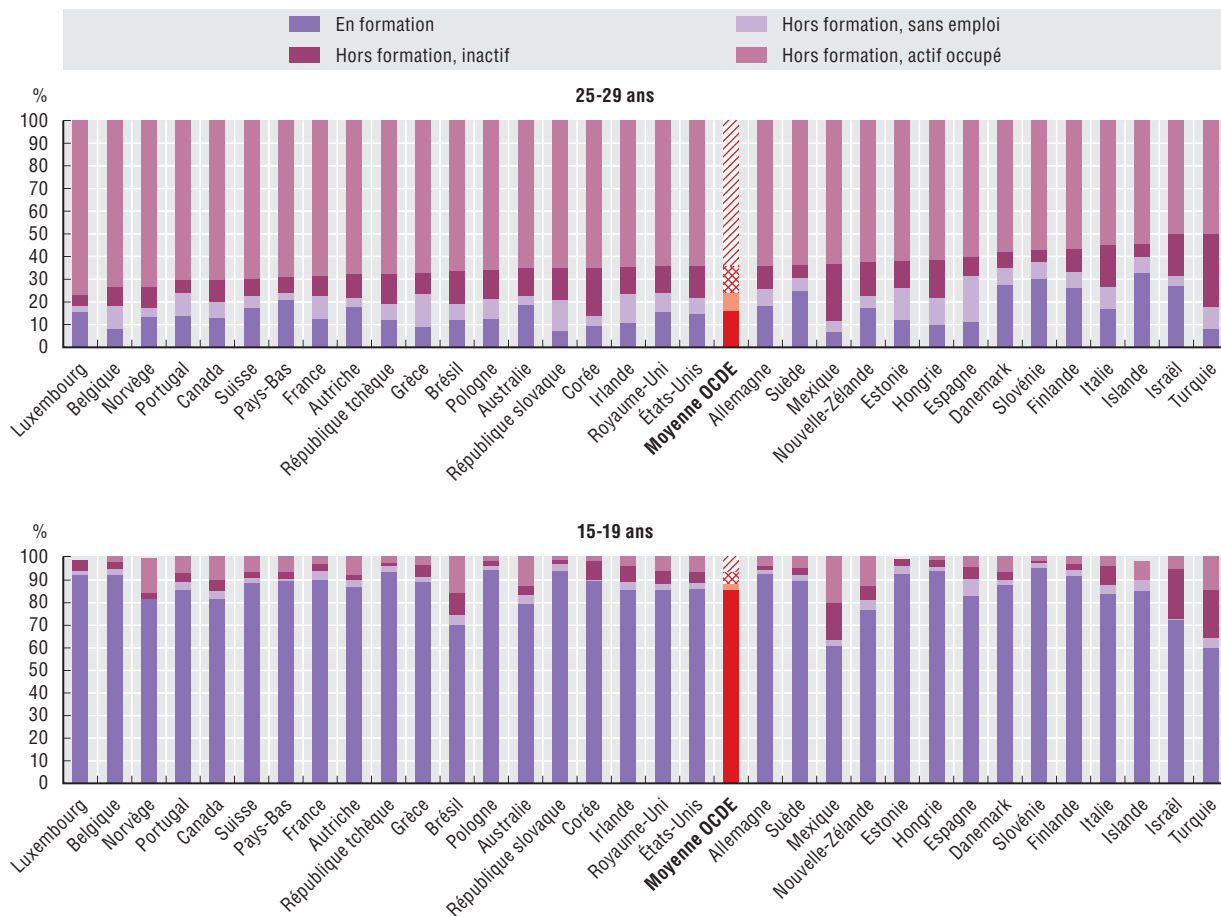
Ce graphique fait état de l'augmentation – ou non – du pourcentage de jeunes qui ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en activité.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau C5.4a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684012>.

Graphique 1.12. Statut des jeunes adultes au regard de la formation et de l'emploi, 2010

Ces graphiques montrent la répartition des jeunes adultes selon leur statut au regard de la formation et de l'emploi, par groupe d'âge. Les jeunes adultes qui quittent l'école pour entrer dans un marché de l'emploi difficile sont plus susceptibles d'être au chômage ou d'être complètement exclus du marché du travail.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau C5.2a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683917>.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'étudiants suivent une formation à l'étranger et où vont-ils ?

- En 2010, plus de 4.1 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur étaient scolarisés en dehors du pays dont ils étaient ressortissants.
- L'Australie, l'Autriche, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suisse sont les pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale est le plus élevé en pourcentage de l'effectif dans l'enseignement supérieur.
- Les Asiatiques représentent 52 % de tous les étudiants en mobilité internationale dans le monde. En valeur absolue, les effectifs les plus importants d'étudiants en mobilité internationale sont originaires de Chine, de Corée et d'Inde.
- Quelque 77 % des étudiants qui, à travers le monde, suivent leurs études à l'étranger le font dans les pays de l'OCDE. Cette proportion est restée stable au cours de la dernière décennie.

Description

Cet indicateur examine dans quelle mesure les étudiants partent suivre des formations à l'étranger et quelles destinations sont privilégiées. S'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître des cultures et d'apprendre une langue étrangère et, ce faisant, d'améliorer leurs perspectives professionnelles dans des secteurs où le marché du travail est mondialisé. Au-delà des bénéfices en termes de formation et de liens sociaux, étudier à l'étranger a des conséquences économiques considérables. L'internationalisation de la formation est susceptible d'avoir un impact croissant sur l'économie de certains pays en raison de la perception des frais de scolarité et de l'effet positif produit par les étudiants en mobilité internationale sur la consommation intérieure.

Résultats

La majeure partie des étudiants qui, à travers le monde, poursuivent leurs études à l'étranger le font dans les pays de l'OCDE (près de quatre étudiants sur cinq). Nombre d'entre eux sont ressortissants d'autres pays membres de l'OCDE ; ils viennent principalement d'Allemagne, du Canada, de Corée, des États-Unis, de France, du Japon et de Turquie. Parmi les pays de destination choisis par les étudiants, les États-Unis et le Royaume-Uni accueillent chacun plus de 10 % de l'effectif des étudiants étrangers scolarisés dans le monde. L'Europe est la destination préférée des étudiants qui se rendent à l'étranger pour suivre des études : elle accueille 41 % de l'effectif total d'étudiants en mobilité internationale. Vient ensuite l'Amérique du Nord, qui en accueille 21 %. Toutefois, les régions où l'effectif d'étudiants en mobilité internationale augmente le plus fortement sont l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Océanie, et l'Asie, signe que l'internationalisation de l'enseignement universitaire gagne de plus en plus de pays (voir le graphique C4.1 et le tableau C4.6 dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation*).

Dans un certain nombre de pays, et tout particulièrement en Australie et en Nouvelle-Zélande, la présence importante d'étudiants en mobilité internationale a un impact significatif sur le taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur (voir le graphique A3.1 dans l'édition 2012 de *Regards*

sur l'éducation). Si les données relatives aux étudiants en mobilité internationale sont exclues de ces calculs, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation de l'enseignement supérieur en Australie et en Nouvelle-Zélande chutent respectivement de 16 et 7 points de pourcentage.

Tendances

Au cours des trois dernières décennies, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a quintuplé, passant de 0.8 million à l'échelle mondiale en 1975 à 4.1 millions en 2010. Cette progression s'est accélérée au cours de la dernière décennie, reflétant les phénomènes de mondialisation des économies et des sociétés. L'augmentation globale du nombre d'étudiants en mobilité internationale reflète également l'augmentation générale du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur.

Depuis 2000, l'effectif mondial d'étudiants en formation dans l'enseignement universitaire à l'étranger a augmenté de 99 %, soit à raison de 7.1 % par an, en moyenne. Depuis 2000 également, l'effectif d'étudiants étrangers en formation dans l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE a doublé, soit à raison de 7.2 % par an, en moyenne.

Définitions

Les données relatives aux étudiants en mobilité internationale et étrangers proviennent de l'exercice UOE de collecte de statistiques sur l'éducation, auquel l'OCDE procède chaque année. Des données communiquées par l'Institut de statistique de l'UNESCO sont également incluses. Les étudiants sont dits « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour aller étudier dans un autre pays. Les étudiants sont dits « étrangers » s'ils ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils étudient. Cette dernière catégorie prend en compte certains étudiants qui sont des résidents permanents, bien que non ressortissants, des pays dans lesquels ils suivent leurs études (par exemple, des jeunes gens issus de familles immigrantes).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C4).

Parmi les domaines couverts figurent :

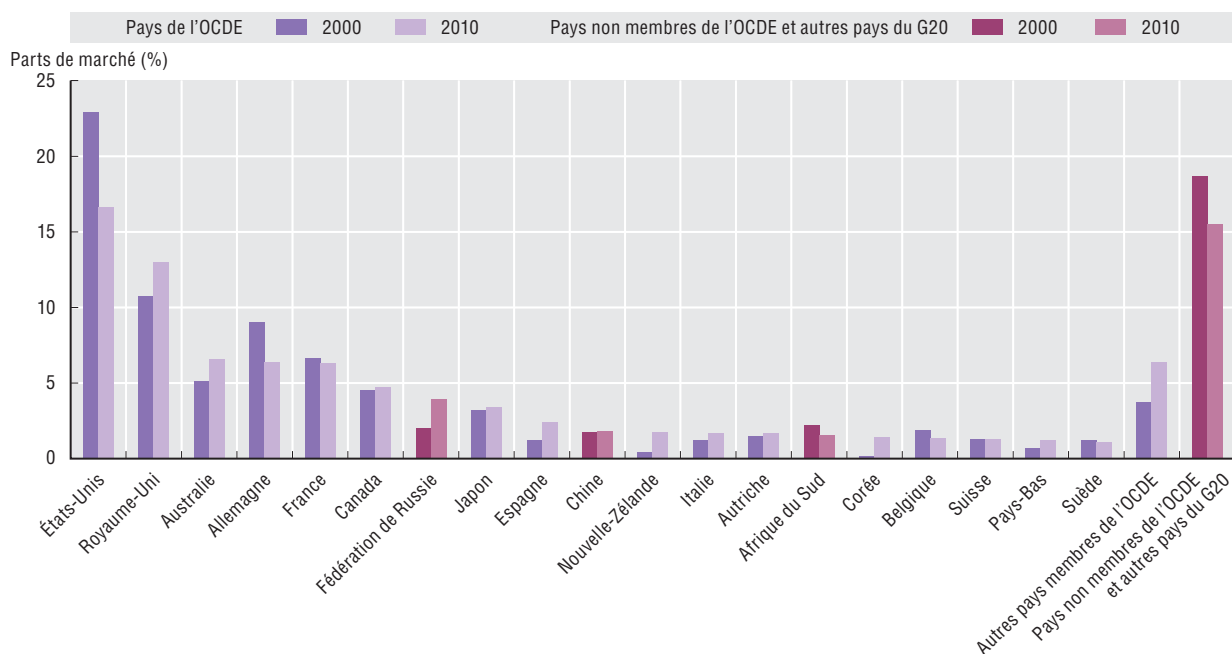
- La répartition des étudiants par pays d'origine et d'accueil.
- L'évolution des effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'étudiants suivent une formation à l'étranger et où vont-ils ?

Graphique 1.13. **Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (2000, 2010)**

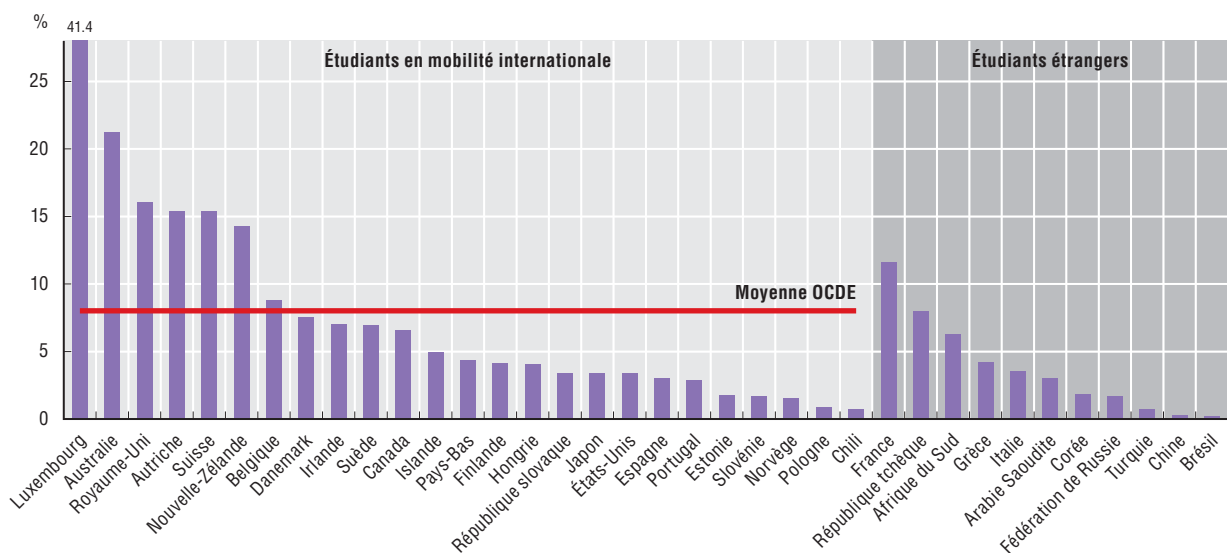
Ce graphique met en évidence la répartition des étudiants étrangers et des étudiants en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement supérieur à l'étranger, par pays d'accueil.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C4.7, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683841>.

Graphique 1.14. **Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement supérieur, 2010**

Ce graphique met en évidence le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement supérieur dans chaque pays.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683727>.





2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

Quels facteurs incitent les individus à investir dans l'éducation ?

Quels facteurs incitent la société à investir dans l'éducation ?

Quels sont les avantages sociaux de l'éducation ?

Quel est l'impact du niveau de formation sur l'économie ?

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

- Les revenus des personnes ont tendance à augmenter avec leur niveau de formation.
- Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement supérieur peuvent espérer gagner, en moyenne, 55 % de plus que les personnes qui ne sont pas diplômées de ce niveau d'enseignement. Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent s'attendre à gagner, en moyenne, 23 % de moins que les diplômés de ce niveau d'enseignement.
- Quel que soit leur niveau de formation, les femmes gagnent moins que les hommes dans tous les pays. L'écart salarial entre les sexes ne se comble pas avec l'élévation du niveau de formation.

Description

Cet indicateur étudie les revenus du travail relatifs des travailleurs selon leur niveau de formation. La variation des revenus du travail avant impôts entre les niveaux de formation est un indicateur probant de l'offre et de la demande d'éducation. Combinées aux données sur l'évolution des revenus du travail au fil du temps, les différences de revenus entre les niveaux de formation montrent bien dans quelle mesure les systèmes d'éducation sont ou non en adéquation avec la demande sur le marché du travail.

Résultats

La variation des revenus du travail relatifs entre les pays est imputable à divers facteurs, dont le type de qualifications demandé sur le marché du travail, la législation sur le salaire minimum, la puissance des syndicats, le champ d'application des conventions collectives, l'offre de main-d'œuvre aux divers niveaux de formation et la fréquence relative du travail saisonnier ou à temps partiel. Les différentiels salariaux et leur évolution dans le temps comptent toutefois parmi les indicateurs les plus directs du degré d'adéquation entre l'offre et la demande de travailleurs qualifiés.

Les données révèlent une forte corrélation entre le niveau de formation et les revenus professionnels moyens. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement supérieur gagnent 55 % de plus que les diplômés de l'enseignement secondaire ou postsecondaire non supérieur. L'avantage que procure un diplôme de l'enseignement supérieur en termes de rémunération est important dans la plupart des pays et dépasse même 50 % dans 17 pays sur 32. À l'autre extrémité, les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent 23 % de moins que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur.

L'écart salarial entre hommes et femmes n'est que faiblement influencé par l'augmentation du niveau de formation. Les femmes gagnent nettement moins que les hommes, en moyenne, et ceci quel que soit leur niveau de formation. Cet écart est plus faible pour les femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou postsecondaires non supérieures, et plus important pour les diplômées de l'enseignement supérieur. Le salaire des femmes diplômées de l'enseignement supérieur représente au moins 75 % de celui des hommes dans cinq pays seulement : l'Espagne, la Finlande, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Slovénie. Au Brésil, en Corée, en Estonie et

en Italie, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur gagnent au plus 65 % des revenus des hommes qui ont le même niveau de formation.

L'avantage salarial lié à l'élévation du niveau de formation augmente avec l'âge. Les revenus des diplômés de l'enseignement supérieur sont plus élevés chez les individus les plus âgés : les diplômés de l'enseignement supérieur peuvent espérer gagner 37 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre l'âge de 25 et 34 ans, et 69 % de plus qu'eux entre l'âge de 55 et 64 ans. Le désavantage salarial associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire augmente avec l'âge dans tous les pays sauf en Australie, au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en Irlande, en Norvège, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède.

Tendances

La demande de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté au même rythme que l'offre de formations supérieures dans la plupart des pays de l'OCDE. Malgré l'accroissement du pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 25-64 ans, qui est passé de 21 % en 2000 à 30 % en 2010, l'avantage salarial associé à ce niveau de formation a augmenté de 10 points de pourcentage durant cette période.

Définitions

Les données relatives aux revenus du travail diffèrent d'un pays à l'autre pour de multiples raisons et notamment parce qu'elles peuvent être collectées sur une base annuelle, mensuelle ou hebdomadaire. Ces chiffres doivent donc être interprétés avec prudence. De même, la prudence est de mise lors de l'interprétation des écarts de revenus du travail, en particulier entre les hommes et les femmes, à cause de la variation de la fréquence du travail saisonnier et du travail à temps partiel selon les pays.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A8).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'évolution des revenus du travail relatifs des individus.
- Les écarts de revenu selon le sexe et l'âge.
- Les écarts dans la répartition des revenus en fonction du niveau de formation.

Autres publications de l'OCDE

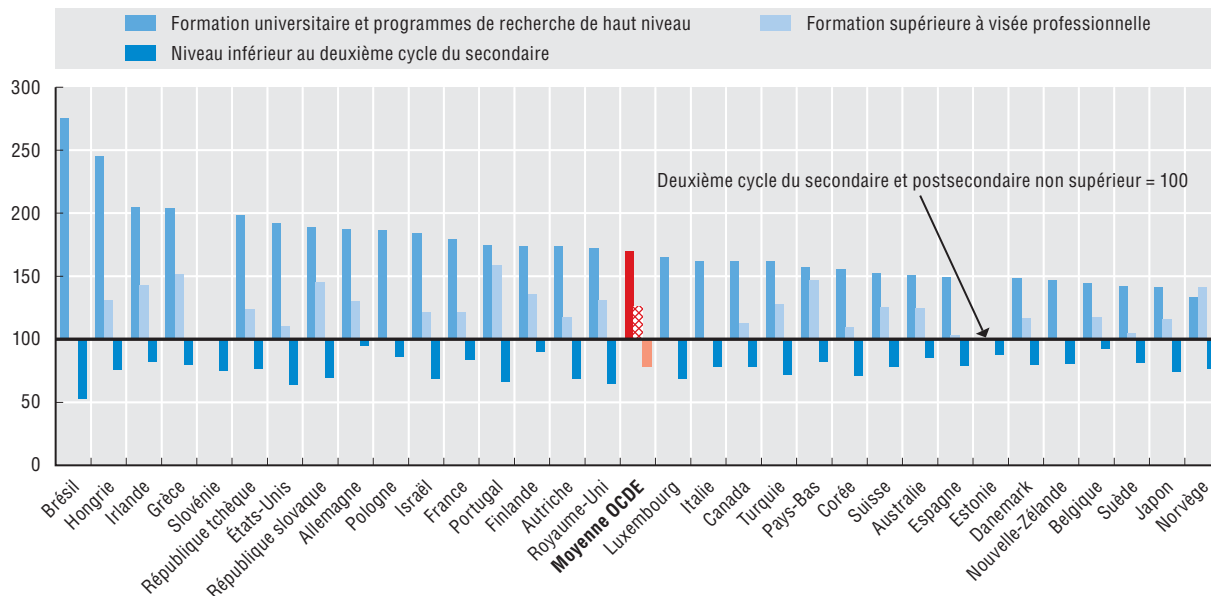
Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure (2012).

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels avantages salariaux pour les diplômés du supérieur ?

Graphique 2.1. Revenus du travail relatifs selon le niveau de formation, pour les hommes (2010 ou dernière année disponible)

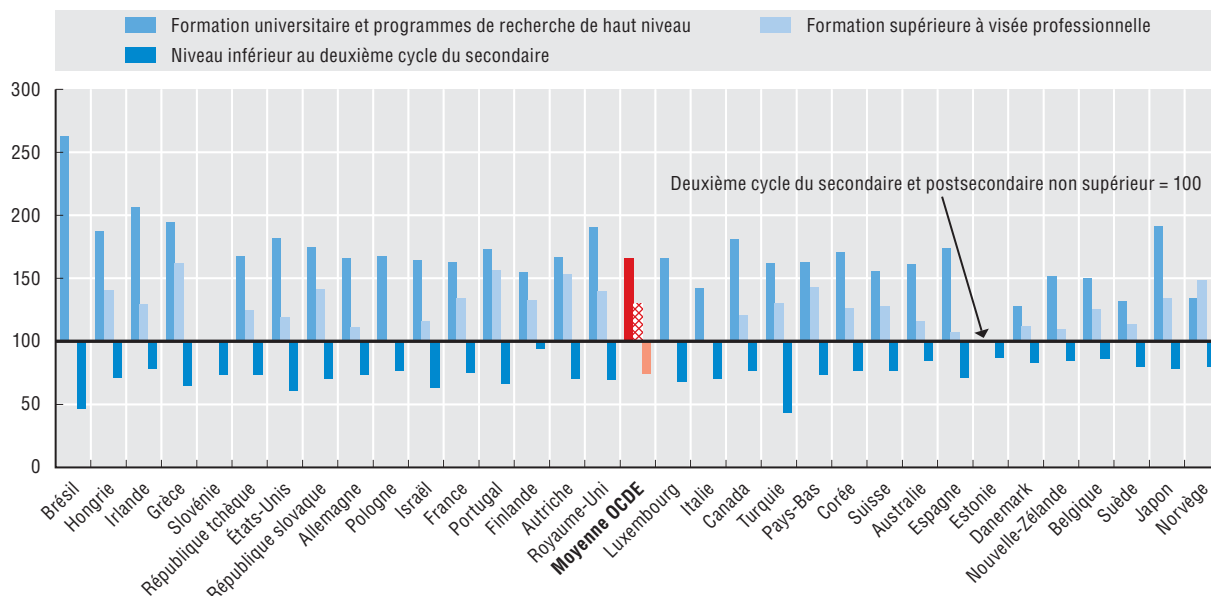
Ce graphique compare les salaires des hommes âgés de 25 à 64 ans en fonction du niveau de formation, en utilisant comme base de comparaison les revenus des diplômés du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur (ligne correspondant au chiffre 100 sur l'axe gauche du graphique).



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A8.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681827>.

Graphique 2.2. Revenus du travail relatifs selon le niveau de formation, pour les femmes (2010 ou dernière année disponible)

Ce graphique compare les salaires des femmes âgées de 25 à 64 ans selon le niveau de formation, en utilisant comme base de comparaison les revenus des diplômés du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur (ligne correspondant au chiffre 100 sur l'axe gauche du graphique).



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A8.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681827>.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

- De manière générale, les personnes possédant les niveaux de formation les plus élevés disposent des meilleures perspectives d'emploi ; la différence de taux d'emploi est particulièrement marquée entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et les individus dont le niveau de formation est inférieur.
- Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement supérieur sont plus susceptibles d'avoir un emploi que les non-diplômés.
- Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, les taux d'emploi des hommes sont en général plus élevés que ceux des femmes ; dans certains pays la différence atteint plus de 25 points de pourcentage en faveur des hommes.

Description

Cet indicateur porte sur les liens existant entre le niveau de formation et la carrière professionnelle. Pour poursuivre leur développement, les économies et les marchés du travail des pays de l'OCDE sont tributaires d'une offre stable de travailleurs qualifiés. Les données relatives aux taux d'emploi et de chômage – et à leur évolution au fil du temps – fournissent par conséquent aux décideurs politiques des informations importantes à propos de l'offre, et de l'offre potentielle, de compétences sur le marché du travail et de l'attrait de ces compétences aux yeux des employeurs. Il est de la plus haute importance que les responsables politiques fassent la distinction entre l'impact de la crise économique et les changements structurels à long terme dans les économies de l'OCDE.

Résultats

La formation a un impact considérable sur les perspectives d'emploi. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 83 % des diplômés de l'enseignement supérieur travaillent. En Islande, en Norvège, en Suède et en Suisse, le taux d'emploi moyen des diplômés de l'enseignement supérieur dépasse 88 %. La moyenne de l'OCDE chute à près de 74 % pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur, et à un peu moins de 56 % pour les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Bien que cet écart se réduise dans la population affichant les plus hauts niveaux de formation, le taux d'emploi des femmes est nettement inférieur à celui des hommes pour tous les niveaux de formation. Parmi les individus ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'emploi des hommes se situe à 69 % et celui des femmes à 49 % ; chez les diplômés de l'enseignement universitaire et chez les individus ayant obtenu des titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau, ces taux augmentent pour atteindre 88 % pour les hommes et 79 % pour les femmes. Chez les diplômés de l'enseignement supérieur, l'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes, qui existe dans tous les pays de l'OCDE sans exception, est particulièrement important au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique, en République tchèque et en Turquie, où il atteint 29 points de pourcentage.

Les femmes sont également surreprésentées ou sous-représentées dans certains domaines d'études, ce qui aggrave les problèmes de parité qui s'observent dans certaines professions. En 2010, plus de 70 % des diplômes universitaires et des titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau dans des matières en rapport avec l'éducation ont été décernés à des femmes dans tous les pays de l'OCDE, sauf au

Japon et en Turquie. De même, dans les pays de l'OCDE, en moyenne 74 % des diplômés délivrés dans le domaine de la santé et du secteur social le sont à des femmes. Par contraste, dans la plupart des pays, les femmes représentent moins de 30 % de l'effectif diplômé en ingénierie, en production ou en construction. Sans surprise, les femmes sont donc sous-représentées dans les secteurs technologiques de pointe.

Tendances

Dans l'ensemble, l'éducation est une bonne protection contre le chômage, même en temps de crise économique. Ces 14 dernières années, les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur de sexe masculin et de sexe féminin sont restés supérieurs à ceux des individus dont le niveau de formation est inférieur. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est resté inférieur, en moyenne, à 5 %, celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est resté inférieur à 8 %, mais celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a franchi plusieurs fois la barre des 10 % entre 1998 et 2010. Durant la récente crise économique, l'augmentation du taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a été supérieure de 1.1 point de pourcentage à celle des individus dont le niveau de formation est égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Définitions

Le taux d'emploi est le pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler. Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active civile. Par chômeurs, on entend les personnes sans travail et disponibles pour travailler, qui recherchent activement un emploi durant la semaine de référence des enquêtes. Les actifs occupés sont ceux qui, durant la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins, moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi mais étaient temporairement absents de leur travail (pour raison de maladie, de congé ou de grève).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A7).

Parmi les domaines couverts figurent :

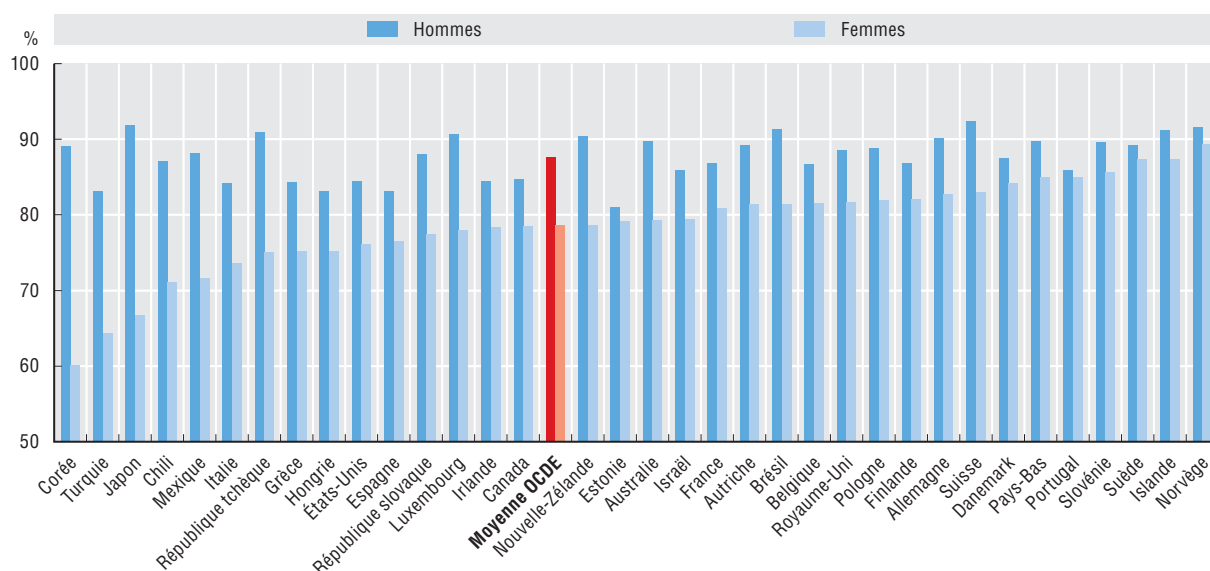
- L'évolution des taux d'emploi et de chômage, selon le sexe et le niveau de formation.
- L'évolution du taux de chômage, selon l'âge.
- Les taux d'emploi des individus diplômés en filière professionnelle et des individus diplômés en filière générale.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

Graphique 2.3. **Taux d'emploi des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe, 2010**

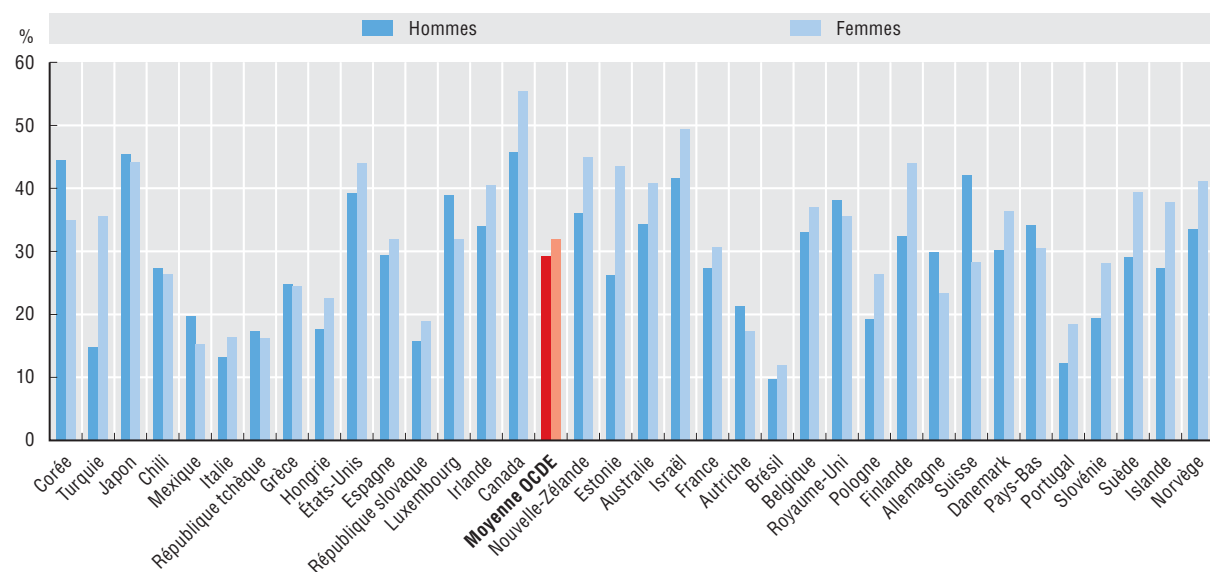
Ce graphique montre les différences de taux d'emploi entre les hommes et les femmes ayant obtenu les niveaux de formation les plus élevés.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableaux A7.3b et A7.3c, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681637> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932681656>.

Graphique 2.4. **Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe, 2010**

Ce graphique montre le pourcentage des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableaux A1.3b et A1.3c, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932680744> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932680763>.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels facteurs incitent les individus à investir dans l'éducation ?

- Les avantages sont plus importants pour les diplômés de l'enseignement supérieur que pour les diplômés de l'enseignement secondaire ou du postsecondaire non supérieur.
- L'enseignement supérieur procure des avantages substantiels dans les pays de l'OCDE. Une femme qui investit dans une formation supérieure peut espérer en retirer un avantage net de 110 000 USD, et un homme, un avantage net de 162 000 USD.
- Les individus investissent environ 55 000 USD, en moyenne, pour obtenir un diplôme de fin d'études supérieures, compte tenu des coûts directs, tels que les frais de scolarité, et des coûts indirects, tels que le manque à gagner pendant les études.

Description

Les efforts consentis pour poursuivre ses études au-delà du cursus obligatoire peuvent être envisagés comme un investissement pouvant générer des avantages, notamment des retombées financières à plus long terme. On investit dans sa formation de deux manières différentes : directement, par exemple par le paiement de droits de scolarité, et indirectement, en renonçant à des revenus potentiels lorsqu'on étudie et que l'on ne travaille pas (les « coûts »). Comme pour tout investissement, un rendement net actualisé peut être calculé. Dans ce cas, le rendement est essentiellement déterminé par le fait que les personnes mieux formées gagnent plus et risquent moins d'être au chômage (les « bénéfiques »). Lorsque le rendement est élevé, l'incitation financière à poursuivre des études est réelle.

Résultats

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement net de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est supérieur de plus de 60 % à celui associé à l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ce qui montre que ce diplôme de fin d'études secondaires est devenu la norme dans les pays de l'OCDE.

Dans l'ensemble, un diplôme de fin d'études secondaires génère un rendement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Échappent à ce constat l'Espagne, l'Estonie, la Hongrie, l'Italie et la Pologne. En moyenne, l'avantage net est de près de 90 000 USD pour les hommes et 67 000 USD pour les femmes. L'investissement dans des études supérieures génère également un rendement plus élevé chez les hommes dans tous les pays, sauf en Australie, où le rendement moyen est pratiquement équivalent chez les hommes et chez les femmes, et en Espagne et en Turquie, où le rendement est plus élevé chez les femmes. L'avantage net lié à l'investissement dans une formation supérieure est proche de 110 000 USD pour une femme et de 162 000 USD pour un homme.

Un homme qui investit dans une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post secondaire non supérieur peut espérer en retirer tout au long de sa vie active un avantage net de plus de 90 000 USD par comparaison avec un homme dont le niveau de formation est inférieur. Cet avantage varie toutefois considérablement entre les pays : il est supérieur à 150 000 USD en Corée, aux États-Unis, en Irlande et en République slovaque, mais inférieur

à 40 000 USD en Allemagne, en Estonie, en Finlande, en Pologne et en Turquie.

L'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur procure un avantage important aux hommes aux États-Unis et au Portugal : cet investissement génère un rendement de plus de 300 000 USD au cours de la vie active, ce qui constitue une incitation financière convaincante. Le rendement lié à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est inférieur au Danemark, en Estonie, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Turquie, où les hommes diplômés de ce niveau d'enseignement peuvent tabler sur un avantage net compris entre 52 000 USD et 74 000 USD au cours de leur vie active. La variation du rendement entre les pays est en grande partie imputable à la variation des différentiels salariaux.

Les individus investissent environ 55 000 USD, en moyenne, pour obtenir un diplôme de fin d'études supérieures, compte tenu des coûts directs et indirects. Cet investissement représente plus de 100 000 USD chez les hommes aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les bourses sont particulièrement importantes en Autriche, en Finlande et aux Pays-Bas, où elles représentent entre 14 % et 15 % des coûts totaux, tant chez les hommes que chez les femmes. Au Danemark, 45 % environ de l'investissement des individus dans une formation de l'enseignement supérieur est subventionné par des bourses.

Définitions

Les retombées économiques de la formation sont mesurées par la valeur actuelle nette. Dans le calcul de la valeur actuelle nette privée (VANP), les coûts privés de l'investissement comprennent le manque à gagner après impôt, ajusté de la probabilité de trouver un emploi (dérivée du taux d'emploi), et les coûts directs privés de l'éducation. Le taux d'actualisation de 3 % retenu dans l'analyse exposée ici est proche du taux d'intérêt associé dans des conditions normales à un investissement dans des obligations d'État dans la plupart des pays de l'OCDE. Le taux utilisé dans cette édition est inférieur au taux de 5 % utilisé dans l'édition 2009 de *Regards sur l'éducation*. La modification du taux d'actualisation a un impact important sur la valeur actuelle nette du niveau de formation, dont il y a lieu de tenir compte lors de la comparaison des résultats entre ces deux éditions.

Informations sur les données concernant Israël :
<http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, une explication détaillée des sources et des méthodes, ainsi qu'une explication technique du calcul de la VANP, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A9).

Parmi les domaines couverts figurent :

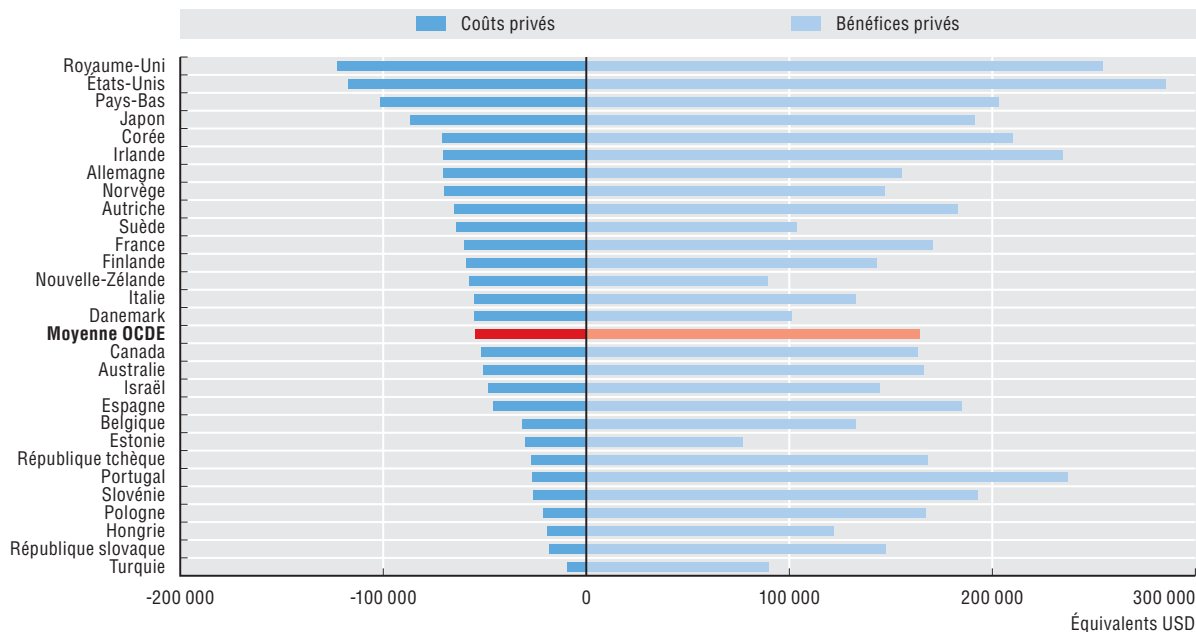
- Les coûts et les bénéfiques privés liés à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur, selon le sexe.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels facteurs incitent les individus à investir dans l'éducation ?

Graphique 2.5. **Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures pour les femmes, 2008**

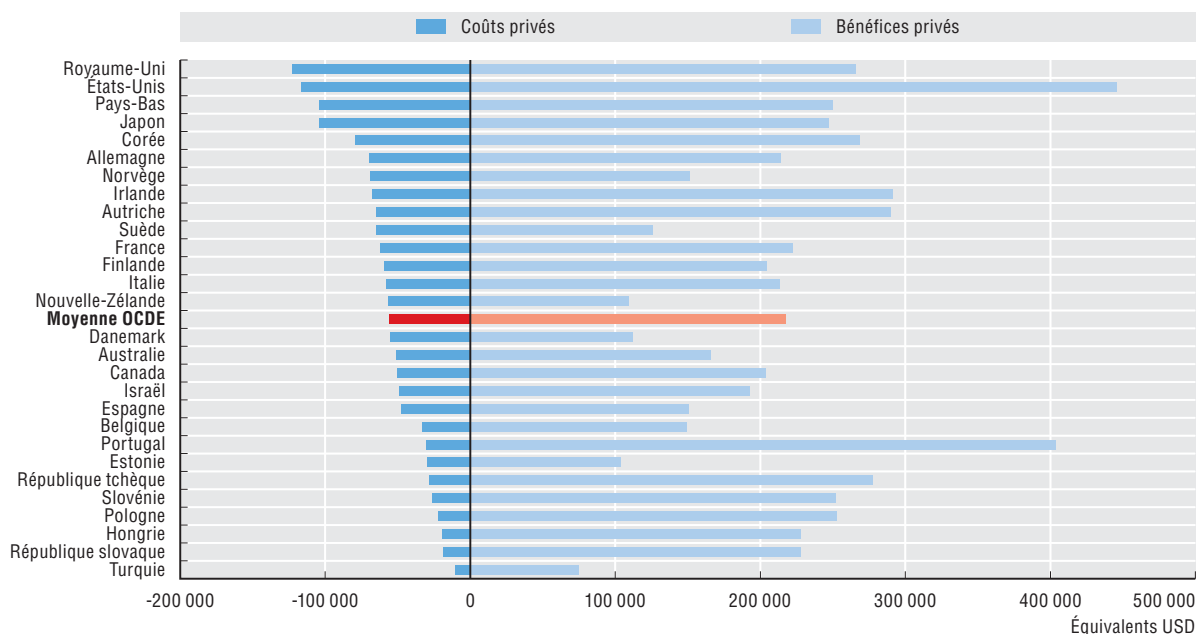
Ce graphique montre la répartition en pourcentage des coûts privés (frais de scolarité et manque à gagner) et des bénéfices privés (revenus plus importants au cours de la vie) chez les femmes ayant obtenu un diplôme de fin d'études supérieures lors de la formation initiale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, une femme investissant dans des études supérieures peut espérer un rendement net de l'ordre de 110 000 USD.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A9.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682055>.

Graphique 2.6. **Coûts et bénéfices privés de l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures pour les hommes, 2008**

Ce graphique montre la répartition des coûts privés (frais de scolarité et manque à gagner) et des bénéfices privés (revenus plus importants au cours de la vie) chez les hommes ayant obtenu un diplôme de fin d'études supérieures lors de la formation initiale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un homme investissant dans des études supérieures peut espérer un rendement net de près de 162 000 USD.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A9.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682055>.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels facteurs incitent la société à investir dans l'éducation ?

- Tout comme le rendement financier individuel, les bénéfices pour les finances publiques sont plus importants lorsque les personnes sont diplômées de l'enseignement supérieur que lorsqu'elles le sont du deuxième cycle du secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement public net d'un investissement dans des études supérieures est de plus de 100 000 USD pour un homme – soit près de trois fois le montant de l'investissement public – et de plus de 52 000 USD pour une femme.
- Dans les pays de l'OCDE, l'investissement dans une formation supérieure représente, en moyenne, plus de 92 000 USD chez les hommes. Ce montant comprend les coûts publics et privés.

Description

Les retombées économiques de la formation ne concernent pas uniquement les individus, mais aussi les pouvoirs publics à travers des recettes fiscales supplémentaires et des dépenses moindres en matière d'aide sociale lorsque les diplômés entrent sur le marché du travail. Ces revenus publics, qui tiennent également compte du coût de la formation pour les finances publiques, offrent une perspective supplémentaire sur les retombées globales de l'éducation. Dans le même temps, il convient de les étudier dans le contexte plus large des avantages que l'amélioration des niveaux de formation procure à la société et à l'économie.

Résultats

Dans les pays de l'OCEE, le rendement public net d'un diplôme de fin d'études secondaires ou postsecondaires non supérieures s'élève, en moyenne, à 36 000 USD pour un homme et à environ 14 000 USD de moins pour une femme, sur la durée de leur carrière. Le rendement public de l'investissement est positif pour les hommes dans tous les pays, sauf en Estonie ; et pour les femmes, dans tous les pays sauf en Corée, en Estonie et en Israël. Le rendement public net dépasse, pour un homme, 70 000 USD en Autriche, en Irlande et au Royaume-Uni. Le rendement public représente, en moyenne, le double environ du coût public total d'une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement postsecondaire non supérieur, tant chez les hommes que chez les femmes.

Le rendement public d'une formation dans l'enseignement supérieur est nettement plus élevé, ce qui s'explique en partie par le fait que les individus prennent à leur charge une plus grande part de l'investissement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement public net de l'investissement dans une formation dans l'enseignement supérieur est supérieur à 100 000 USD chez les hommes et à 52 000 USD chez les femmes. Les bénéfices publics représentent, en moyenne, le quadruple des coûts chez les hommes et plus du double des coûts chez les femmes. En Hongrie, le rendement est 14 fois supérieur au montant investi par les pouvoirs publics dans la formation d'un homme dans l'enseignement supérieur.

Les coûts de l'éducation à la charge du secteur public comprennent les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement (telles que la rémunération des enseignants), les transferts aux entités privées et les pertes fiscales dues au manque à gagner des individus préférant étudier que travailler. Côté bénéfices, le secteur public tire profit de l'investissement dans l'éducation : lorsque les salaires sont plus élevés, les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu augmentent, tandis que les prestations sociales diminuent (notamment les alloca-

tions d'aide au logement et les aides sociales qui ne sont plus versées au-delà d'un certain niveau de revenus). Mais, en réalité, l'élévation du niveau de formation génère une gamme plus étendue – mais aussi plus complexe – d'effets positifs. Les individus plus instruits ont, par exemple, tendance à être en meilleure santé, ce qui réduit le budget public des soins de santé. De plus, les revenus du travail augmentant généralement avec le niveau de formation, les individus plus instruits consomment davantage de biens et services, ce qui accroît les bénéfices économiques.

Ajouté au manque à gagner public en termes d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales, le coût global de l'investissement public (calculé sur la base des coûts directs et des coûts indirects) pour un individu de sexe masculin ayant une formation de niveau supérieur s'élève, en moyenne, à 36 000 USD dans les pays de l'OCDE. Ces coûts dépassent 50 000 USD en Allemagne, au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède. Le coût global de l'investissement public ne représente pas plus de 15 000 USD en Corée et en Turquie.

Définitions

Les retombées économiques de l'éducation sont mesurées par la valeur actuelle nette. Dans les calculs, les coûts publics comprennent le manque à gagner fiscal pendant les années d'études et les dépenses publiques. Le taux d'actualisation de 3 % retenu dans l'analyse exposée ici est proche du taux d'intérêt associé dans des conditions normales à un investissement dans des obligations d'État dans la plupart des pays de l'OCDE. Le taux utilisé dans cette édition est inférieur au taux de 5 % utilisé dans l'édition 2009 de *Regards sur l'éducation*. La modification du taux d'actualisation a un impact important sur la valeur actuelle nette de l'éducation, dont il y a lieu de tenir compte lors de la comparaison des résultats entre ces deux éditions.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A9).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux de rendement public pour un individu diplômé de l'enseignement supérieur, dans le cadre de la formation initiale.
- Les taux de rendement public pour un individu diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur, dans le cadre de la formation initiale.

Autres publications de l'OCDE

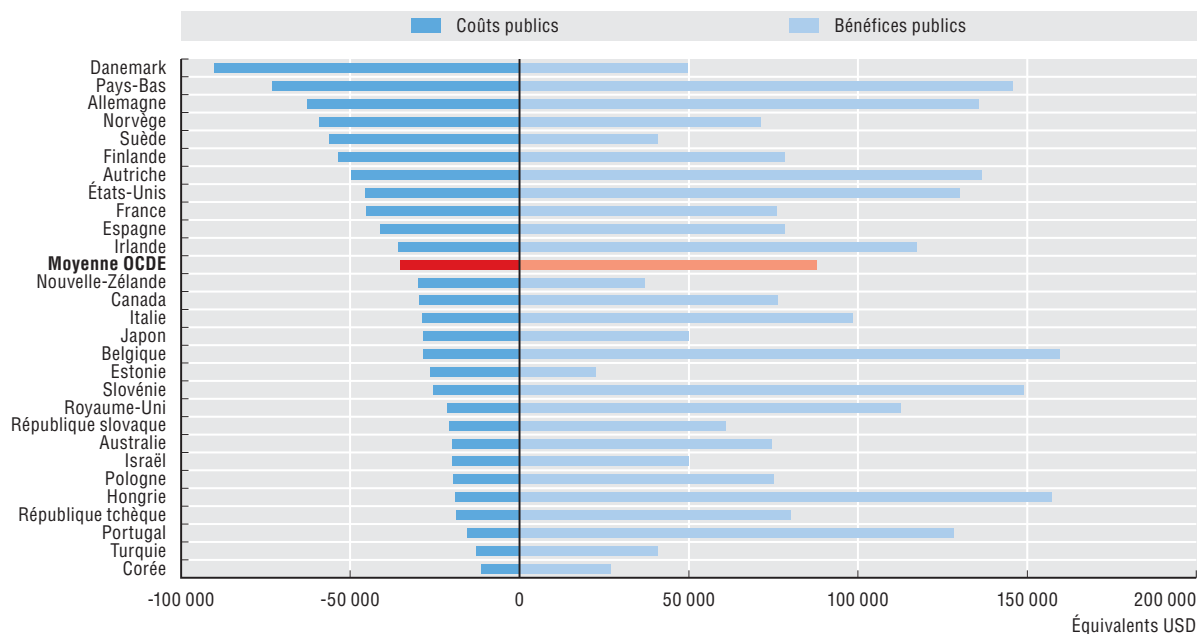
Comprendre l'impact social de l'éducation (2007).

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels facteurs incitent la société à investir dans l'éducation ?

Graphique 2.7. **Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures pour une femme, 2008**

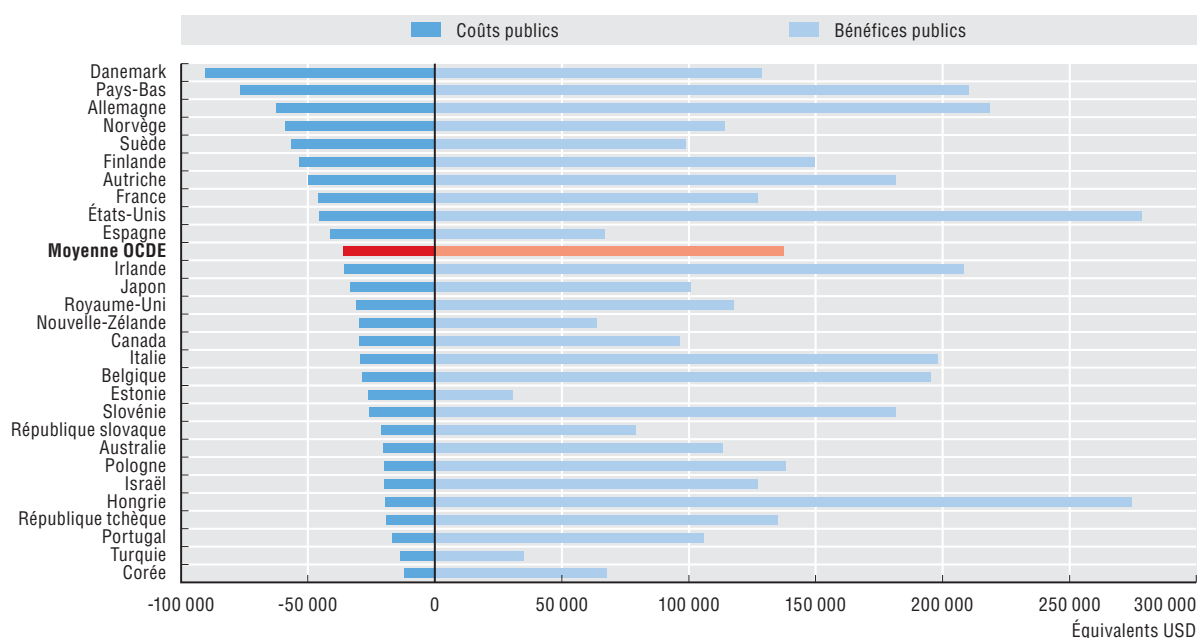
Ce graphique montre la répartition des coûts publics (dépenses directes et manque à gagner en termes d'impôt sur le revenu) et des bénéfices publics (notamment impôt sur le revenu d'un montant plus élevé et besoin de prestations sociales moins important) pour une femme ayant obtenu un diplôme de fin d'études supérieures lors de la formation initiale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement public net d'un investissement dans des études supérieures pour une femme dépasse 52 000 USD.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A9.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682074>.

Graphique 2.8. **Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures pour un homme, 2008**

Ce graphique montre la répartition des coûts publics (dépenses directes et indirectes et manque à gagner en termes d'impôt sur le revenu) et des bénéfices publics (notamment impôt sur le revenu d'un montant plus élevé et besoin de prestations sociales moins important) pour un homme ayant obtenu un diplôme de fin d'études supérieures lors de la formation initiale. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement public net d'un investissement dans des études supérieures pour un homme dépasse 100 000 USD.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A9.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682074>.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels sont les avantages sociaux de l'éducation ?

- Les adultes dont le niveau de formation est plus élevé sont plus susceptibles d'avoir une meilleure espérance de vie, de faire preuve d'un niveau d'engagement civique plus important et d'être plus satisfaits de leur vie.
- Le niveau de formation a un réel impact positif sur l'espérance de vie. Cet impact est néanmoins moins marqué chez les femmes que chez les hommes.
- Les taux de participation aux scrutins électoraux varient sensiblement selon les niveaux de formation dans la plupart des pays. Le taux de participation électorale varie, en moyenne, de 14.8 points de pourcentage parmi les individus âgés de 25 à 64 ans, selon qu'ils sont très instruits ou peu instruits. Cet écart est particulièrement important chez les jeunes adultes (26.8 points de pourcentage).

Description

Améliorer le bien-être de la population et renforcer la cohésion sociale comptent parmi les grandes priorités de l'action publique dans tous les pays de l'OCDE. Il existe un consensus sur l'importance du rôle que l'éducation et les compétences peuvent jouer pour atteindre ces objectifs, mais les certitudes quant aux moyens de parvenir à ce but sont beaucoup moins grandes. Cet indicateur analyse la relation entre le niveau de formation et des aspects du bien-être social (les « retombées sociales ») dans les pays de l'OCDE. Il étudie trois de ces retombées : l'espérance de vie, la participation électorale et la satisfaction à l'égard de la vie.

Résultats

Le niveau de formation est une variable prédictive importante de l'espérance de vie. Les hommes diplômés de l'enseignement supérieur peuvent espérer vivre huit ans de plus que les hommes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cet écart se réduit à quatre ans pour les femmes, bien que de manière générale elles vivent plus longtemps que les hommes. Chez les hommes, l'espérance de vie varie très sensiblement en fonction du niveau de formation dans les pays d'Europe centrale. En République tchèque, un homme âgé de 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur peut espérer vivre, en moyenne, 17 ans de plus qu'un homme du même âge qui a arrêté ses études avant la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Dans la plupart des pays, la participation aux scrutins électoraux est également liée au niveau de formation des individus. Le taux de participation électorale varie, en moyenne, de 14.8 points de pourcentage parmi les individus âgés de 25 à 64 ans, selon qu'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur ou qu'ils ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cet écart est nettement plus important chez les jeunes adultes (soit ceux âgés de 25 à 34 ans) : il s'établit à 26.8 points de pourcentage. En Allemagne, cet écart atteint même 49.6 points de pourcentage chez les jeunes adultes. De plus, les élèves de 8^e année (soit ceux âgés de 14 ans environ) qui ont un niveau plus élevé de connaissances civiques sont plus

susceptibles, une fois adultes, d'être favorables à l'égalité des droits des minorités ethniques. En Nouvelle-Zélande, par exemple, les élèves dont le niveau de connaissances civiques est le moins élevé accusent un score de 45.6 points seulement sur une échelle mesurant l'attitude favorable envers l'égalité des droits des minorités ethniques, contre 56.1 points chez les élèves les plus au fait des matières civiques.

Enfin, les adultes disposant des plus hauts niveaux de formation sont généralement plus susceptibles de s'engager dans des activités sociales et de déclarer un degré élevé de satisfaction de la vie que les adultes disposant de niveaux de formation moins élevés.

Définitions

Cet indicateur se base sur les travaux du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société, en collaboration avec le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). Les calculs se basent sur les données provenant de la Base de données statistiques d'Eurostat, de la Base de données CANSIM de STATCAN au Canada, de FitzGerald, Byre et Znuderl (2011) pour l'Irlande, des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (2010) aux États-Unis, de l'Enquête sociale européenne (ESS) de 2008 et de 2010, de l'Enquête sociale générale (GSS) de 2008 au Canada, de l'enquête *Current Population Survey* (CPS) de 2008 aux États-Unis et de l'enquête *Estudo Eleitoral Brasileiro* (ESEB) de 2010 pour le Brésil.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A11).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le niveau de formation et l'espérance de vie, le taux de participation électorale et l'engagement dans des activités sociales.
- La relation entre niveau de formation et comportement civique.

Autres publications de l'OCDE

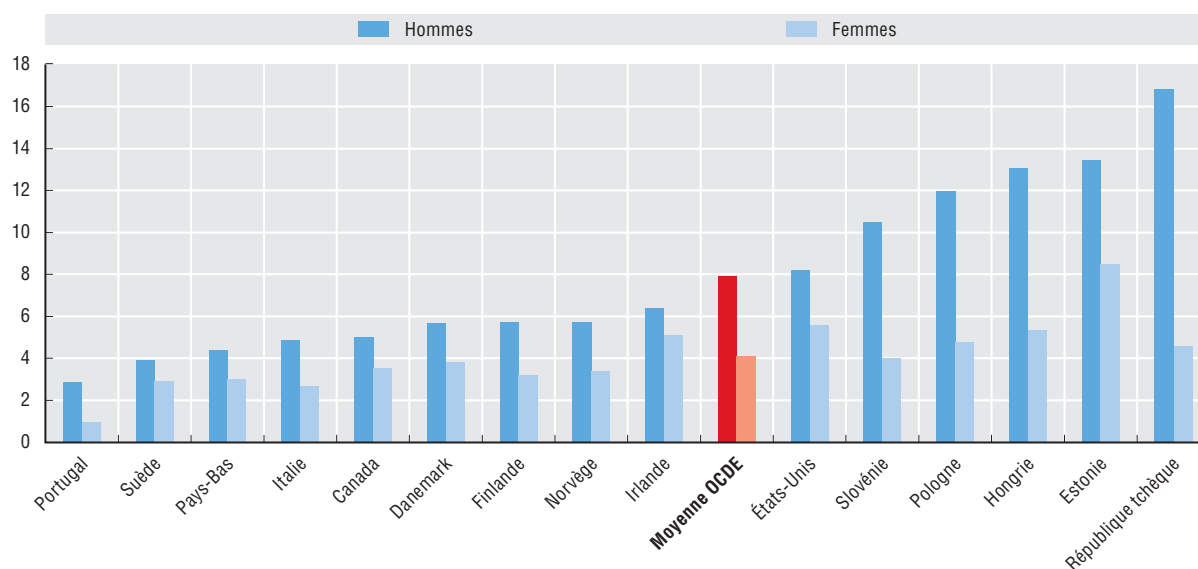
L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale (2010).

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels sont les avantages sociaux de l'éducation ?

Graphique 2.9. **Écarts d'espérance de vie entre les niveaux de formation, selon le sexe, 2010**

Ce graphique montre les différences dans le nombre d'années restant à vivre à l'âge de 30 ans entre les individus les plus instruits et les moins instruits, selon le sexe.

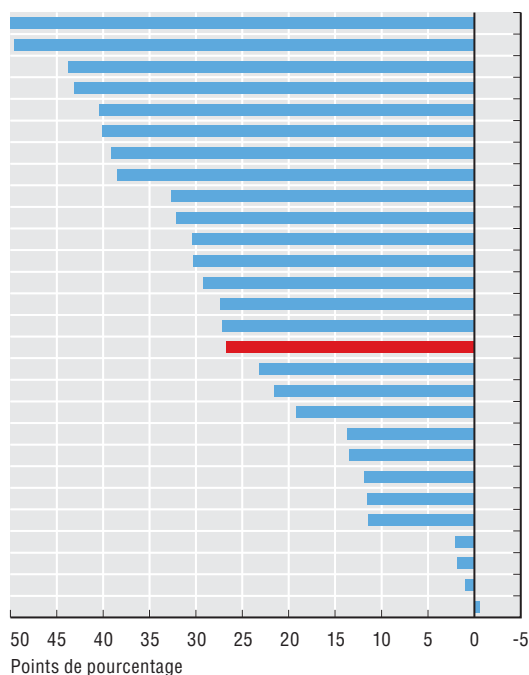


Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A11.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682245>.

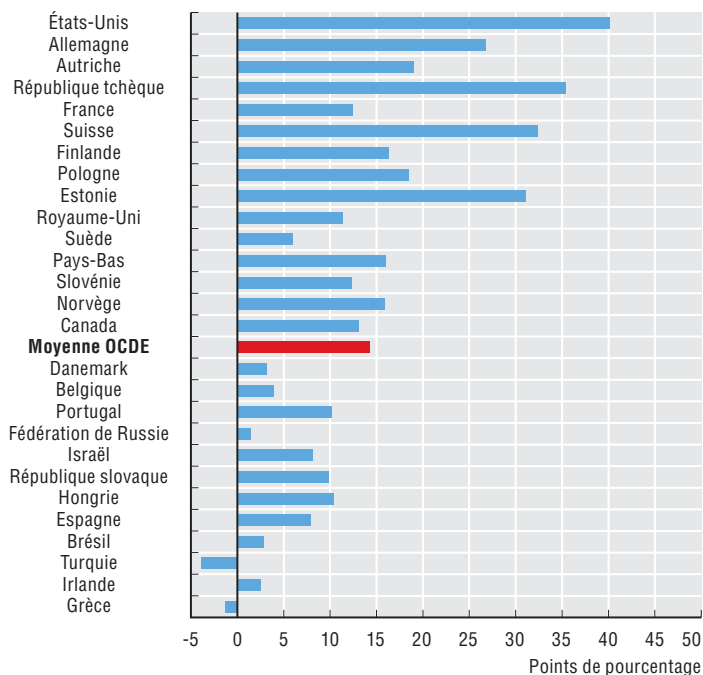
Graphique 2.10. **Écarts de participation électorale entre les niveaux de formation, par groupe d'âge, 2010**

Ce graphique montre les différences de taux de participation électorale entre les individus disposant d'un niveau élevé de formation et ceux disposant d'un faible niveau de formation, à des âges différents. Les pays dans lesquels le suffrage est obligatoire (la Belgique, la Grèce et la Turquie) sont inclus dans les données dans cette étude.

Différence de participation électorale entre les jeunes adultes (25-34 ans) les plus instruits et les moins instruits



Différence de participation électorale entre les adultes plus âgés (55-64 ans) les plus instruits et les moins instruits



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A11.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682264>.

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur l'économie ?

- Plus de 50 % de la croissance du PIB enregistrée dans les pays de l'OCDE ces dix dernières années s'explique par la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement supérieur.
- En moyenne, les employeurs payent près de deux fois plus pour un travailleur âgé de 45 à 54 ans diplômé de l'enseignement supérieur que pour un travailleur dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- C'est en Australie, en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni que les salaires sont les plus attractifs pour les diplômés de l'enseignement supérieur : leur pouvoir d'achat dépasse 40 000 USD, en moyenne, par an.

Description

Les compétences de la main-d'œuvre et le prix à payer pour les exploiter déterminent l'évolution des pays sur la scène mondiale. Les secteurs des services et les systèmes de production devenant de plus en plus complexes, ils requièrent des travailleurs plus qualifiés. Avec l'intensification de la mobilité des travailleurs dans le monde, il est plus important de trouver un juste équilibre entre l'amélioration de l'équité dans la société et l'offre d'incitations financières persuasives pour attirer et fidéliser les travailleurs qualifiés.

L'élévation du niveau de formation de la population, l'amélioration des perspectives d'emploi et l'accroissement des revenus résultant de l'augmentation du nombre d'années d'études peuvent contribuer à la croissance et à la prospérité des pays de l'OCDE. Dans ce contexte, l'évolution de la contribution des revenus du travail à la croissance du PIB selon les niveaux de formation est un indicateur simple qui illustre le passage aux segments supérieurs de compétence et l'impact que cela peut avoir sur la croissance économique.

Résultats

En moyenne, la moitié environ de la croissance du PIB s'explique par la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement supérieur. En France, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse, les diplômés de l'enseignement supérieur contribuent à hauteur de 60 % au moins à la croissance du PIB. Au Danemark et en Irlande, la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement supérieur est supérieure à la croissance du PIB, essentiellement à cause de l'évolution de la demande vers les segments supérieurs de compétence et de l'impact de la crise économique mondiale sur l'activité économique dans ces pays.

Le coût annuel de la main-d'œuvre augmente fortement avec l'élévation du niveau de formation. Le coût annuel de la main-d'œuvre (hommes et femmes confondus) dans les pays de l'OCDE s'établit, en moyenne, à 38 000 USD chez les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à 46 000 USD chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à 68 000 USD chez les diplômés de l'enseignement supérieur. En Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et aux Pays-Bas, les employeurs paient au moins 20 000 USD de plus par an par travailleur diplômé de l'enseignement supérieur par rapport à la moyenne de l'OCDE.

C'est en Australie, en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni que les salaires sont les plus attractifs pour les diplômés de l'enseignement supérieur : leur pouvoir d'achat y est, en moyenne, supérieur à 40 000 USD par an. On observe des différences substantielles dans la fiscalité du travail en vigueur dans les pays de l'OCDE. Après contrôle des prélèvements obligatoires non fiscaux, des cotisations sociales patronales et de l'impôt sur le revenu, dans les pays de l'OCDE, les individus âgés de 45 à 54 ans peuvent s'attendre à percevoir, en moyenne, 62 % du coût total de leur travail lorsque leur niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, contre 56 % de ce coût lorsqu'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur. Les diplômés de l'enseignement supérieur peuvent s'attendre à percevoir un pourcentage égal ou supérieur à 70 % du coût total de leur travail en Corée, en Israël et en Nouvelle-Zélande, mais inférieur à 50 % en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède.

Tendances

Même durant la crise économique récente, la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement supérieur a eu un impact positif sur le PIB, de l'ordre de plus de 0.5 point de pourcentage par an (entre 2008 et 2010). En 2009, le PIB a diminué de près de 4 % dans les pays de l'OCDE, mais la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement supérieur a continué de contribuer au PIB à hauteur de 0.4 %.

Définitions

Les données sur le PIB et les revenus du travail utilisées comme base de calcul dans cet indicateur ont été extraites en septembre 2011 de la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*. Les données concernant les revenus des actifs sont combinées aux données sur les cotisations sociales patronales et les prélèvements obligatoires non fiscaux, qui proviennent de la *Base de données de l'OCDE relative aux impôts sur les salaires*.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A10).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La relation entre la croissance du PIB et la croissance des revenus du travail.

Autres publications de l'OCDE

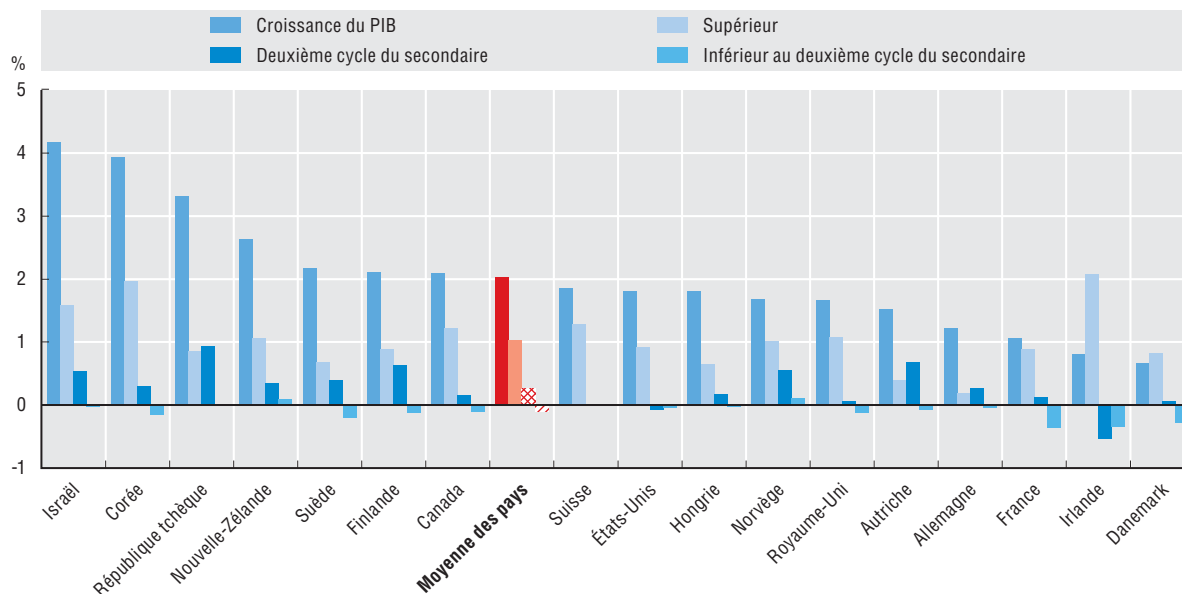
Les impôts sur les salaires (2011).

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur l'économie ?

Graphique 2.11. **Croissance moyenne du PIB au cours d'une année et croissance des revenus du travail selon le niveau de formation entre 2000 et 2010**

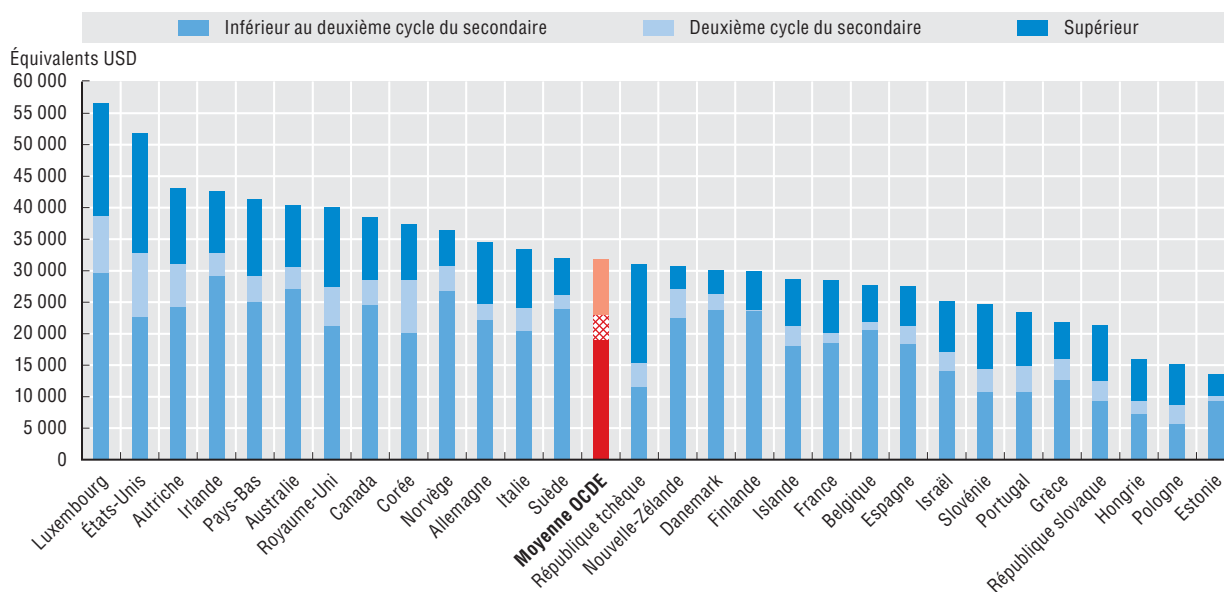
Ce graphique montre le lien existant entre la croissance du PIB et la croissance des revenus du travail entre 2000 et 2010. Dans de nombreux pays, plus de la moitié de la croissance du PIB enregistrée s'explique par la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A10.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682112>.

Graphique 2.12. **Revenus moyens du travail selon le niveau de formation (2009 ou dernière année disponible)**

Ce graphique compare les revenus moyens du travail selon le niveau de formation dans différents pays, en équivalents USD sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA).



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A10.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682131>.





3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?

Les dépenses par élève/étudiant ont-elles augmenté ?

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

Quelle part des dépenses publiques est consacrée à l'éducation ?

Quel est le rôle des dépenses privées ?

Quel est le montant des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur ?

À quoi les fonds destinés à l'éducation sont-ils utilisés ?

Quel est le coût salarial des enseignants ?

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?

- Les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 9 252 USD par an par élève/étudiant, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. Le niveau des dépenses varie toutefois considérablement d'un pays à l'autre.
- En moyenne, les pays de l'OCDE dépensent quasiment deux fois plus par étudiant dans l'enseignement supérieur que par élève dans le primaire.
- La plupart des dépenses d'éducation sont consacrées à la rémunération des enseignants et des autres personnels.

Description

Cet indicateur montre le niveau combiné des dépenses publiques et privées dans l'éducation. Dans les débats sur l'apprentissage, l'exigence de qualité – qui peut être synonyme d'accroissement des dépenses par élève/étudiant – est souvent tempérée par le désir de garder les impôts à un niveau peu élevé. Cette question est d'autant plus importante en période de crise économique et de limitation des dépenses publiques. S'il est difficile de déterminer le niveau de dépenses requis pour préparer un élève/étudiant à la vie active, les comparaisons internationales peuvent fournir des points de référence pour la comparaison des ressources de l'éducation.

Résultats

Les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 9 252 USD par an par élève/étudiant dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Cependant, ces dépenses varient beaucoup d'un pays à l'autre. Elles ne représentent pas plus de 4 000 USD/an en Afrique du Sud, en Argentine, au Brésil, au Chili, en Indonésie et au Mexique, mais passent la barre des 10 000 USD/an en Australie, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Irlande, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, et celle des 15 000 USD/an aux États-Unis.

Les facteurs déterminant les dépenses d'éducation varient selon les pays. À titre d'exemple, parmi les dix pays où les dépenses unitaires des établissements d'enseignement sont les plus élevées dans l'enseignement secondaire, la Belgique, le Danemark, les États-Unis, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse figurent parmi les dix pays où le salaire des enseignants est le plus élevé à ce niveau d'enseignement, et l'Autriche, la Belgique, le Danemark et la Norvège, parmi les pays où les taux d'encadrement sont les plus élevés à ce niveau d'enseignement.

Dans chaque pays de l'OCDE, les dépenses montent en flèche du primaire à l'enseignement supérieur. Les pays de l'OCDE dépensent en moyenne, par an et par élève/étudiant, 7 719 USD dans l'enseignement primaire, 9 312 USD dans l'enseignement secondaire et 13 728 USD dans l'enseignement supérieur.

L'essentiel des dépenses d'éducation est consacré à la rémunération des personnels enseignants et autres, ainsi qu'à d'autres services éducatifs (occupation des infrastructures, matériel pédagogique, manuels, gestion des établissements). Au niveau supérieur, toutefois, d'autres services – notamment les activi-

tés de recherche-développement (R-D) – représentent une large part des dépenses. Le budget de R-D représente 31 %, en moyenne, des dépenses totales par étudiant. Les dépenses de R-D représentent même plus de 40 % des dépenses totales par étudiant en Norvège, au Portugal, en Suède et en Suisse. Abstraction faite des activités de R-D et des services auxiliaires, les dépenses au titre des services éducatifs dans les établissements d'enseignement supérieur tombent en moyenne à 8 944 USD par an et par étudiant. Par contraste, les dépenses consacrées aux services auxiliaires aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ne dépassent 10 % des dépenses totales par élève/étudiant que dans les pays suivants : Corée, Finlande, France, Hongrie, République slovaque, Royaume-Uni et Suède.

Pour finir, il convient de noter que l'examen des seules dépenses annuelles par élève/étudiant peut ne pas refléter entièrement la totalité des dépenses unitaires à chaque niveau d'enseignement. Par exemple, les dépenses unitaires annuelles au titre de l'enseignement supérieur sont assez similaires au Japon (15 957 USD) et en Belgique (15 443 USD). Cependant, les études supérieures durent en moyenne plus d'une année supplémentaire au Japon qu'en Belgique. Il en résulte que les dépenses unitaires cumulées sur la durée des études supérieures de la Belgique (46 175 USD) sont inférieures de près de 20 000 USD à celles du Japon (66 856 USD).

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011. Les dépenses unitaires à un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants (en équivalents temps plein).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B1).

Parmi les domaines couverts figurent :

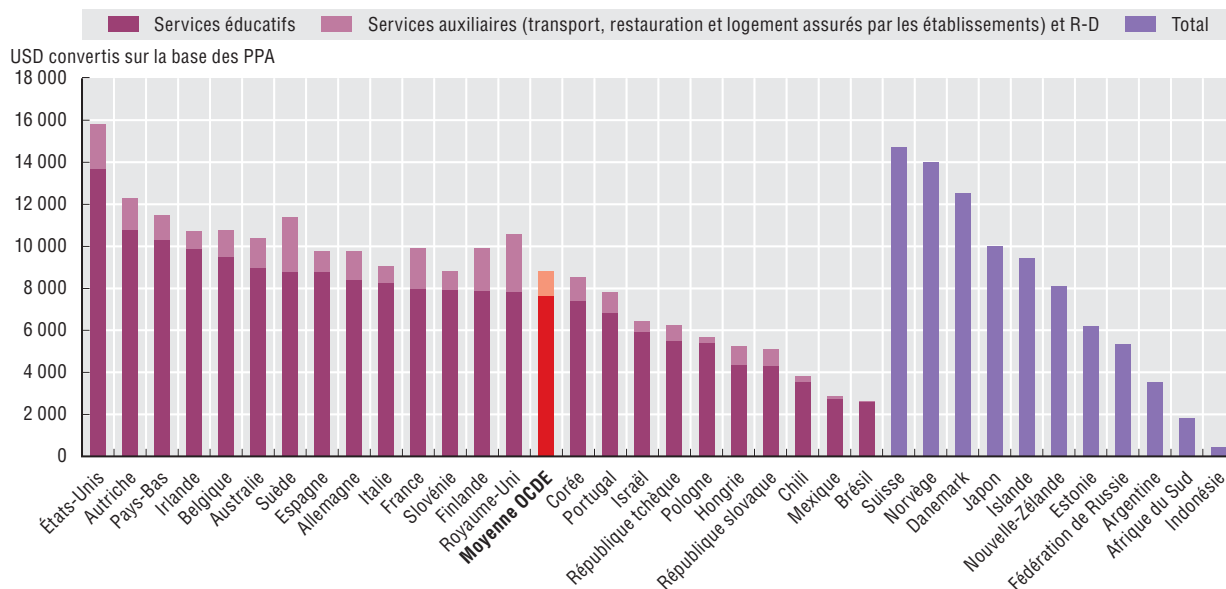
- Les dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, et en pourcentage du PIB par habitant.
- Les dépenses cumulées des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?

Graphique 3.1. **Dépenses annuelles par élève/étudiant, 2009**

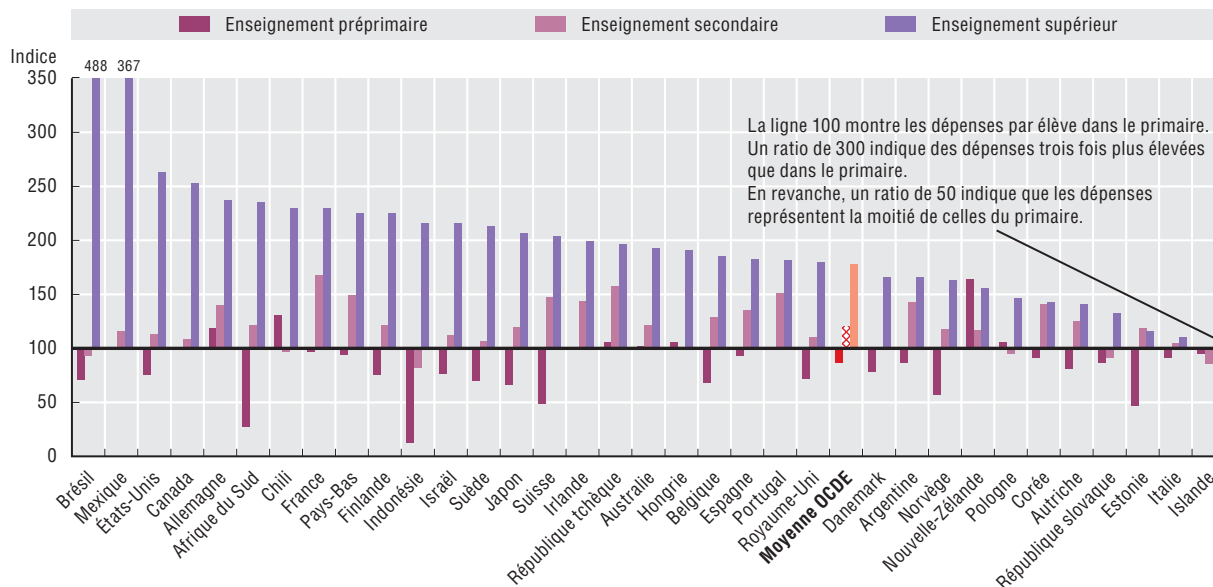
Ce graphique montre les dépenses annuelles (des établissements d'enseignement) par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. Ces chiffres donnent une idée du coût unitaire de l'éducation dans le cadre institutionnel.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682397>.

Graphique 3.2. **Dépenses à différents niveaux d'enseignement par rapport aux dépenses dans l'enseignement primaire, 2009**

Ce graphique compare les dépenses annuelles (des établissements d'enseignement) par élève/étudiant dans les différents niveaux d'enseignement aux dépenses dans le primaire.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B1.1a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682359>.

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Les dépenses par élève/étudiant ont-elles augmenté ?

- Entre 2000 et 2009, période durant laquelle les taux de scolarisation sont restés en règle générale constants, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ont progressé de plus de 36 % en moyenne.
- Dans l'enseignement supérieur, les dépenses par étudiant ont progressé de 15 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE entre 2000 et 2009. Cependant, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement supérieur ont diminué dans 6 pays car les dépenses n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs.
- En 2009, la crise économique mondiale n'avait pas encore eu d'impact sur les investissements dans l'éducation dans la majorité des pays de l'OCDE.

Description

Cet indicateur montre si les dépenses d'éducation ont progressé ou chuté au cours des dernières années. Les décideurs sont soumis à une pression constante pour améliorer la qualité des services d'éducation tout en élargissant l'éventail des possibilités d'accès, en particulier dans l'enseignement supérieur. Sur la durée, les dépenses au titre des établissements d'enseignement tendent à augmenter, en grande partie du fait de l'augmentation des salaires des enseignants qui suit l'évolution générale des rémunérations. Toutefois, un coût consacré à l'instruction des élèves/étudiants qui ne s'accompagne pas d'une amélioration des résultats éducatifs laisse se profiler le spectre d'une chute des niveaux de productivité.

Résultats

Entre 1995 et 2009, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ont progressé, en moyenne, de 56 % dans les pays de l'OCDE. Elles ont augmenté dans une mesure relativement comparable entre 2000 et 2005, et entre 2005 et 2009, signe que la crise économique mondiale n'avait pas encore eu d'impact sur les investissements dans l'éducation dans la majorité des pays. La Hongrie et le Mexique sont les deux seuls pays où les dépenses unitaires au titre de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ont régressé entre 2005 et 2009. Entre 2000 et 2009, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur ont augmenté de 16 % au moins dans 24 pays. Elles ont même progressé de plus de 50 % au Brésil, en Corée, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni. Entre 2000 et 2009, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur n'ont, en revanche, pas progressé de plus de 10 % en France, en Israël et en Italie. L'évolution des effectifs d'élèves ne semble pas avoir été le facteur déterminant de l'évolution des dépenses à ces niveaux d'enseignement.

Le constat est différent dans l'enseignement supérieur. Les dépenses unitaires ont diminué dans certains pays entre 1995 et 2009, les dépenses n'ayant pas progressé au même rythme que les effectifs scolarisés à ce niveau d'enseignement. Les dépenses unitaires au titre de l'enseignement supérieur ont diminué entre 2000 et 2009 aux États-Unis, en Islande et en Israël. Il en va de même au Brésil, en Hongrie et en Suisse, où les dépenses publiques par étudiant ont diminué durant cette période. Dans tous ces pays, cette régression s'explique en grande partie par l'augmentation rapide des effectifs d'étudiants (25 %, voire davantage). En moyenne, dans les pays de

l'OCDE, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement supérieur sont restées stables entre 1995 et 2000, puis ont augmenté entre 2000 et 2005, et entre 2005 et 2009, lorsque les gouvernements ont investi massivement en réponse au développement de l'enseignement supérieur. En Corée, en Espagne, en Estonie, au Portugal et au Royaume-Uni, les dépenses unitaires d'éducation à ce niveau d'enseignement ont progressé de 30 % au moins entre 2000 et 2009.

Tendances

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'augmentation des effectifs n'est pas toujours allée de pair avec une revalorisation des investissements dans l'éducation. De plus, certains pays de l'OCDE choisissent d'ouvrir davantage l'accès à l'enseignement supérieur, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi universelle des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Les crises financières peuvent avoir un impact tant sur les investissements dans l'éducation que sur les effectifs scolarisés. Par conséquent, la récente crise économique mondiale a vraisemblablement modifié le niveau de dépenses unitaires. Toutefois, comme cette crise a éclaté vers la fin de l'année 2008, les chiffres ne donnent pas encore la mesure totale de cet impact.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011. Les pays de l'OCDE ont été invités à rassembler les données de 1995, de 2000 et de 2005 en tenant compte des définitions et du champ d'application de l'exercice UOE de collecte de données mené au cours de l'année 2011. Toutes les données sur les dépenses et sur le PIB de 1995, de 2000 et de 2005 ont été ajustées en fonction du niveau des prix de 2009 sur la base du déflateur des prix du PIB. Les dépenses unitaires à un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants (en équivalents temps plein).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B1).

Parmi les domaines couverts figurent :

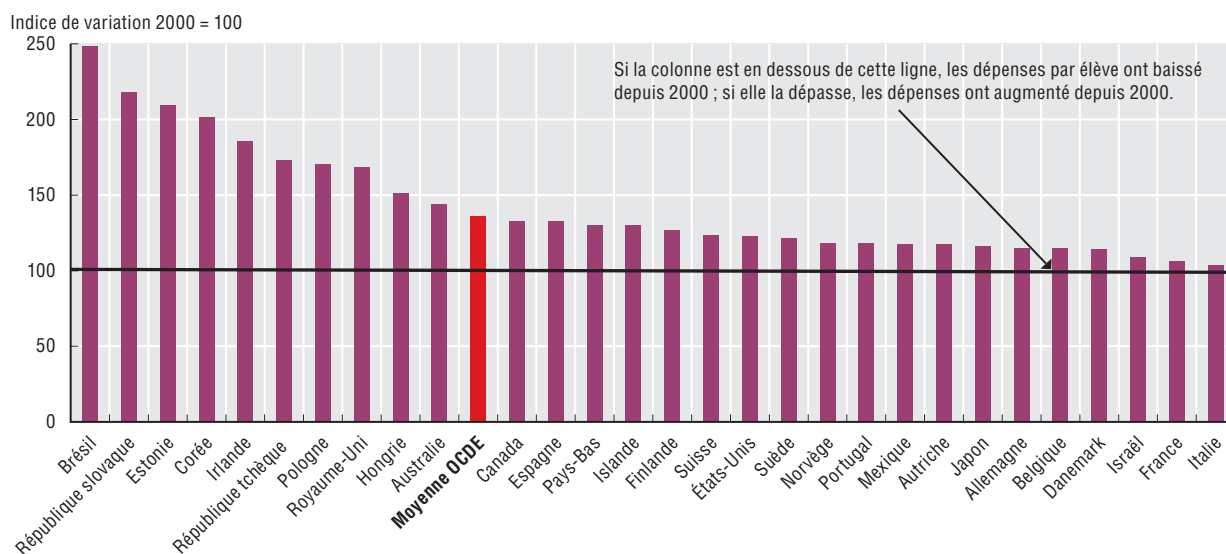
- L'évolution des dépenses des établissements d'enseignement par niveau d'enseignement.
- L'évolution des dépenses et du PIB par habitant.

Autres publications de l'OCDE

Les grandes mutations qui transforment l'éducation (2010).

Graphique 3.3. **Évolution des dépenses par élève/étudiant dans l'enseignement non supérieur (2000, 2009)**

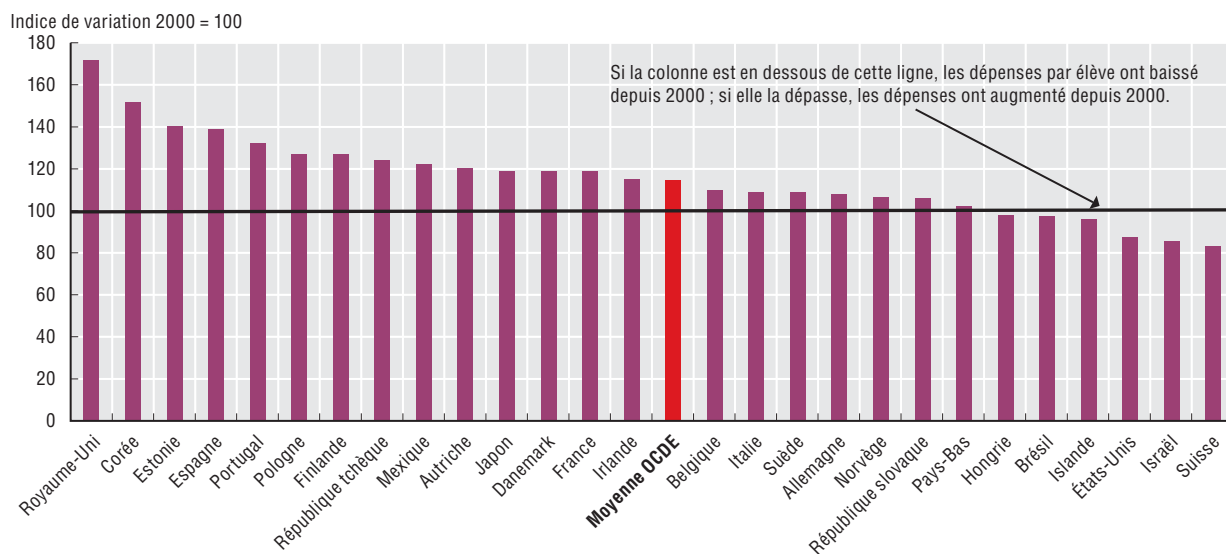
Ce graphique fait état de l'augmentation – ou non – des dépenses en termes réels par élève/étudiant dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B1.5a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682473>.

Graphique 3.4. **Évolution des dépenses par étudiant dans l'enseignement supérieur (2000, 2009)**

Ce graphique fait état de l'augmentation – ou non – des dépenses en termes réels par étudiant dans l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B1.5b, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682492>.

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

- Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 6,2 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement.
- Entre 2000 et 2009, les dépenses au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté, en moyenne, de 36 % dans les pays de l'OCDE, reflétant ainsi le fait que les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur sont plus nombreux que jamais.
- Malgré la crise économique, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont augmenté entre 2008 et 2009 dans 24 des 31 pays dont les données sont disponibles, alors que le PIB a diminué dans 26 d'entre eux.

Description

Cet indicateur examine la part de la richesse nationale qui est investie dans l'éducation. En d'autres termes, il montre quelle priorité un pays (c'est-à-dire son gouvernement, les entreprises privées, et les élèves/étudiants et leur famille) accorde à l'éducation par rapport aux dépenses globales.

Résultats

Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 6,2 % de leur PIB au financement de l'éducation, mais cette proportion varie d'un pays à l'autre : plus de 7 % en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Israël et en Nouvelle-Zélande, mais moins de 5 % en Afrique du Sud, en Hongrie, en Inde, en Indonésie, en Italie, en République slovaque et en République tchèque.

Près de 64 % des dépenses à l'échelle de l'OCDE au titre des établissements d'enseignement, soit 4,0 % du PIB, sont consacrées au financement de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur. L'enseignement supérieur absorbe près d'un quart des dépenses cumulées de l'OCDE dans l'éducation, soit en moyenne 1,6 % du PIB. Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent entre 2,4 % et 2,6 % de leur PIB aux établissements d'enseignement supérieur. Quatre pays consacrent moins de 1 % de leur PIB aux établissements d'enseignement supérieur : l'Afrique du Sud (0,6 %), le Brésil (0,8 %), l'Indonésie (0,7 %) et la République slovaque (0,9 %). La Belgique, le Brésil, la France, l'Islande, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suisse affectent aux établissements d'enseignement supérieur une part de leur PIB qui est inférieure à la moyenne de l'OCDE, mais comptent parmi les pays où la part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur est plus élevée que la moyenne de l'OCDE.

C'est au niveau préprimaire que les dépenses au titre des établissements d'enseignement varient le plus entre les pays. À ce niveau, elles représentent moins de 0,2 % du PIB en Afrique du Sud, en Australie, en Inde, en Indonésie et en Irlande, mais atteignent ou dépassent 0,9 % au Danemark, en Espagne, en Fédération de Russie, en Islande et en Israël. Toutefois, étant donné que les pays organisent et financent souvent l'enseignement préprimaire de manières très différentes, une certaine prudence s'impose avant de tirer de ces données des conclusions sur les conditions d'accès et la qualité de l'encadrement à ce niveau.

Tendances

Étant donné que les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur ont été plus nombreux que jamais entre 2000 et 2009, de nombreux pays ont investi massivement dans l'éducation durant cette période. Ainsi, tous niveaux d'enseignement confondus, les investissements publics et privés dans l'éducation ont augmenté, en moyenne, de 36 % dans les pays de l'OCDE au cours de cette période.

La crise économique mondiale qui a éclaté en 2008 a eu (et a encore) un effet négatif majeur sur les différents secteurs d'activité. Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer avec précision l'impact de la crise dans toute son étendue, il semble que les premières coupes budgétaires ont épargné l'éducation. Israël est le seul pays où les dépenses d'éducation ont régressé en pourcentage du PIB. Entre 2008 et 2009, les dépenses d'éducation ont commencé à régresser en Belgique, en Estonie, aux États-Unis, en Islande, en Italie et au Japon, mais dans une mesure inférieure à la diminution du PIB. C'est ce qui explique pourquoi les dépenses d'éducation ont continué à augmenter en pourcentage du PIB. Dans les autres pays les dépenses d'éducation ont progressé de 4 %, en moyenne.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement comprennent les dépenses au titre des établissements à vocation pédagogique (soit les établissements qui dispensent directement des cours à des individus dans un cadre collectif organisé ou qui pratiquent une forme d'enseignement à distance) et des organismes qui n'ont pas à proprement parler de vocation pédagogique (ceux qui fournissent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement et qui ne se livrent pas directement à des activités d'enseignement).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B2).

Parmi les domaines couverts figurent :

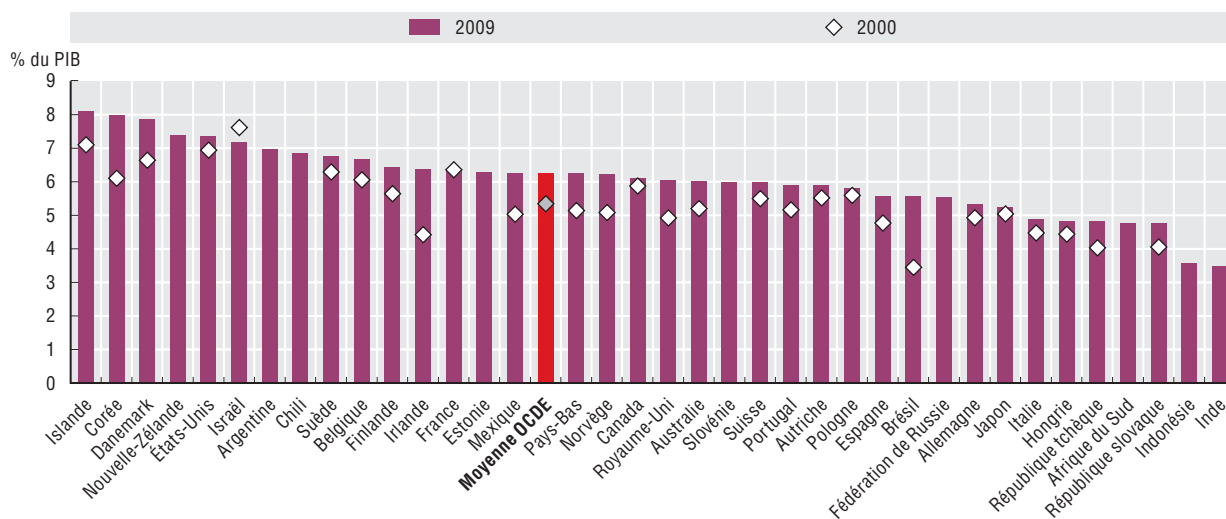
- Les dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.
- L'évolution des dépenses, 1995, 2000, 2005 et 2008-09.

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

Graphique 3.5. Évolution des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB (2000, 2009)

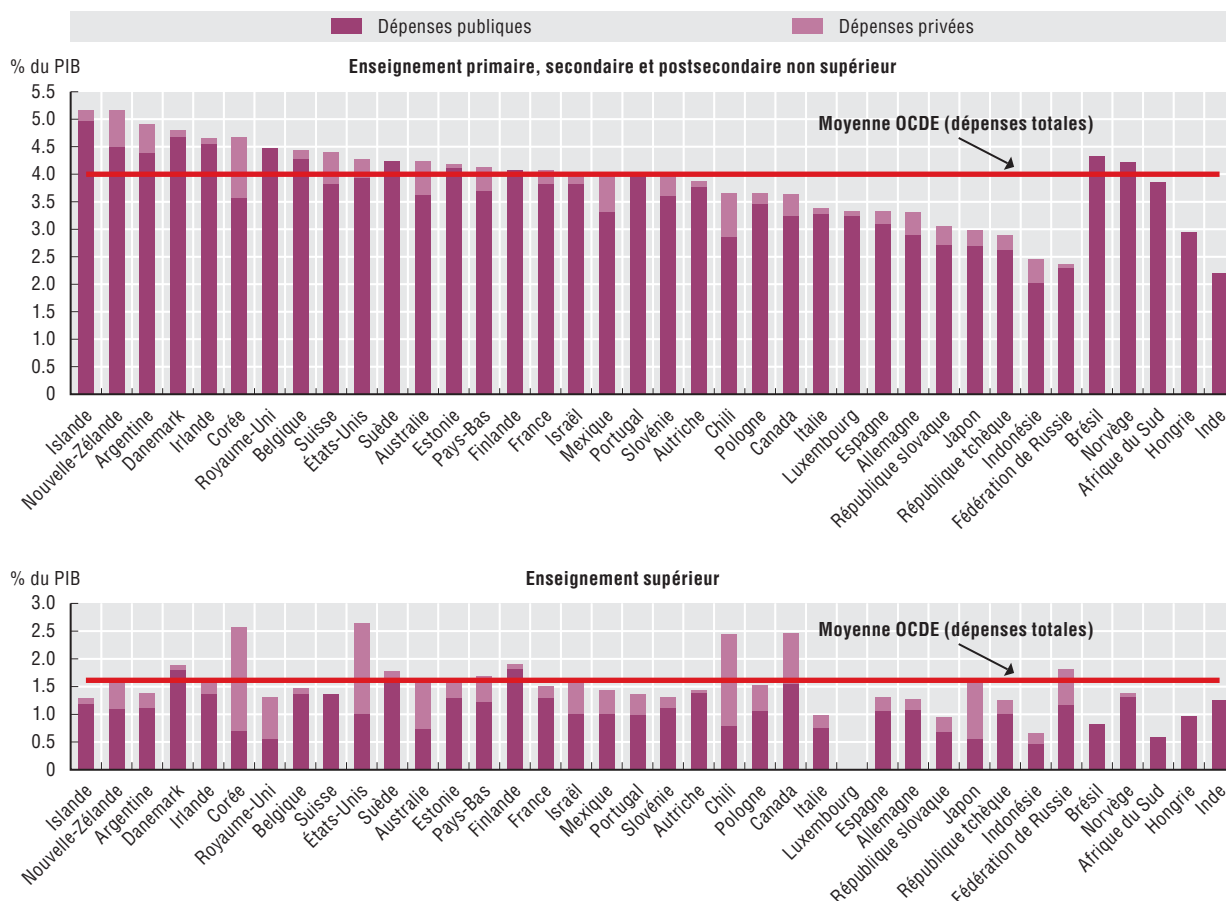
Ce graphique montre la part du revenu national consacrée par les pays au financement des établissements d'enseignement et l'évolution de cette part dans le temps.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682568>.

Graphique 3.6. Dépenses en pourcentage du PIB, 2009

Ces graphiques montrent la part du revenu national – dépenses publiques et privées – consacrée à chaque niveau d'enseignement.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B2.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682606>.

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quelle part des dépenses publiques est consacrée à l'éducation ?

- Le financement public de l'éducation est une priorité sociale représentant 13 % des dépenses publiques totales, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur représentent plus du double de celles consacrées à l'enseignement supérieur.
- La part des dépenses publiques consacrée à l'éducation a légèrement augmenté entre 1995 et 2009 dans la plupart des pays. Au cours de la période 2005-09, toutefois, cette part est restée stable.

Description

La part de l'éducation dans l'ensemble des dépenses publiques donne des indications sur l'importance accordée à l'éducation par rapport à d'autres domaines du secteur public, tels que la santé, la sécurité sociale et la sécurité nationale. Depuis le milieu des années 90, la plupart des pays de l'OCDE ont cherché à consolider les budgets publics et l'éducation a dû rivaliser avec de nombreux autres secteurs pour l'obtention des crédits publics. Cet indicateur évalue la variation des dépenses publiques d'éducation, en valeur absolue et par rapport à la taille des budgets publics.

Résultats

Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 13 % de leurs dépenses publiques totales à l'éducation, avec des niveaux de dépenses variant de moins de 10 % en Italie, au Japon, en République slovaque et en République tchèque, à plus de 19 % au Chili, au Mexique et en Nouvelle-Zélande.

Même les pays qui accusent des niveaux assez faibles de dépenses publiques accordent une très grande priorité à l'éducation. Ainsi, la part de l'éducation dans les dépenses publiques du Brésil, du Chili, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse figure parmi les plus élevées. Pourtant, le total des dépenses publiques ne représente qu'une part relativement faible du PIB de ces pays.

Dans la plupart des pays, l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur absorbe deux tiers environ des dépenses publiques d'éducation. Cela s'explique essentiellement par la scolarisation quasi universelle à ces niveaux d'enseignement. La part privée a également tendance à être plus importante dans l'enseignement supérieur. Dans les pays de l'OCDE et du G20, les dépenses publiques au titre de l'enseignement supérieur représentent un pourcentage des dépenses publiques totales inférieur à 15 % au Royaume-Uni, mais supérieur à 30 % au Canada, en Finlande et en Norvège.

Tendances

Ces 15 dernières années (entre 1995 et 2009), les dépenses publiques d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) ont

légèrement progressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans deux tiers des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles (de 0.5 point de pourcentage, en moyenne, dans ces pays). Toutefois, cette moyenne masque d'importantes variations entre les pays. Les dépenses ont augmenté de plus de 2 points de pourcentage au Brésil, au Danemark, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse, mais ont fortement diminué dans d'autres pays (-1.9 point de pourcentage au Mexique, par exemple).

De plus, les dépenses publiques d'éducation ont évolué de manière très différente entre 2005 et 2009. Durant ces cinq années, elles ont régressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans 19 pays. Les baisses observées ces dernières années sont vraisemblablement dues aux premiers effets de la crise économique mondiale qui a éclaté en 2008 et qui a accru les pressions sur les finances publiques. La baisse la plus importante a eu lieu en Islande, avec un recul de 2.7 points de pourcentage. Cependant, en Nouvelle-Zélande, les dépenses publiques d'éducation ont progressé en pourcentage des dépenses publiques totales (5.8 points de pourcentage).

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011. Les dépenses publiques d'éducation comprennent les dépenses d'éducation de toutes les entités publiques, dont les ministères autres que le ministère de l'Éducation, les exécutifs locaux et régionaux, et les autres organismes publics. Les dépenses publiques totales correspondent à la somme des dépenses non remboursables (dépenses de fonctionnement et dépenses en capital) à tous les niveaux de l'exécutif.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

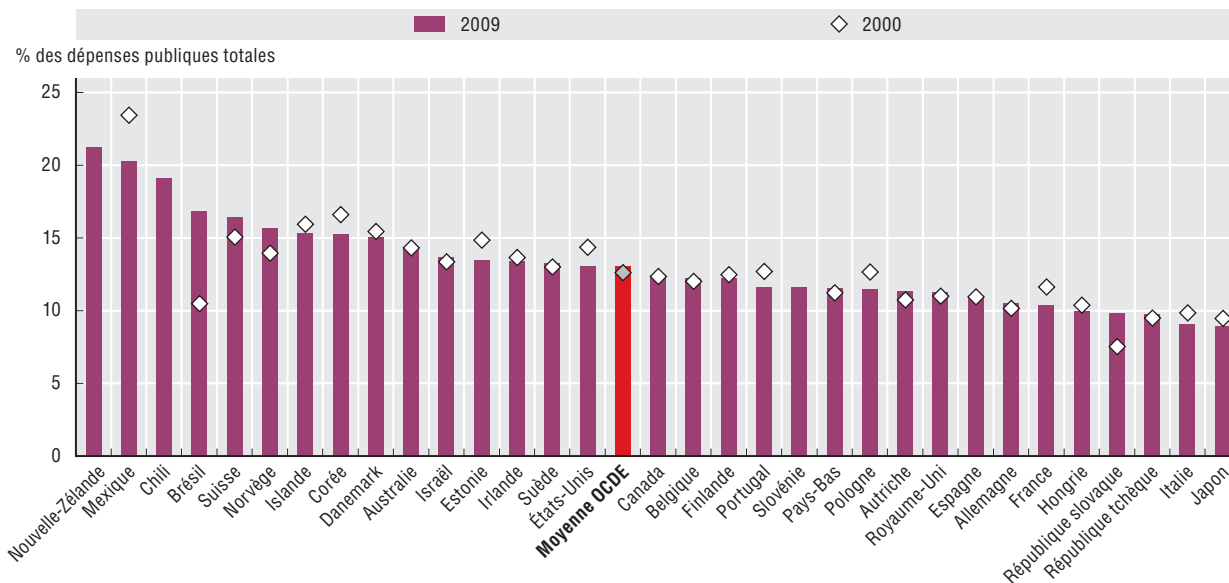
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B4).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La répartition du total des dépenses publiques d'éducation.
- La provenance initiale du financement public de l'enseignement et les destinataires des ressources d'éducation selon les niveaux de l'exécutif.

Graphique 3.7. **Évolution des dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2000, 2009)**

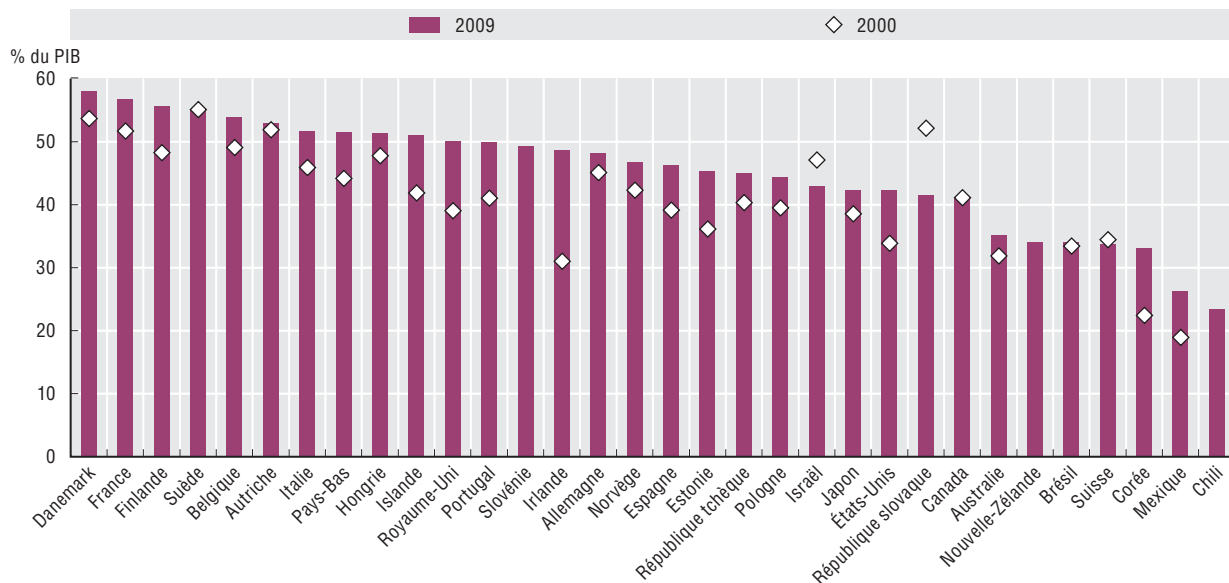
Ce graphique montre les dépenses publiques totales d'éducation (qui comprennent les dépenses au titre des établissements d'enseignement et les dépenses telles que les aides publiques aux ménages) et leur évolution.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B4.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682834>.

Graphique 3.8. **Dépenses publiques totales en pourcentage du PIB (2000, 2009)**

Ce graphique montre l'importance des dépenses publiques dans l'économie nationale. Ces données apportent une base de référence pour examiner la part des dépenses publiques qui est consacrée à l'éducation.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, graphique B4.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932679167>.

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quel est le rôle des dépenses privées ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement proviennent directement de sources publiques.
- Tous niveaux d'enseignement confondus, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés (4 301 USD) représentent presque la moitié de celles relevées au titre des établissements publics (8 329 USD).
- La part privée des dépenses d'éducation dans l'enseignement supérieur représente environ 30 % des dépenses totales à ce niveau d'enseignement.

Description

Cet indicateur montre la répartition du financement des établissements d'enseignement entre entités publiques et privées, surtout au niveau de l'enseignement supérieur. Même si les fonds publics représentent toujours une part prépondérante des investissements en matière d'éducation, le financement privé prend de plus en plus d'importance. Certains craignent que la balance ne se mette à trop pencher d'un côté, au point de décourager ceux qui envisagent de suivre des études supérieures. Il est donc important d'examiner la variation des parts publique et privée du financement afin de déterminer si ce phénomène influence l'évolution des modes et des taux de scolarisation.

Résultats

En moyenne, 84 % du financement des établissements d'enseignement proviennent de fonds publics dans les pays de l'OCDE pour lesquels il existe des données comparables. Le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur provient à 91 % de sources publiques. Ce pourcentage n'est inférieur à 80 % qu'au Chili, en Corée et au Royaume-Uni. Les parts privées du financement tendent à être les plus élevées dans l'enseignement préprimaire et dans l'enseignement supérieur.

Dans l'enseignement préprimaire, la part privée du financement représente, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 18 % des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. Cette part varie toutefois fortement selon les pays. Elle ne représente pas plus de 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, mais dépasse 48 % en Australie, en Corée et au Japon.

Dans l'enseignement supérieur, les fonds privés représentent 30 %, en moyenne, des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. La part des dépenses au titre des établissements d'enseignement supérieur financée par les particuliers, les entreprises et d'autres entités privées représente moins de 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège, mais plus de 40 % en Australie, aux États-Unis, en Israël et au Japon, et passe la barre des 70 % au Chili, en Corée et au Royaume-Uni.

Les entités privées autres que les ménages contribuent davantage, en moyenne, à l'enseignement supérieur qu'aux autres niveaux d'enseignement. En Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède, 10 % ou plus des dépenses au titre de l'enseignement supérieur sont le fait d'entités privées autres que les ménages.

S'ils financent principalement les établissements publics, les fonds publics peuvent également jouer un rôle dans le financement des établissements privés. En moyenne dans les pays de

l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, les dépenses unitaires publiques sont deux fois plus élevées au titre des établissements publics (8 329 USD) qu'au titre des établissements privés (4 301 USD).

Tendances

Entre 2000 et 2009, le financement public a augmenté, tous niveaux d'enseignement confondus, dans tous les pays pour lesquels des données comparables sont disponibles. Le financement privé a toutefois progressé davantage dans plus de trois quarts de ces pays. En conséquence, la part privée des dépenses totales dans l'enseignement supérieur a augmenté entre 2000 et 2009 dans 18 pays sur 25. Cette part a augmenté de 5 points de pourcentage, en moyenne, et de plus de 12 points de pourcentage en République slovaque et au Royaume-Uni.

Il est intéressant de constater que la diminution de la part publique dans les dépenses totales d'éducation, et par conséquent la progression de la part privée, n'est pas allée de pair avec une diminution des dépenses publiques d'éducation (en valeur réelle). En fait, de nombreux pays de l'OCDE affichant les hausses les plus importantes des dépenses privées sont parmi ceux qui ont également connu la plus forte augmentation du financement public de l'éducation. Ce constat suggère que les dépenses privées viennent s'ajouter aux investissements publics, et non s'y substituer.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011. Les dépenses privées comprennent les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées par des aides publiques.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La part relative et l'évolution des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus.
- Les dépenses unitaires publiques annuelles au titre des établissements d'enseignement, par type d'établissement.

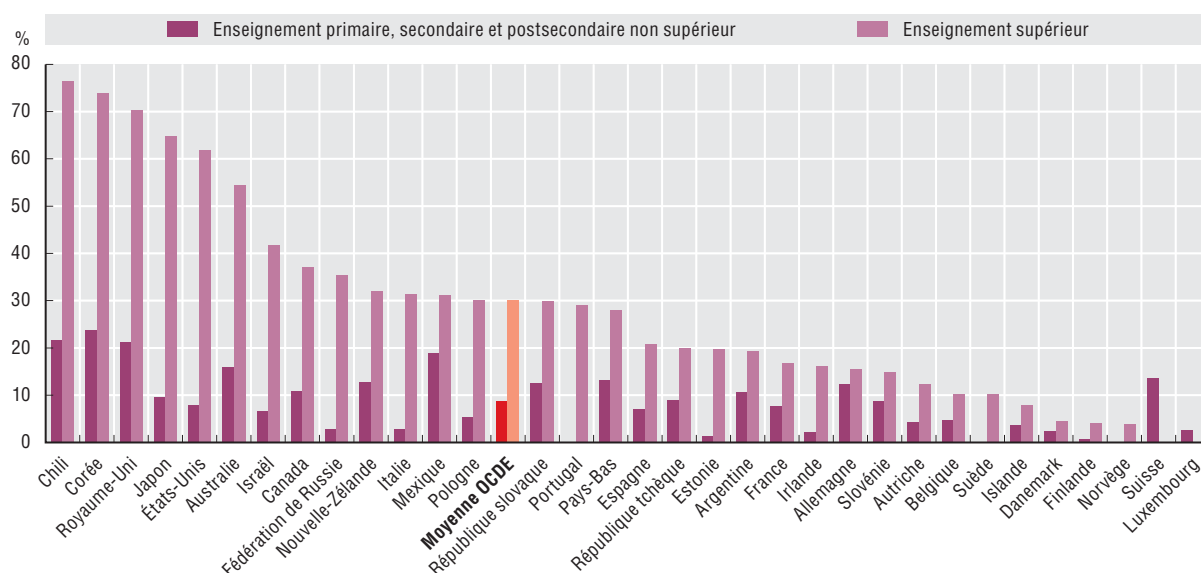
Autres publications de l'OCDE

OECD Reviews of Tertiary Education (série).

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur (revue).

Graphique 3.9. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement, 2009

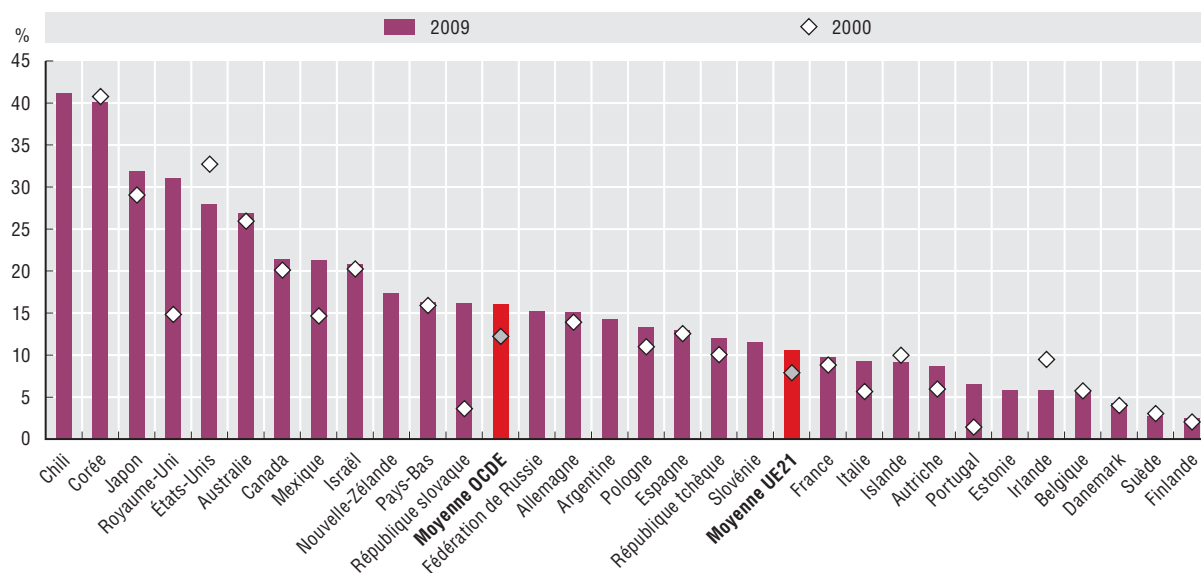
Ce graphique montre le pourcentage des dépenses au titre des établissements d'enseignement provenant de sources privées, par niveau d'enseignement.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableaux B3.2a et B3.2b, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682701> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932682720>.

Graphique 3.10. Évolution de la part des dépenses privées (2000, 2009)

Ce graphique montre la progression – ou non – des dépenses privées en pourcentage des dépenses totales d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, de 2000 à 2009.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B3.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682682>.

Quel est le montant des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur ?

- Dans un tiers des pays de l'OCDE, les établissements publics d'enseignement supérieur facturent des frais de scolarité moyens supérieurs à 1 500 USD aux ressortissants nationaux, mais n'en facturent pas dans huit d'entre eux.
- Les pays où les frais de scolarité sont élevés tendent à compter parmi ceux où les entités privées (les entreprises, par exemple) contribuent le plus au financement des établissements d'enseignement supérieur.
- Dans les pays de l'OCDE où les étudiants doivent s'acquitter de frais de scolarité, mais peuvent prétendre à des aides publiques d'un montant élevé, les taux d'accès à l'enseignement universitaire ne sont pas inférieurs à la moyenne.

Description

Cet indicateur examine la relation entre les frais de scolarité annuels, les dépenses publiques directes et indirectes d'éducation, et les aides publiques aux étudiants visant à couvrir leurs frais de subsistance. Les pouvoirs publics peuvent résoudre les questions d'accès à l'éducation et d'égalité des chances en subventionnant les frais de scolarité et en accordant des aides financières aux étudiants et à leur famille, en particulier aux étudiants issus de milieux modestes. Mais les modalités d'octroi de cette aide – sous forme de subvention, de bourse ou de prêt – sont un sujet de débat dans de nombreux pays.

Résultats

De manière générale, il existe des différences importantes entre les pays de l'OCDE dans la moyenne des frais de scolarité perçus par les établissements d'enseignement public de niveau universitaire. Ces frais sont négligeables ou peu élevés dans les pays nordiques, en Irlande, au Mexique et en République tchèque, mais dépassent les 5 000 USD en Corée et aux États-Unis. Néanmoins, les frais de scolarité ne constituent qu'une partie du tableau. Il est également important de se pencher sur les aides plus générales auxquelles peuvent prétendre les étudiants. En Australie, au Chili, au Danemark, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les bourses et les prêts d'études sont particulièrement bien développés. Dans les pays de l'OCDE, les aides aux ménages et les transferts aux autres entités privées représentent, en moyenne, 21 % du budget public de l'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, les pays peuvent être regroupés en quatre grandes catégories :

- Pays dans lesquels les frais de scolarité sont peu élevés, voire inexistantes, et qui octroient des aides généreuses aux étudiants : pays nordiques.
- Pays dans lesquels les frais de scolarité sont élevés et qui ont mis en place un système développé d'aide financière aux étudiants : Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Royaume-Uni.
- Pays dans lesquels les frais de scolarité sont élevés, mais dont le système d'aide financière aux étudiants est moins développé : Corée et Japon.
- Pays dans lesquels les frais de scolarité sont peu élevés et dont le système d'aide financière aux étudiants est moins développé : Autriche, Belgique, Espagne, France, Irlande, Italie, Mexique, Pologne, Portugal, République tchèque et Suisse.

Tendances

La question des frais de scolarité est toujours au cœur de nombreux débats et au cours des dernières décennies les pays de l'OCDE ont entrepris à ce sujet d'importantes réformes.

Depuis 1995, des frais de scolarité ont été instaurés dans certains Länder allemands, tandis que les frais de scolarité ont augmenté en Australie, en Autriche, aux États-Unis, au Japon, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni. De même, au Danemark, en Irlande et en République slovaque, les frais de scolarité à charge des étudiants en mobilité internationale ont augmenté (seuls les étudiants en mobilité internationale doivent s'acquitter de frais de scolarité dans ces pays). Quelques pays, cependant, ont réduit les frais de scolarité. En Autriche, par exemple, les frais de scolarité instaurés à compter de l'année académique 2001/02 ont été supprimés pour la majorité des étudiants en 2009.

Depuis 2009, la réforme des systèmes de frais de scolarité et d'aide publique s'est poursuivie dans certains pays. En 2011, par exemple, la Corée a revu à la hausse le niveau des aides publiques auxquelles les étudiants peuvent prétendre dans le but d'améliorer l'équité et les taux d'accès à l'enseignement de niveau universitaire. Au Royaume-Uni, les frais de scolarité devraient tripler dans certains établissements en 2012, dans le cadre du plan d'assainissement financier des établissements lancé par le gouvernement.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011. Les données sur les frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement et les aides financières aux étudiants se rapportent à l'année académique 2008-09 et proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2010. Les aides publiques aux ménages comprennent : les subventions et les bourses ; les prêts publics pour études ; les allocations familiales ou pour enfants scolarisés à charge ; les aides publiques en espèces ou en nature expressément destinées à couvrir les frais de logement et de transport, les frais de santé, l'achat de livres et de fournitures scolaires, et les dépenses afférentes aux activités sociales, récréatives et autres ; et les subventions destinées à la prise en charge des intérêts sur les prêts privés.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B5).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les frais de scolarité moyens perçus par les établissements d'enseignement de niveau universitaire.
- La répartition de l'aide financière aux étudiants.
- La gouvernance des établissements d'enseignement supérieur.

Autres publications de l'OCDE

OECD Reviews of Tertiary Education (série).

Politiques et gestion de l'enseignement supérieur (revue).

Graphique 3.11. **Frais de scolarité dans l'enseignement supérieur, 2008-09**

Ce graphique montre les frais de scolarité annuels moyens perçus par les établissements d'enseignement supérieur publics auprès des étudiants nationaux à temps plein pour une formation de niveau universitaire.

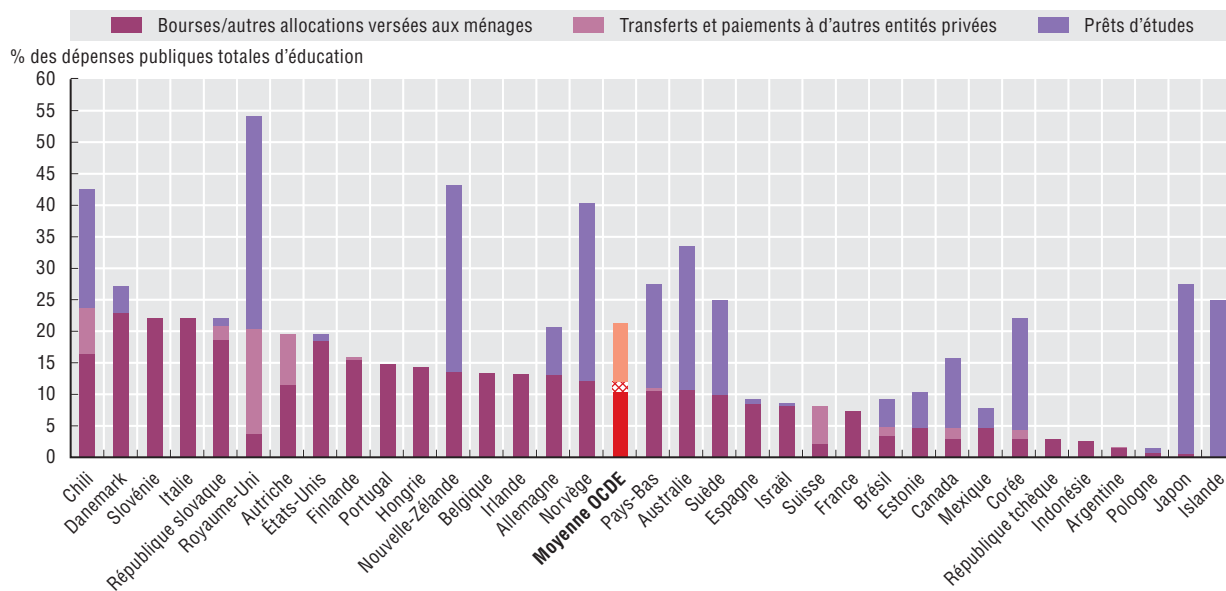
Frais de scolarité annuels moyens en USD



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B5.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682910>.

Graphique 3.12. **Aides publiques au titre des études supérieures, 2009**

Ce graphique montre les aides publiques octroyées aux ménages et aux autres entités privées pour l'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation, ventilées par type d'aide.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B5.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932682948>.

À quoi les fonds destinés à l'éducation sont-ils utilisés ?

- Les dépenses de fonctionnement représentent, en moyenne, plus de 90 % des dépenses totales d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, à l'exception de l'enseignement préprimaire.
- Dans les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, la rémunération des enseignants est le poste le plus important des dépenses de fonctionnement.
- C'est dans l'enseignement supérieur que les postes de dépenses de fonctionnement autres que la rémunération du personnel sont les plus élevés. Ils atteignent en moyenne 32 %, ce qui s'explique en partie par le coût plus élevé des infrastructures et des équipements à ce niveau d'enseignement.

Description

Cet indicateur expose en détail de quelle façon les pays de l'OCDE dépensent leurs fonds destinés à l'éducation, notamment leur répartition entre dépenses en capital (qui sont des postes exceptionnels, comme les bâtiments) et dépenses de fonctionnement (qui sont des postes réguliers, comme le salaire des enseignants). La répartition des fonds entre les différents postes au sein de ces deux catégories de dépenses peut avoir une incidence sur la qualité de service, l'état des moyens à disposition et la capacité des systèmes d'éducation à s'adapter au changement démographique et à l'évolution des effectifs scolarisés.

Résultats

Les dépenses de fonctionnement représentent la part la plus élevée du budget global de l'éducation. Cela est dû à la forte concentration de main-d'œuvre du secteur, où les salaires des enseignants représentent une large part des dépenses de fonctionnement – et des dépenses totales – d'éducation. Dans les pays de l'OCDE, les dépenses de fonctionnement représentent, en moyenne, plus de 90 % du budget global de l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur (91.3 %) et de l'enseignement supérieur (91.0 %), selon les chiffres de 2009.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les salaires du personnel représentent 78 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur. Dans l'enseignement supérieur, c'est la rémunération des personnels qui constitue également le poste le plus important des dépenses de fonctionnement dans tous les pays, sauf en Indonésie et en République tchèque. La rémunération des personnels représente plus de 80 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement supérieur en Argentine (88 %), au Brésil (80 %), au Danemark (83 %) et en Israël (80 %).

La ventilation des dépenses de fonctionnement varie sensiblement entre, d'une part, l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire et, d'autre part, l'enseignement supérieur. La part de la rémunération des enseignants est moindre dans l'enseignement supérieur dans tous les pays sauf au Danemark. Dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur, les autres dépenses de fonctionnement ne dépassent 30 % que dans sept pays, à savoir en Corée (33.1 %), en Finlande (35.6 %), en Indonésie (31.1 %), en Pologne (32.4 %), en République slovaque (36.4 %), en République tchèque (37.6 %) et en Suède (32.2 %).

C'est dans l'enseignement supérieur que les postes de dépenses de fonctionnement autres que la rémunération du personnel sont les plus élevés. Dans les pays de l'OCDE, ils atteignent en moyenne 32 %, ce qui s'explique en partie par le coût plus élevé des infrastructures et des équipements à ce niveau d'enseignement. Dans 18 pays de l'OCDE, la part des dépenses en capital dans les dépenses totales est plus élevée dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur. Cette différence peut s'expliquer par la construction de nouvelles infrastructures imposée par le développement de l'enseignement supérieur enregistré ces dernières années.

Définitions

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011. Les dépenses se rapportent aux établissements publics ou, si ces données sont disponibles, aux établissements publics et privés.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

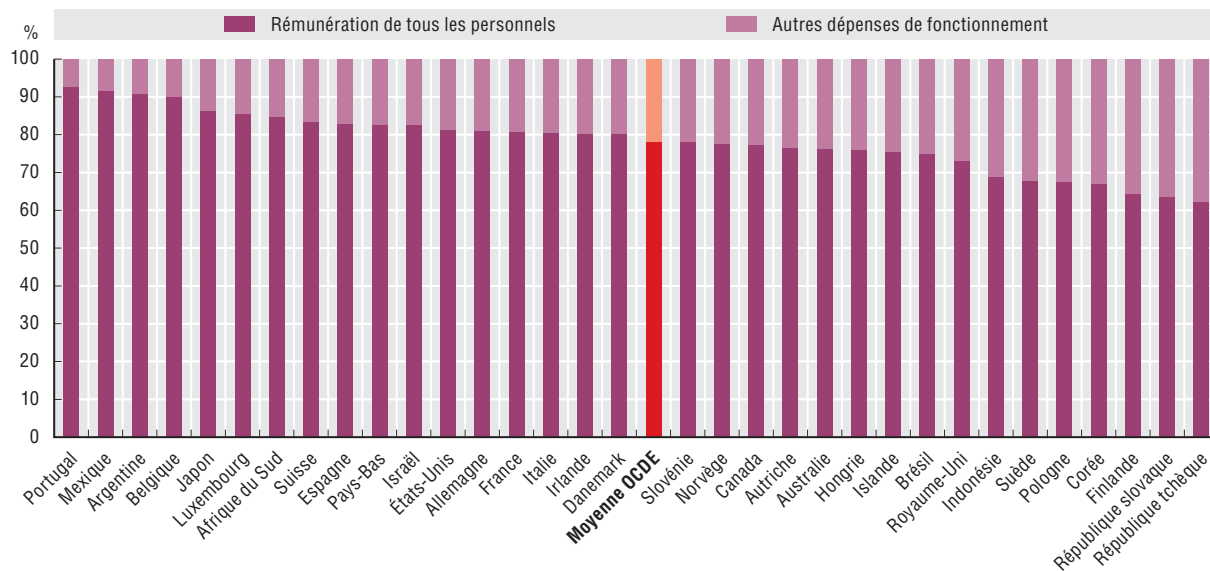
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B6).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB.
- La répartition des dépenses de fonctionnement au titre des établissements, selon le niveau d'enseignement.

Graphique 3.13. **Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement de l'enseignement, 2009**

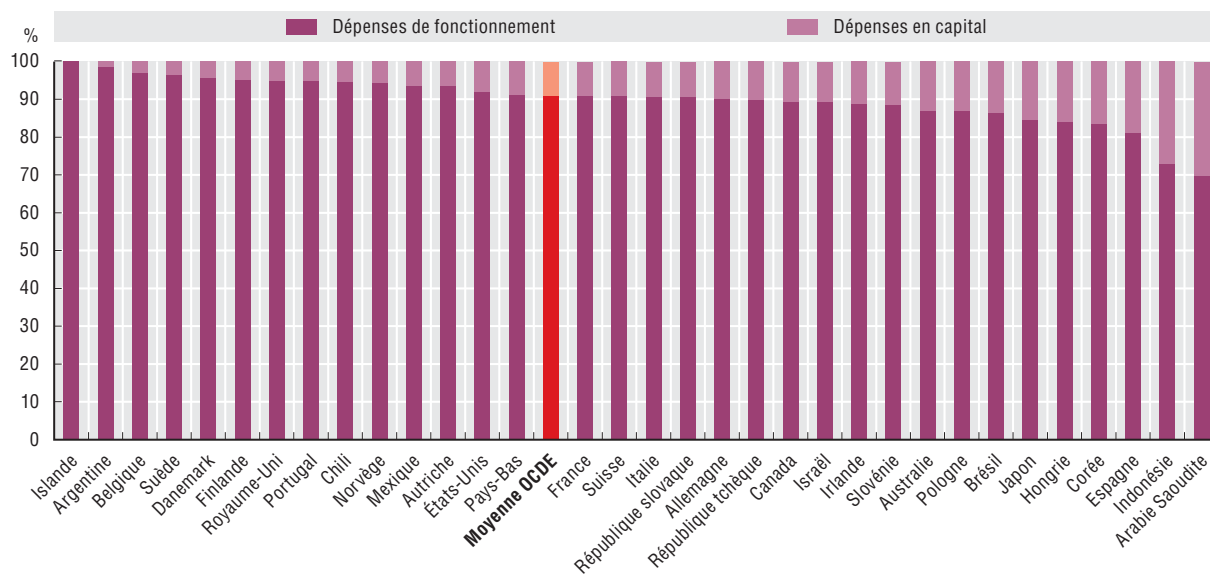
Ce graphique montre la part des dépenses de fonctionnement consacrée à la rémunération des personnels aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur. Les autres postes de dépenses de fonctionnement comprennent notamment : le transport, l'aide psychopédagogique, et les dépenses récurrentes en matière de matériel et de recherche pédagogiques.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B6.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683024>.

Graphique 3.14. **Dépenses en capital et dépenses de fonctionnement dans l'enseignement supérieur, 2009**

Ce graphique montre la répartition entre dépenses en capital et dépenses de fonctionnement selon les pays.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B6.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683024>.

3. LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Quel est le coût salarial des enseignants ?

- Le coût salarial des enseignants par élève varie fortement entre les pays. En 2010, le coût salarial unitaire varie selon un coefficient allant de 1 à 14 ou 15, selon le niveau d'enseignement.
- Quatre facteurs influent sur le coût salarial des enseignants par élève : le temps d'instruction des élèves, le temps d'enseignement, le salaire des enseignants, et la taille des classes.
- Plus le niveau d'enseignement est élevé, plus le coût salarial par élève subit l'influence du salaire des enseignants et moins il dépend de la taille des classes.
- La France et l'Italie sont les seuls pays où le coût salarial des enseignants par élève a régressé entre 2000 et 2010 dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Description

Depuis quelques années, nombre de discussions au sujet de la politique de l'éducation ont pour objet la relation existant entre les moyens mobilisés en faveur de l'éducation et les résultats obtenus. L'objectif des gouvernements est de veiller à ce que les budgets publics financent les postes de dépenses de la manière la plus efficiente possible, tout en satisfaisant les besoins en matière d'éducation de l'ensemble de la population et les exigences économiques. Les nombreuses réformes mises en œuvre au cours de la dernière décennie dans l'enseignement primaire et secondaire ont, de fait, eu un impact important dans ce domaine. Par conséquent, l'examen dans une perspective internationale des pratiques des différents systèmes d'éducation en matière d'allocation des ressources revêt un intérêt considérable. Il est également intéressant d'examiner le coût salarial des enseignants, dans la mesure où celui-ci représente une part importante des dépenses totales.

Résultats

Le coût salarial des enseignants par élève varie fortement entre les pays. Selon les chiffres de 2010, il varie selon un coefficient allant de 1 à 14 dans l'enseignement primaire (de 662 USD au Mexique à 9 404 USD au Luxembourg), de 1 à 15 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (de 729 USD au Mexique à 11 145 USD au Luxembourg) et dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (de 758 USD en Estonie à 11 145 USD au Luxembourg).

Le coût salarial des enseignants dépend du temps d'instruction des élèves, du temps d'enseignement, du salaire des enseignants et de la taille des classes (qui détermine le nombre d'enseignants nécessaires). Les différences concernant le niveau des dépenses peuvent s'expliquer par les différences affectant ces quatre facteurs selon les pays. De même, des combinaisons différentes de ces facteurs peuvent donner lieu à un coût salarial par élève du même ordre.

C'est le salaire des enseignants qui est le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial par élève à chaque niveau d'enseignement. Vient ensuite la taille des classes estimée dans ce classement des facteurs les plus déterminants.

Le niveau de salaire des enseignants dans les pays de l'OCDE dépend naturellement de la richesse relative de ces pays et il peut être utile de rapporter le coût salarial par élève au PIB par habitant. Cette comparaison révèle des écarts importants entre les pays : en moyenne, dans les pays de l'OCDE, le coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire représente 9.4 % du PIB par habitant, mais ce pourcentage varie entre 4.2 % en République slovaque et 23.3 % au Portugal.

Tendances

Entre 2000 et 2010, le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire a fortement augmenté dans la quasi-totalité des pays. Il a progressé dans une mesure égale à un tiers pour l'enseignement primaire et un quart pour le premier cycle du secondaire selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles : il est passé de 1 733 USD à 2 307 USD dans l'enseignement primaire, et de 2 273 USD à 2 856 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

La France et l'Italie sont les seuls pays où le coût salarial des enseignants par élève a (légèrement) régressé entre 2000 et 2010.

Définitions

Les valeurs de ces variables sont en grande partie dérivées de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation* et se rapportent aux années scolaires 1999-2000 et 2009-10. Les données relatives à l'année scolaire 1999-2000 qui ne figurent pas dans cette édition de *Regards sur l'éducation* proviennent de l'édition de 2002. Le coût salarial par élève est calculé en prenant en compte le salaire des enseignants, le nombre d'heures de cours suivies par les élèves, le nombre d'heures de cours données par les enseignants et la taille estimée des classes.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur B7).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le coût salarial par élève selon le niveau d'enseignement.
- Le coût salarial par élève en pourcentage du PIB par habitant.

Graphique 3.15. **Coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2010)**

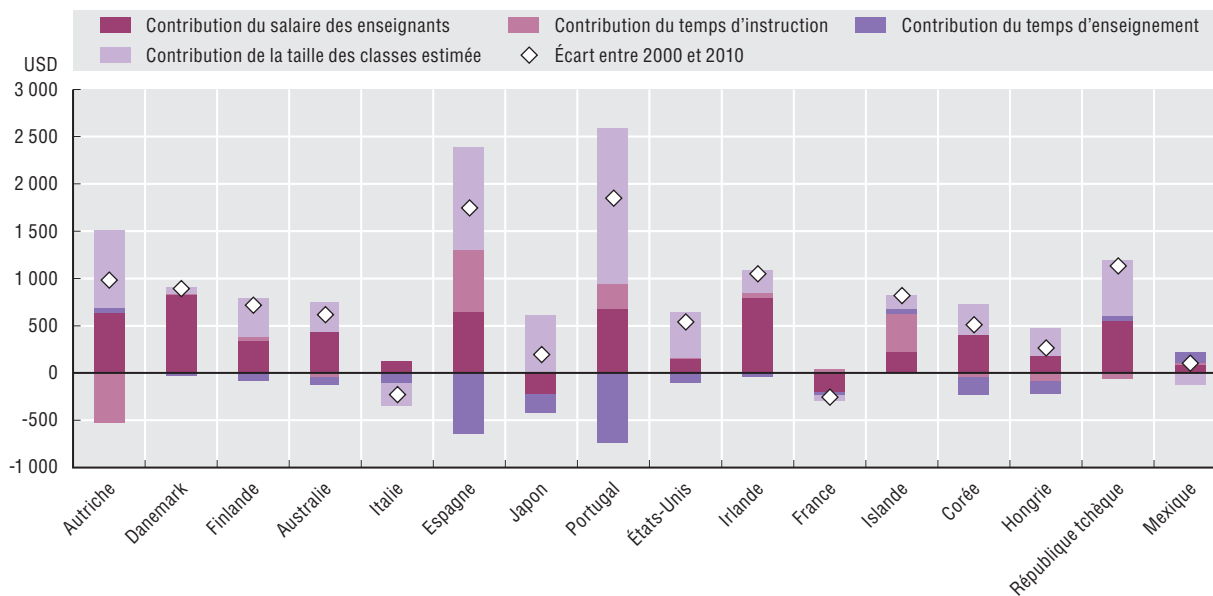
Ce graphique compare le coût salarial des enseignants par élève en 2000 et en 2010 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B7.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683157>.

Graphique 3.16. **Impact de différents facteurs sur le coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2010)**

Ce graphique montre la contribution (en USD) des quatre facteurs aux différences de coût salarial des enseignants par élève et la variation globale du niveau du coût salarial des enseignants par élève entre 2000 et 2010.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau B7.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683157>.





4. L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?

Combien y a-t-il d'élèves par classe ?

Combien les enseignants gagnent-ils ?

Quel est le temps de travail des enseignants ?

Qui sont les enseignants ?

4. L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?

- Dans les pays de l'OCDE, les élèves sont censés suivre, en moyenne, 6 862 heures de cours entre l'âge de 7 et 14 ans, dont 6 710 heures de cours obligatoires.
- Dans les pays de l'OCDE, les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature, de mathématiques, et de sciences représentent presque 55 % du temps d'instruction obligatoire à l'âge de 7 et 8 ans, presque 47 % entre l'âge de 9 et 11 ans, et 41 % entre l'âge de 12 et 14 ans.

Description

Cet indicateur examine le temps que les élèves passent dans le système d'éducation formel entre les âges de 7 et 14 ans. Le choix que font les pays concernant la durée de l'enseignement obligatoire et les matières obligatoires est un reflet des priorités nationales dans le domaine de l'éducation. Étant donné qu'une part importante des investissements publics dans l'éducation est absorbée par l'enseignement dispensé dans le cadre formel de la classe, le temps que les élèves passent à l'école est un facteur important pour déterminer le montant des financements à consacrer à l'éducation.

Résultats

Dans les pays de l'OCDE, les élèves sont censés suivre, en moyenne, 6 862 heures de cours entre l'âge de 7 et 14 ans. Le temps d'instruction prévu par la réglementation varie selon les pays : entre 5 644 heures en Estonie et 8 664 heures au Chili. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps d'instruction obligatoire est de 6 710 heures entre l'âge de 7 et 14 ans.

Le pourcentage du programme obligatoire qui est consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature varie sensiblement. En moyenne, pour les élèves âgés de 7 et 8 ans dans les pays de l'OCDE, presque 55 % du programme obligatoire est consacré à trois matières fondamentales : la lecture, l'expression écrite et la littérature (30.4 %), les mathématiques (17.8 %) et les sciences (6.5 %). Ces matières sont, avec les disciplines artistiques (12 %), l'éducation physique (9 %) et les sciences sociales (6 %), les six matières principales du programme de cours de ce groupe d'âge. En moyenne, la lecture et l'expression écrite constituent la plus grande partie du programme de cours des élèves âgés de 7 et 8 ans, mais des différences marquées s'observent entre les pays. La lecture et l'expression écrite représentent, par exemple, 20 % du temps d'instruction obligatoire en Islande, mais 40 %, voire davantage, au Danemark, en Hongrie et en Turquie.

Pour les élèves de 9 à 11 ans des pays de l'OCDE, presque 47 % du temps d'instruction obligatoire est consacré à l'étude de trois matières fondamentales : la lecture, l'expression écrite et la littérature (22.5 %), les mathématiques (16.1 %) et les sciences (8.2 %). Les sciences sociales représentent 9 % du programme obligatoire et les langues étrangères modernes, 8 %. Mais la proportion du temps passé en cours consacré à chacune de ces matières varie considérablement d'un pays à l'autre. La lecture, l'expression écrite et la littérature, par exemple, représentent 13 % du temps d'instruction obligatoire en Angleterre, mais en représentent au moins 30 % en France, en Irlande, au Mexique et aux Pays-Bas.

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 41 % du programme de cours obligatoires des 12-14 ans est consacré à trois matières fondamentales, à savoir la lecture, l'expression écrite et la

littérature (16 %), les mathématiques (13 %) et les sciences (12 %). La part du temps d'instruction qui est consacrée aux différentes matières du programme obligatoire varie moins entre les pays chez les 12-14 ans que chez les 9-11 ans. Une fois encore, l'une des variations les plus sensibles se retrouve dans la part réservée à la lecture et à l'expression écrite : elle représente 11 % du temps d'instruction obligatoire au Japon et au Portugal, mais atteint 26 % en Irlande.

La plupart des pays de l'OCDE arrêtent un nombre précis d'heures d'instruction obligatoire. Dans le cadre de ce programme obligatoire, les établissements, les enseignants et/ou les élèves jouissent d'un degré variable de liberté pour choisir les matières qu'ils souhaitent enseigner ou étudier. Dans les pays de l'OCDE, la partie flexible du programme de cours représentée, en moyenne, 6 % environ du temps d'instruction obligatoire chez les 7-8 ans et les 9-11 ans, et 7 % chez les 12-14 ans. La flexibilité est totale (100 %) en ce qui concerne le programme obligatoire pour les élèves âgés de 7 à 14 ans en République tchèque, et pour les élèves âgés de 7 et 8 ans en Pologne.

Définitions

Les données relatives au temps d'instruction font la distinction entre temps d'instruction « obligatoire » et « prévu ». Le temps d'instruction obligatoire est le temps minimum d'instruction auquel sont tenus les établissements scolaires. Le temps total d'instruction prévu pour les élèves est une estimation du nombre d'heures de cours correspondant aux composantes obligatoire et non obligatoire du programme. Il ne constitue pas, toutefois, une indication de la qualité de l'instruction dispensée, ni de la quantité ou de la qualité des moyens matériels et humains mis en œuvre. Les données relatives au nombre d'heures d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D1).

Parmi les domaines couverts figurent :

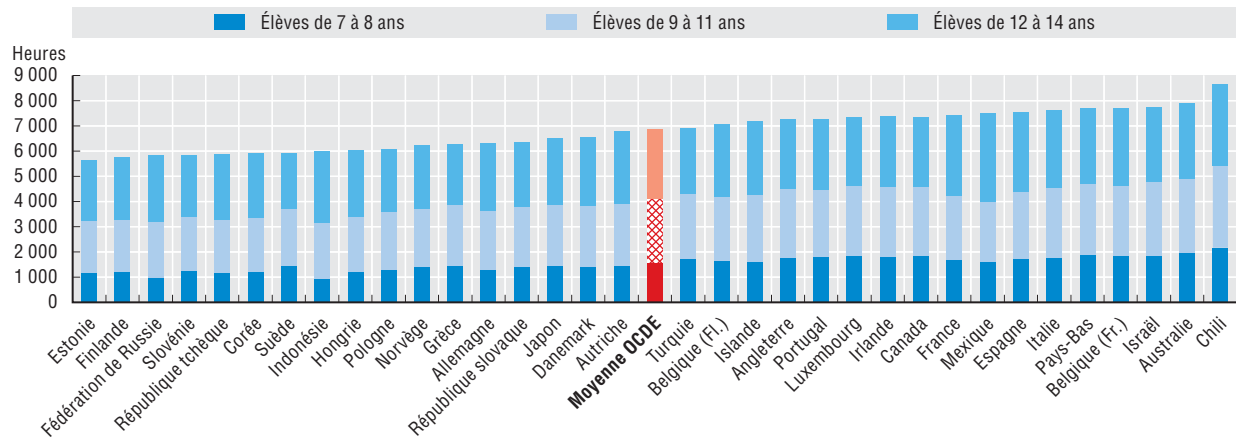
- Le temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics.
- La répartition par matière du temps total d'instruction.

Autres publications de l'OCDE

21st Century Learning Environments (2006).

Graphique 4.1. Nombre total d'heures d'enseignement dans les établissements publics, 2010

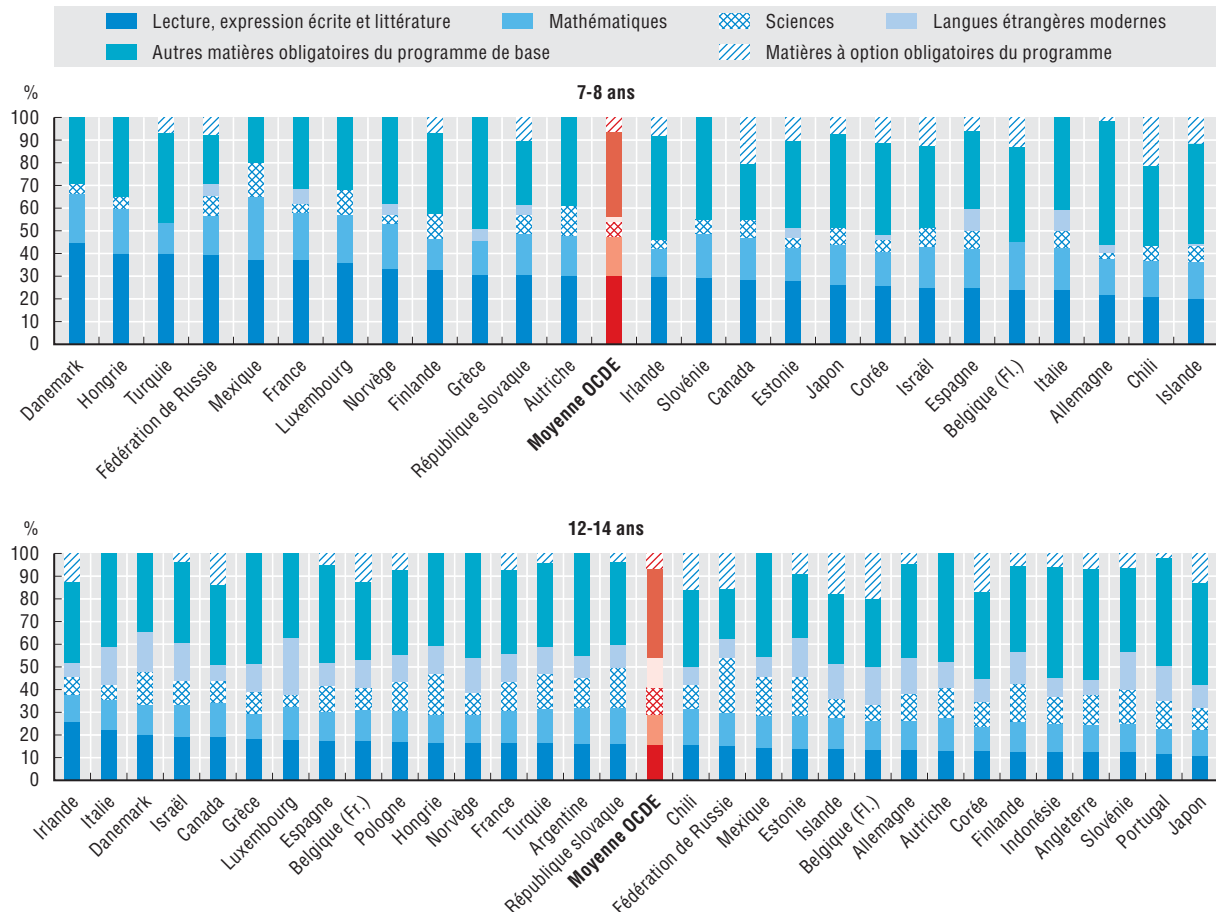
Ce graphique montre le nombre d'heures de cours prévues dispensées aux élèves âgés de 7 à 14 ans (temps d'enseignement obligatoire auquel sont tenus les établissements scolaires publics et temps d'enseignement non obligatoire).



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau D1.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684354>.

Graphique 4.2. Heures de cours par matière, 2010

Ces graphiques montrent le pourcentage d'heures de cours obligatoires consacrées à chaque matière pour les élèves âgés de 7 et 8 ans et les élèves âgés de 12 à 14 ans.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableaux D1.2a et D1.2c, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684373> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932684411>.

Combien y a-t-il d'élèves par classe ?

- Dans l'enseignement primaire, les élèves sont, en moyenne, plus de 21 par classe dans les pays de l'OCDE, mais ils sont généralement plus nombreux par classe dans les autres pays du G20. La taille des classes varie de plus de 29 élèves par classe au Chili et en Chine, à presque moitié moins en Fédération de Russie et au Luxembourg.
- En moyenne, les effectifs des classes augmentent d'au moins deux élèves entre l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. Dans les pays de l'OCDE, on compte, en moyenne, quelque 23 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Le nombre d'élèves par enseignant dans le premier et le deuxième cycle du secondaire est légèrement inférieur dans les établissements d'enseignement privés par rapport aux établissements publics.

Description

Cet indicateur analyse la taille des classes, c'est-à-dire le nombre d'élèves par classe, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les établissements publics et dans les établissements privés. La taille des classes fait l'objet de vifs débats dans de nombreux pays de l'OCDE. Si des tailles de classes réduites sont généralement perçues comme favorisant un enseignement de meilleure qualité, les observations relatives à l'influence de la taille des classes sur les résultats des élèves restent mitigées.

Résultats

Dans les pays de l'OCDE et du G20, la taille moyenne des classes est d'environ 21 élèves dans l'enseignement primaire, allant de plus de 29 élèves au Chili et en Chine, à moins de 20 élèves en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse (dans les établissements publics).

Les effectifs des classes tendent à augmenter entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de plus de 23 élèves par classe. Les élèves ne sont pas plus de 20 par classe au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suisse (dans les établissements publics), mais plus de 34 par classe en Corée et en Indonésie, et plus de 50 par classe en Chine.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au Brésil, en Chine, en Corée, en Grèce, en Indonésie, au Japon, au Mexique et en Pologne, on compte, en moyenne, plus de quatre élèves de plus par classe que dans l'enseignement primaire. En revanche, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, en Suisse (dans les établissements publics uniquement), les effectifs des classes diminuent entre ces deux niveaux d'enseignement.

Dans les pays de l'OCDE, l'effectif moyen par classe au niveau du primaire et du premier cycle du secondaire ne diffère pas de plus d'un élève entre les établissements d'enseignement publics et privés. Il existe toutefois des différences prononcées d'un pays à l'autre. Dans l'enseignement primaire, la taille moyenne des classes est nettement supérieure dans les établissements publics que dans les établissements privés (au moins quatre élèves de plus par classe) au Brésil, en Fédération de Russie, en Indonésie, en Islande, en Israël,

en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Turquie. À l'inverse, la taille des classes est plus importante dans les établissements privés que dans les établissements publics en Chine et en Espagne. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, où la part des établissements privés est plus importante que dans l'enseignement primaire, la taille des classes est plus élevée dans les établissements privés dans 13 pays de l'OCDE.

Tendances

Entre 2000 et 2010, l'effectif des classes a diminué d'un élève dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles. La diminution de la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire s'explique en partie par les réformes de la taille des classes mises en œuvre durant cette période. Le nombre d'élèves par classe a diminué de façon particulièrement notable (diminution de plus de quatre élèves) dans des pays où il était relativement élevé en 2000, comme en Corée et en Turquie. À l'inverse, il est resté inchangé ou a progressé dans les pays où il était le moins élevé en 2000, comme au Danemark, en Islande, en Italie et au Luxembourg.

Définitions

La taille des classes est obtenue par division du nombre d'élèves inscrits par le nombre de classes. Les données de la Suisse concernent les établissements publics. Les données portent sur l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D2).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La taille moyenne des classes selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement.
- Le nombre d'élèves/étudiants par enseignant (taux d'encadrement).
- Le personnel enseignant et le personnel non enseignant employés dans les établissements d'enseignement.

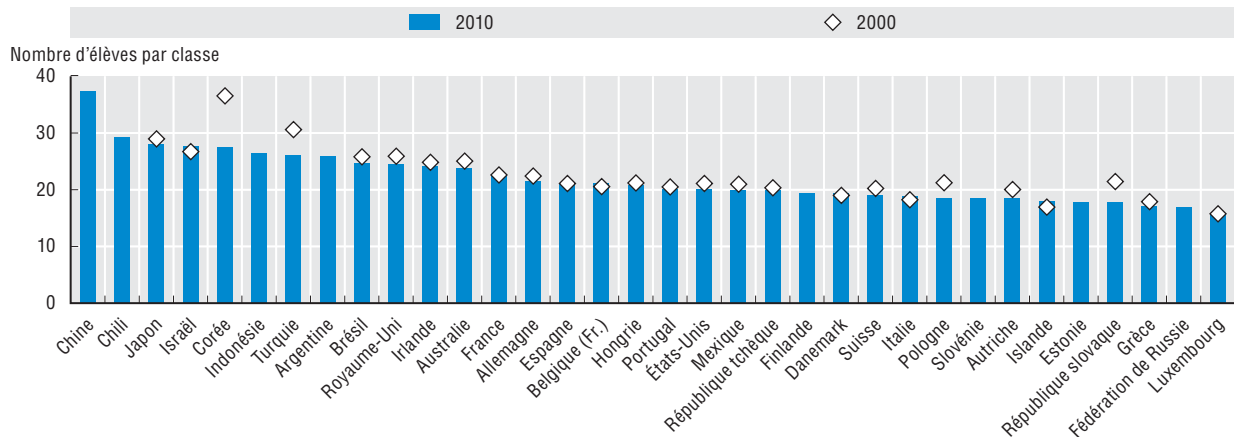
Autres publications de l'OCDE

Améliorer la direction des établissements scolaires (volume 1 : Politiques et pratiques) (2008).

21st Century Learning Environments (2006).

Graphique 4.3. **Tendances du nombre moyen d'élèves par classe dans l'enseignement primaire (2000, 2010)**

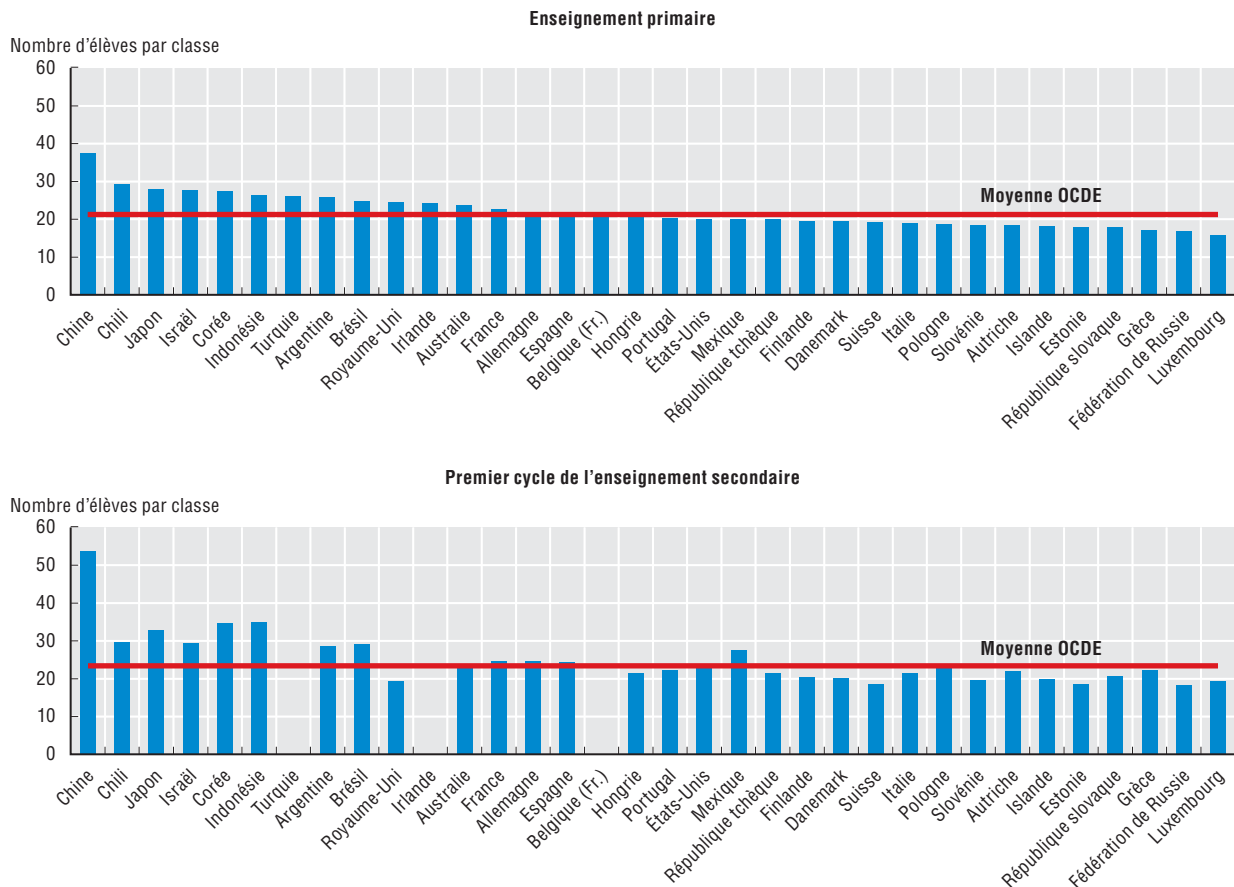
Ce graphique montre le nombre moyen d'élèves par classe dans l'enseignement primaire et l'évolution à la hausse ou à la baisse de ce nombre.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableaux D2.1 et D2.5, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684468> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932684563>.

Graphique 4.4. **Taille moyenne des classes, selon le niveau d'enseignement, 2010**

Ces graphiques illustrent la variation des effectifs par classe entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau D2.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684487>.

4. L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Combien les enseignants gagnent-ils ?

- Le salaire statutaire des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif s'établit, en moyenne, à 35 630 USD dans l'enseignement préprimaire, à 37 603 USD dans l'enseignement primaire, à 39 401 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 41 182 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants dans l'enseignement primaire représente 82 % du salaire moyen des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur. Ce pourcentage du revenu de référence s'élève à 90 % pour les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Entre 2000 et 2010, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles.

Description

Cet indicateur compare le salaire statutaire des enseignants en début de carrière, en milieu de carrière et à l'échelon maximal, dans l'enseignement public préprimaire, primaire et secondaire. Étant donné que les salaires des enseignants sont le principal poste de dépenses dans le budget de l'éducation, leur rémunération est un élément clé à considérer par les décideurs soucieux de préserver tant la qualité de l'enseignement que l'équilibre du budget de l'éducation.

Résultats

Le salaire des enseignants varie fortement entre les pays. Le salaire des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire qui ont au moins 15 ans d'exercice à leur actif est inférieur à 15 000 USD en Argentine, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie et en République slovaque, mais dépasse les 100 000 USD au Luxembourg. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement auquel ils exercent. Ainsi, en Belgique, au Danemark, en Pologne et en République tchèque, les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant 15 ans d'expérience à leur actif gagnent environ 30 % de plus que les enseignants de l'enseignement préprimaire disposant du même niveau d'expérience. En Finlande, cet écart représente plus de 50 %. En Australie, au Canada, en Corée, en Israël et en Turquie, la différence de salaire entre les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif représente moins de 5 % selon qu'ils sont en poste dans l'enseignement préprimaire ou dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Angleterre, en Écosse, en Grèce, en Irlande, au Portugal et en Slovénie, les enseignants perçoivent le même salaire quel que soit leur niveau d'enseignement. Par contraste, en Argentine, le salaire diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement.

En moyenne, les salaires des enseignants au sommet de l'échelle barémique sont supérieurs de respectivement 60 % et 62 % aux salaires des enseignants en début de carrière dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants titulaires des qualifications minimales gagnent, en moyenne, 29 801 USD en début de carrière. Le salaire des enseignants titulaires des qualifications maximales qui ont atteint le sommet de l'échelle barémique s'établit quant à lui à 51 872 USD. Pour saisir la valeur relative du salaire des enseignants dans les différents pays, un certain nombre de comparaisons se révèlent utiles, comme celle consistant à rapporter les salaires des enseignants à ceux des autres diplômés de l'enseignement supérieur. En Communauté flamande de Belgique (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Corée, en Espagne et au Luxembourg (dans l'enseignement secondaire) les enseignants gagnent au moins 20 % de plus que les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement supérieur. En revanche, en Islande (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en République slovaque (à tous les niveaux d'enseignement), le salaire relatif des enseignants après 15 ans

d'exercice représente au plus 50 % du salaire des actifs occupés qui détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement primaire représente 82 % du salaire des diplômés de l'enseignement supérieur âgés de 25 à 64 ans. Cette proportion s'élève à 90 % pour les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Tendances

Entre 2000 et 2010, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays. Les salaires ont progressé à tous les niveaux d'enseignement dans une mesure égale ou supérieure à 20 % au Danemark, en Écosse, en Estonie, en Irlande et au Portugal. Ils ont doublé au cours des dix dernières années en République tchèque (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en Turquie. Les salaires n'ont diminué qu'en France et au Japon, de plus de 5 % en valeur réelle.

Définitions

Les salaires bruts ont été convertis en USD sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée, telles qu'elles figurent dans la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*. Le salaire en début de carrière correspond au salaire annuel brut moyen prévu pour un enseignant pleinement qualifié et travaillant à temps plein lorsqu'il commence à enseigner. Les revenus professionnels des diplômés de l'enseignement supérieur correspondent à la moyenne des revenus du travail à temps plein toute l'année des 25-64 ans. Procéder à des comparaisons internationales de la rémunération des enseignants nécessite de tenir compte des écarts importants en matière d'imposition, d'avantages sociaux, d'allocations et de paiements complémentaires, ainsi que des variations dans la charge d'enseignement, la charge de travail, et de l'emploi d'enseignants à temps partiel. La prudence est donc de mise dans l'interprétation de ces comparaisons. Les données se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D3).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les salaires des enseignants et leur évolution.
- Les paiements complémentaires perçus par les enseignants.

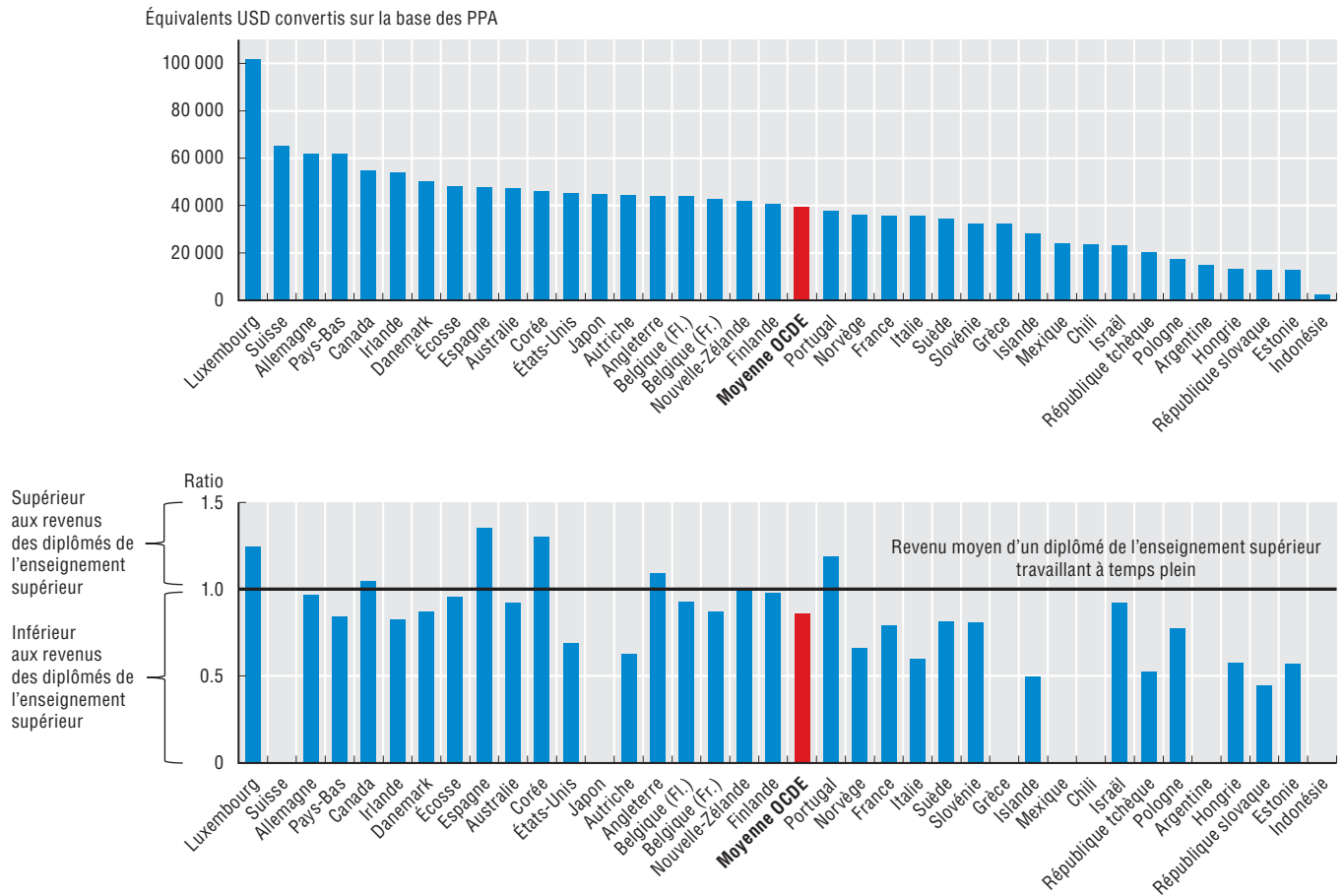
Autres publications de l'OCDE

Evaluating and Rewarding the Quality of Teachers: International Practices (2009).

Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité (2005).

Graphique 4.5. Salaire des enseignants dans le premier cycle du secondaire, 2010

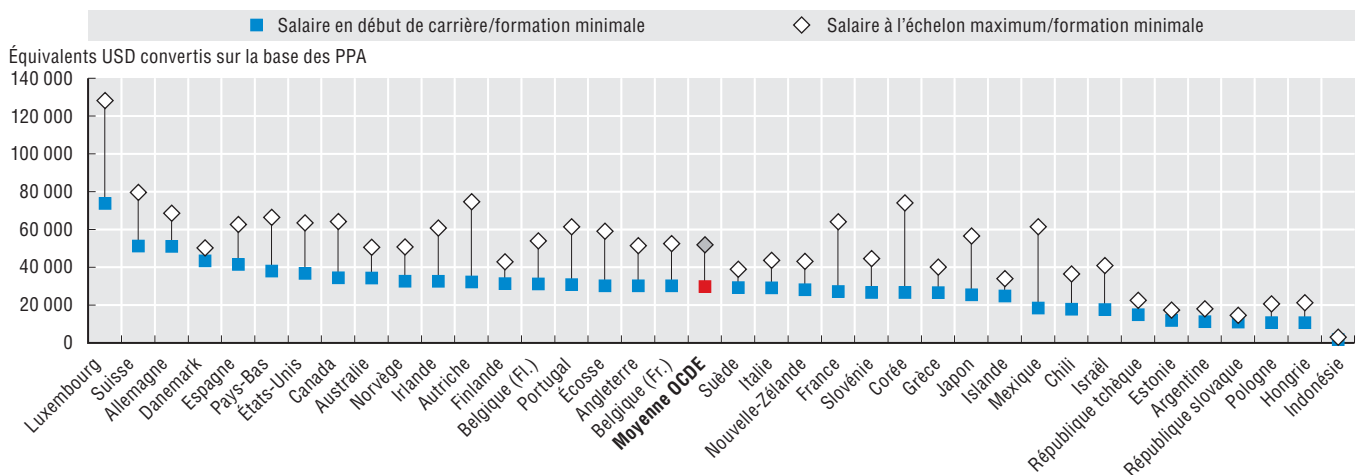
Le graphique du haut montre le salaire des enseignants ayant 15 ans d'expérience. Le graphique du bas compare le salaire des enseignants et les revenus des autres diplômés de l'enseignement supérieur travaillant à temps plein.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau D3.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684601> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932684620>.

Graphique 4.6. Salaire minimal et maximal des enseignants, 2010

Ce graphique montre l'écart existant entre le salaire des enseignants ayant le niveau de formation minimal requis lorsqu'ils commencent à enseigner et le salaire des enseignants ayant atteint l'échelon le plus élevé du barème applicable et ayant les qualifications maximales, dans le premier cycle du secondaire.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau D3.4, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684734>.

Quel est le temps de travail des enseignants ?

- Dans les établissements publics, les enseignants donnent, en moyenne et par an, 782 heures de cours dans l'enseignement primaire, 704 heures de cours dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 658 heures de cours dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Le nombre moyen d'heures de cours est resté en grande partie inchangé entre 2000 et 2010 à tous les niveaux d'enseignement.
- La réglementation du temps de travail des enseignants varie beaucoup d'un pays à l'autre.

Description

Cet indicateur analyse le temps de travail des enseignants, c'est-à-dire leur charge d'enseignement plus le temps qu'ils consacrent aux autres tâches qui ne sont pas l'enseignement proprement dit, telles que la préparation des cours et l'évaluation des élèves. Bien que les temps de travail et d'enseignement ne déterminent qu'en partie la charge de travail réelle des enseignants, ces deux variables permettent de mieux comparer les exigences des pays envers leurs enseignants. Le nombre d'heures de cours et l'importance des activités autres que l'enseignement peuvent aussi être déterminants pour l'attractivité du métier d'enseignant. Le temps que les enseignants passent en classe est également l'un des facteurs qui influent sur les ressources financières que les pays doivent consacrer à l'éducation.

Résultats

Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent, en moyenne, 782 heures de cours par an dans les établissements publics. Ces chiffres vont de moins de 600 heures par an en Grèce et en Pologne, à plus de 1 000 heures par an au Chili et aux États-Unis. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 704 heures de cours par an dans les établissements publics. Ces chiffres vont de moins de 500 heures de cours par an en Grèce et en Pologne, à plus de 1 000 heures en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 658 heures de cours par an dans les établissements publics. Ils en donnent 377 au Danemark, mais 1 368 en Argentine.

Les enseignants qui exercent dans le primaire passent généralement plus de temps en classe que ceux qui exercent dans le secondaire, mais l'écart de temps d'enseignement varie beaucoup d'un pays à l'autre. En France, en Grèce, en Israël et en République tchèque, les enseignants donnent au moins 30 % d'heures de cours de plus par an dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. En revanche, entre ces deux niveaux d'enseignement, le nombre annuel d'heures de cours ne varie pas de plus de 3 % aux États-Unis et en Pologne, et ne varie même pas du tout au Brésil, au Chili, au Danemark, en Écosse, en Estonie, en Hongrie, en Islande et en Slovaquie. L'Angleterre, l'Argentine et le Mexique sont les seuls pays où le nombre d'heures de cours est plus élevé dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire.

La répartition du temps d'enseignement annuel des enseignants en nombre de jours, de semaines et d'heures de cours varie considérablement d'un pays à l'autre. Par conséquent, le nombre moyen d'heures de cours à donner par jour varie donc sensiblement aussi. Ainsi, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants ne donnent pas plus de trois heures de cours par jour en Corée, en Fédération de Russie, en Grèce, en

Indonésie, au Japon et en Pologne, mais en donnent plus de cinq en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique.

Dans la plupart des pays, les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un certain nombre d'heures par semaine pour percevoir leur rémunération à temps plein. Ce temps de travail comprend les heures consacrées à l'enseignement et celles consacrées à d'autres activités. En règle générale, le nombre d'heures à consacrer à l'enseignement est spécifié (sauf en Suède). Toutefois, certains pays fixent également le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement.

Tendances

Dans la plupart des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le temps d'enseignement est resté largement inchangé entre 2000 et 2010. Il a toutefois fortement évolué dans quelques pays. Il a diminué de plus de 30 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Danemark et a augmenté de plus de 25 % dans l'enseignement primaire en République tchèque et dans l'enseignement secondaire en Espagne et au Portugal.

Définitions

Le temps d'enseignement annuel correspond au nombre annuel d'heures de cours qu'un enseignant travaillant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves. Le temps de travail correspond au nombre d'heures de travail normal d'un enseignant exerçant à temps plein et comprend les heures directement consacrées à l'enseignement ainsi que celles dédiées à d'autres activités liées à l'enseignement, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des contrôles, les réunions avec les parents et les autres membres du personnel (enseignant ou autre). Les données se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D4).

Parmi les domaines couverts figurent :

- L'organisation du temps de travail des enseignants.
- Le nombre annuel d'heures d'enseignement, selon le niveau d'enseignement.

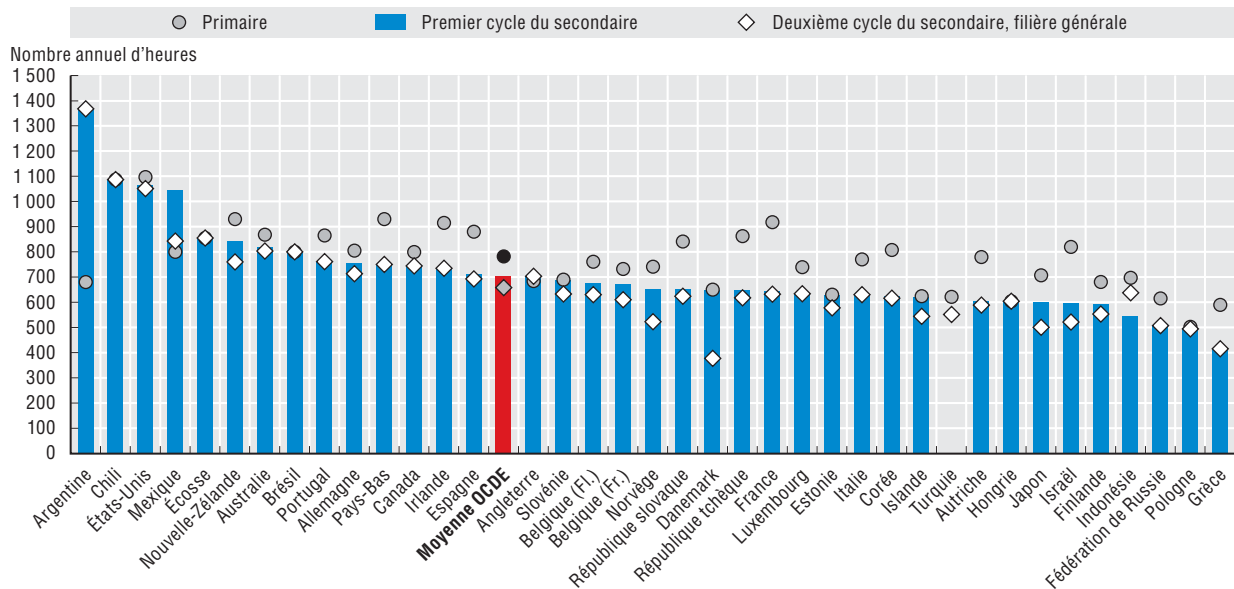
Autres publications de l'OCDE

21st Century Learning Environments (2006).

Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité (2005).

Graphique 4.7. Nombre annuel d'heures de cours par niveau d'enseignement, 2010

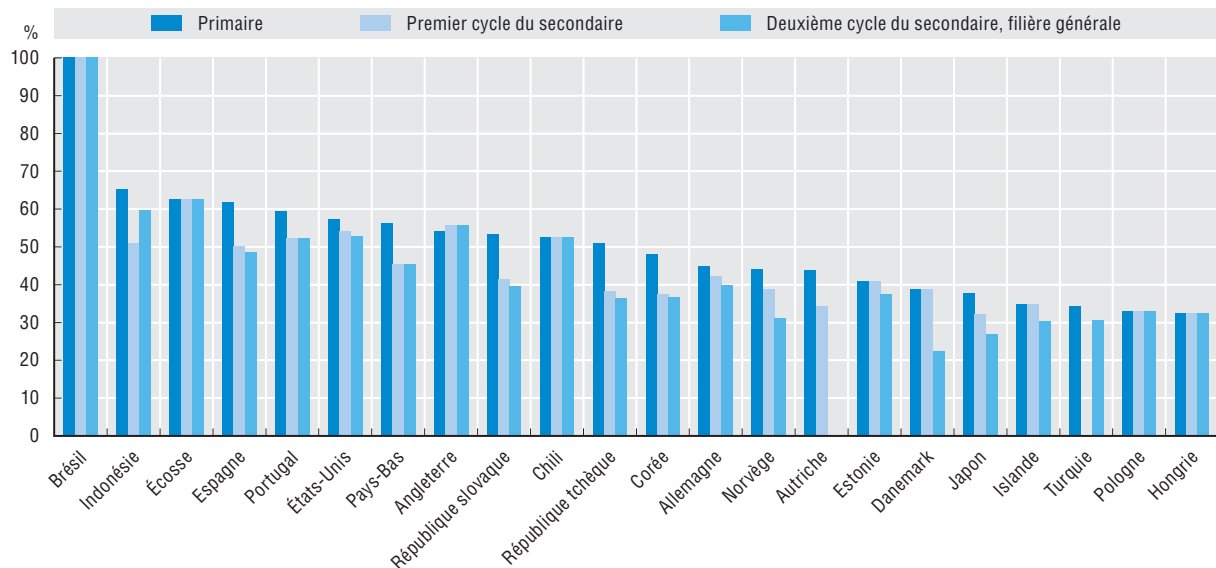
Ce graphique montre la variation du nombre d'heures de cours que donnent par an les enseignants aux différents niveaux d'enseignement.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau D4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684810>.

Graphique 4.8. Part de l'enseignement dans le temps de travail des enseignants, 2010

Ce graphique montre la part de leur temps de travail que les enseignants consacrent à l'enseignement. Le temps que les enseignants passent en classe représente une part importante de leur charge de travail, mais leurs obligations s'étendent également à la préparation des cours et à la correction des copies.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau D4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684810>.

4. L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Qui sont les enseignants ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 58 % des enseignants en poste dans l'enseignement primaire et 63 % des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire sont âgés de 40 ans et plus.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent deux tiers des enseignants et du personnel académique ; cependant le pourcentage de femmes parmi les enseignants diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement : elles constituent 97 % du corps enseignant dans l'enseignement préprimaire, mais 41 % seulement dans l'enseignement supérieur.
- Treize pays de l'OCDE imposent aux enseignants qui se destinent à certains niveaux d'enseignement ou à tous les niveaux d'enseignement de participer à des activités de formation continue.

Description

Cet indicateur présente un profil du corps enseignant. Mieux comprendre ce dernier permet aux pays d'anticiper les pénuries d'enseignants et d'œuvrer à faire de la profession d'enseignant un choix de carrière plus attractif.

Résultats

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 58 % des enseignants dans le primaire ont 40 ans ou plus. Ce pourcentage est supérieur à 70 % en Allemagne, en Italie, en République tchèque et en Suède. Plus de la moitié des enseignants en poste dans l'enseignement primaire n'ont moins de 40 ans que dans sept pays, à savoir en Belgique, au Brésil, en Corée, en Irlande, en Israël, au Luxembourg et au Royaume-Uni. La pyramide des âges est similaire chez les enseignants en poste dans l'enseignement secondaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 63 % des enseignants en poste à ce niveau d'enseignement sont âgés de 40 ans et plus. Cependant, le pourcentage de ces enseignants est égal ou supérieur à 70 % en Allemagne, en Autriche, en Estonie, en Italie et en République tchèque. Le pourcentage d'enseignants qui ont au moins 50 ans est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire dans la plupart des pays.

Si l'on considère l'ensemble des niveaux d'enseignement, les femmes représentent deux tiers du corps enseignant et du personnel académique. Toutefois, ce pourcentage diminue d'un niveau d'enseignement à l'autre. Par exemple, en moyenne, dans la zone OCDE, les femmes représentent : presque 97 % des enseignants au niveau préprimaire ; 82 % au niveau primaire ; moins de 68 % dans le premier cycle du secondaire ; 56 % dans le deuxième cycle du secondaire ; et 41 % dans l'enseignement supérieur. Le pourcentage de femmes dans l'enseignement supérieur varie considérablement entre les pays. Elles ne représentent pas plus d'un tiers des enseignants en poste dans l'enseignement supérieur en Corée (34 %) et au Japon (19 %), mais plus de la moitié des enseignants en Afrique du Sud (53 %), en Fédération de Russie (56 %), en Finlande (51 %) et en Nouvelle-Zélande (52 %).

La durée de la formation à suivre pour exercer dans l'enseignement préprimaire varie sensiblement entre les pays de l'OCDE : de deux années d'études pour obtenir le diplôme de base en Corée, aux États-Unis et au Japon, à cinq années d'études en France et au Portugal. La durée de formation à suivre pour enseigner dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire va de 3 à 4 années d'études en Angleterre et en Israël, à 6,5 années d'études en Allemagne. De plus, dans 11 pays de l'OCDE ainsi qu'en Indonésie, les enseignants doivent obtenir,

en supplément de leurs diplômes, un titre ou une accréditation supplémentaire pour être pleinement certifiés.

La formation continue des enseignants prend un nouveau sens avec une demande accrue pour une instruction différenciée, des styles pédagogiques différents et l'intégration des nouvelles technologies dans le but d'ouvrir la classe au monde extérieur. Seuls 13 pays de l'OCDE imposent actuellement aux enseignants de participer à des activités de formation continue, mais ce nombre est amené à augmenter dans les années à venir.

Tendances

Entre 1998 et 2010, le pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans et plus parmi les enseignants en poste dans l'enseignement secondaire est passé de 28,8 % à 34,2 %, selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données sont disponibles. Ce pourcentage a particulièrement augmenté (dans une mesure égale ou supérieure à 8 points de pourcentage) en Allemagne, en Autriche, en Irlande, au Japon, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse.

Définitions

Les données sur la répartition des enseignants par âge et par sexe portent sur l'année scolaire 2009-2010 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE.

Les données portent sur l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D5).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La répartition des enseignants par tranche d'âge selon les pays et les niveaux d'enseignement.
- La répartition des enseignants par sexe selon les pays et les niveaux d'enseignement.
- Les connaissances et les compétences des enseignants.
- Les conditions d'accès à la profession d'enseignant.
- Les niveaux de l'exécutif responsables des différents types de décision au sujet des enseignants.

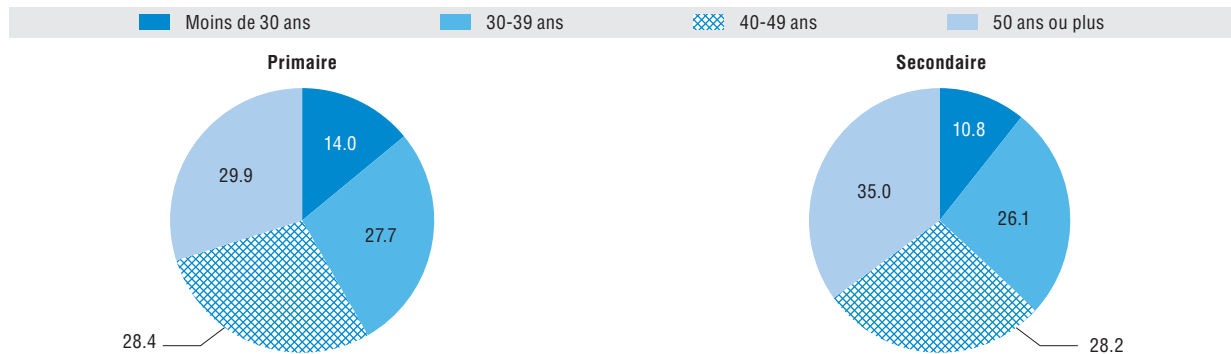
Autres publications de l'OCDE

Educating Teachers for Diversity: Meeting the Challenge (2010).

Evaluating and Rewarding the Quality of Teachers: International Practices (2009).

Graphique 4.9. Répartition par âge des enseignants, 2010

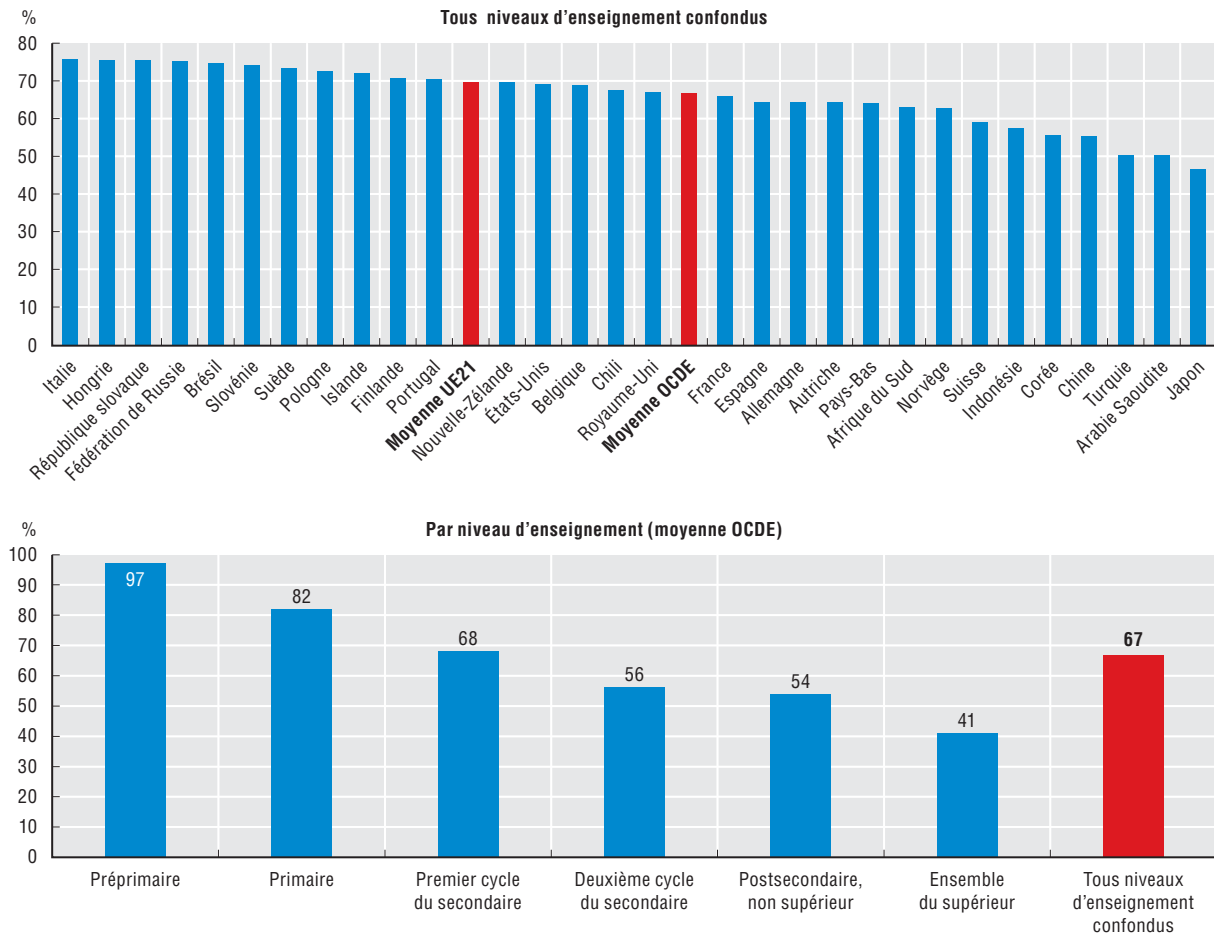
Ce graphique montre le pourcentage moyen d'enseignants appartenant à chaque groupe d'âge exerçant aux différents niveaux d'enseignement (primaire, premier cycle du secondaire et deuxième cycle du secondaire) dans les pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableaux D5.1 et D5.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684867> et <http://dx.doi.org/10.1787/888932684886>.

Graphique 4.10. Répartition par sexe des enseignants, 2010

Le graphique du haut montre le pourcentage de femmes dans le corps enseignant, tous niveaux d'enseignement confondus, par pays. Le graphique du bas montre le pourcentage de femmes dans le corps enseignant en moyenne pour chaque niveau d'enseignement, dans les pays de l'OCDE.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau D5.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684905>.

47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89



TODAY'S LESSON: MATH

$$3 + 3 =$$

$$2 + 5 =$$

$$3 + 2 =$$

$$3 + 5 =$$

$$3 + 1 =$$

$$5 =$$





5. SECTION SPÉCIALE : ÉQUITÉ

Qu'est-ce que l'équité dans l'éducation ?

Accès à l'enseignement préprimaire

Accès à l'enseignement secondaire et supérieur

Accès au marché du travail

Accès à l'apprentissage tout au long de la vie

Le niveau de formation des parents affecte-t-il les chances des élèves ?

Intégrer les enfants issus de l'immigration

Réduire les différences entre les sexes

Qu'est-ce que l'équité dans l'éducation ?

- Dans les pays de l'OCDE, près d'un quart des enfants ne participent pas à des programmes d'enseignement pour la petite enfance, bien que cela conduise de manière générale à l'obtention de meilleurs résultats scolaires.
- Près d'un jeune sur cinq (19 %) ne maîtrise pas les compétences de base en compréhension de l'écrit dans les pays de l'OCDE.
- Les élèves issus de l'immigration tendent à moins bien réussir à l'école, avec un écart de performance pouvant atteindre une année et demie d'études dans certains pays.
- Dans les pays de l'OCDE, 50 % des 25-34 ans, mais seulement 27 % des 55-64 ans, se livrent à une activité de formation formelle et/ou non formelle.

Introduction

Il est essentiel pour le développement économique et social d'un pays que sa population ait un bon niveau d'instruction – un niveau plus élevé de formation procure des revenus plus importants, une meilleure santé et une vie plus longue. Il en va donc de l'intérêt de toute société de s'assurer que tous les enfants et les adultes aient accès à une importante offre d'éducation.

Êtes-vous moins susceptible de décrocher un diplôme de fin d'études secondaires ou d'obtenir une place à l'université si vous habitez dans un quartier défavorisé ? Les enfants seront-ils désavantagés dans leurs études s'ils n'ont pas fréquenté de structures préprimaires ou si leurs parents sont immigrés ? Est-il plus difficile d'accroître ses compétences ou de procéder à une reconversion professionnelle si l'on a dépassé un certain âge ou si l'on est une femme ? Comment les gouvernements peuvent-ils œuvrer pour mettre les concitoyens sur un pied d'égalité ? Cet indicateur s'intéresse à l'équité dans l'éducation et à la façon dont celle-ci peut contribuer à surmonter les inégalités sociales et économiques.

Caractéristiques principales de l'équité dans l'éducation

Le milieu familial des élèves influe sur leur réussite scolaire – ceux qui ont des parents peu instruits, qui possèdent un profil socio-économique défavorisé ou qui sont issus de l'immigration, ainsi que les garçons, ont un risque plus élevé d'obtenir un faible niveau de performance scolaire à l'âge de 15 ans. Quelque 19 % des jeunes de cet âge dans les pays de l'OCDE ne maîtrisent pas les compétences fondamentales en compréhension de l'écrit, ce qui renforce la probabilité selon laquelle ils quitteront l'école sans qualification. En effet, quelque 20 % des jeunes de 25-34 ans dans les pays de l'OCDE ne vont pas au terme de leurs études secondaires. Les élèves issus de l'immigration sont davantage susceptibles d'arrêter l'école plus tôt que leurs camarades, et lorsqu'ils restent scolarisés, un grand nombre d'entre eux ont de moins bons résultats que les autres élèves – cet écart de performance équivalant dans certains pays à 1.5 année d'étude.

Une des clés de l'amélioration de l'équité dans les résultats de l'apprentissage est de commencer tôt. Les enfants qui intègrent l'enseignement préprimaire sont plus susceptibles de

réussir à l'école quand ils auront atteint l'âge de 15 ans et au-delà.

Il est possible, mais pas toujours facile, de rattraper son retard à l'âge adulte. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 8 % des adultes âgés de 25 à 64 ans sont en formation dans un cadre institutionnel. Les plus jeunes sont nettement plus susceptibles de suivre une formation formelle que leurs aînés : le taux de participation est de 17 % pour les 25-34 ans, mais seulement de 2 % pour les 55-64 ans.

La question de l'équité des aspirations se pose également – la réduction de l'écart entre hommes et femmes en termes de niveau de formation a connu de nombreux progrès mais les filles sont toujours moins susceptibles que les garçons de choisir des études ou des carrières dans certains domaines, tels que les mathématiques ou l'informatique, en partie au moins en raison de la vision qu'elles ont du type de carrière qui leur conviendrait.

Définitions

Les éléments détaillés dans cet indicateur proviennent de l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* et de la publication *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés* (OCDE, 2012). Les informations contenues dans ces deux publications sont tirées des résultats de l'enquête PISA 2009 consacrée à l'évaluation des compétences des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans les publications *Résultats du PISA 2009 : Volume I*, « Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences » (chapitre 2), et *Résultats du PISA 2009 : Volume II*, « Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage ».

Des informations sur la formation des adultes et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C6).

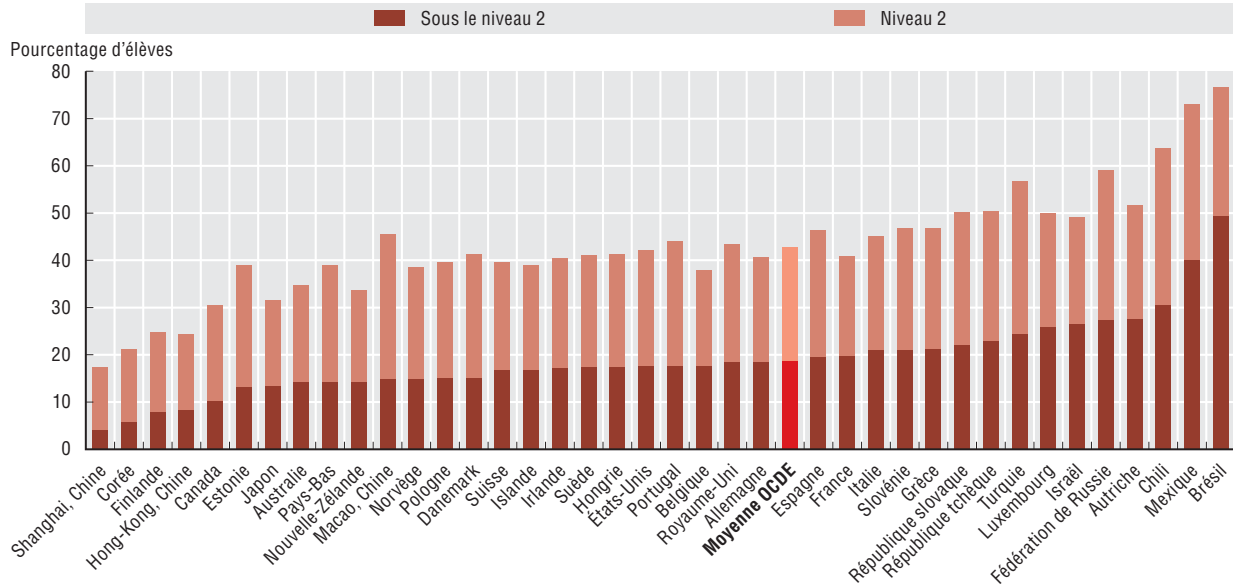
Autres publications de l'OCDE

OCDE (2012), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*.

Graphique 5.1. Un nombre important d'élèves ne maîtrise pas les compétences de base

Élèves de 15 ans atteignant au maximum le niveau 2 de compétence de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit, 2009

Les élèves dont les résultats n'atteignent pas le niveau 2 de compétence risquent d'abandonner leurs études, tandis que ceux qui n'atteignent pas le niveau 1 peuvent être considérés comme ayant un niveau d'instruction qui les désavantage fortement pour une pleine participation à la société et à l'économie.

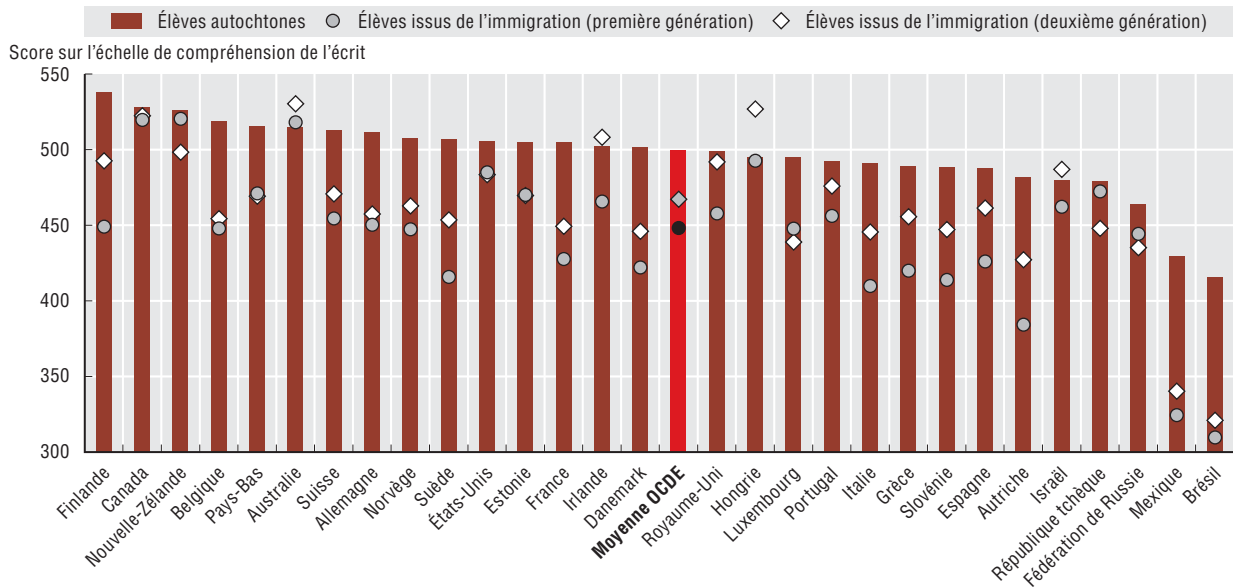


Source : OCDE (2012), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, graphique 1.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932560835> (en anglais).

Graphique 5.2. Un écart considérable existe entre les élèves issus de l'immigration et les élèves autochtones en compréhension de l'écrit

Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon l'ascendance autochtone ou allochtone d'après l'enquête PISA, 2009

Ce graphique montre les différences de performance entre les élèves autochtones (colonnes), les élèves issus de l'immigration dits de la « première génération » (cercles) et les élèves issus de l'immigration dits de la « deuxième génération » (losanges). Par exemple, en Italie les élèves qui ne sont pas issus de l'immigration ont obtenu un score de 45 points supérieur à celui des élèves nés dans le pays mais dont les parents sont nés à l'étranger (deuxième génération), ce qui représente un écart d'une année d'étude. Des économies non membres de l'OCDE figurent dans le graphique pour comparaison.



Source : OCDE (2012), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, graphique 1.7, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932560911> (en anglais).

5. SECTION SPÉCIALE : ÉQUITÉ

Accès à l'enseignement préprimaire

- Les jeunes âgés de 15 ans qui ont été préscolarisés tendent à obtenir de meilleurs résultats scolaires.
- Dans les pays de l'OCDE, plus de trois quarts (79 %) des enfants de 4 ans sont inscrits dans des structures d'accueil de la petite enfance.
- Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent 9 % des dépenses totales de l'OCDE au titre des établissements d'enseignement.
- Par comparaison avec l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non supérieur, c'est dans l'enseignement préprimaire que le pourcentage de fonds privés est le plus élevé (18 %).

Description

La préscolarisation contribue à jeter les bases de l'apprentissage tout au long de la vie et peut jouer un rôle important dans le développement des enfants. S'assurer que tous les enfants débutent leur scolarité sur un pied d'égalité peut également atténuer les inégalités sociales. Un financement public pérenne est essentiel pour garantir la qualité des structures d'accueil de la petite enfance et permettre leur développement.

Tandis que les pays continuent à développer l'accueil de la petite enfance, il est important de bien cerner les besoins et les attentes des parents par rapport à l'accessibilité des structures d'accueil, leur coût, la qualité des programmes et la responsabilité de ces structures par rapport à leur mission éducative. Les établissements d'enseignement préprimaire, les structures d'accueil ou les activités extrascolaires relevant du secteur privé, peuvent représenter une lourde charge financière pour les parents, même en cas de subventions publiques.

Résultats

Les résultats de l'enquête PISA menée par l'OCDE pour évaluer les performances scolaires des élèves âgés de 15 ans démontrent que, dans la plupart des pays, les élèves qui ont été préscolarisés tendent à obtenir de meilleurs résultats que les élèves qui ne l'ont pas été. Il ressort également des analyses de l'enquête PISA que la corrélation entre la préscolarisation et la performance à 15 ans est dans l'ensemble plus forte dans les systèmes d'éducation où la préscolarisation dure plus longtemps, où les taux d'encadrement sont plus élevés et où les dépenses publiques par élève au titre de l'enseignement préprimaire sont élevées.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants commencent désormais leur scolarité bien avant l'âge de 5 ans. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, plus de trois quarts (79 %) des enfants de 4 ans sont inscrits dans des structures d'accueil de la petite enfance. Cette proportion atteint 83 %, en moyenne, pour les pays de l'OCDE qui font partie de l'Union européenne.

Les dépenses annuelles par élève préscolarisé, tous établissements confondus (publics et privés), s'élèvent à 6 670 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais elles varient sensiblement selon les pays. Elles ne représentent pas plus de 2 500 USD en Afrique du Sud, en Argentine, au Brésil, en Indonésie et au Mexique, mais passent la barre des 10 000 USD au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande en termes de pourcentage du PIB. Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent 9 % des dépenses totales d'éducation de l'OCDE. L'accueil sub-

ventionné de la petite enfance tend à être plus développé dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE.

Par comparaison avec l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire non supérieur, c'est dans l'enseignement préprimaire que le pourcentage de fonds privés est le plus élevé (18 %). Toutefois, ce pourcentage varie fortement selon les pays : il est inférieur ou égal à 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, mais égal ou supérieur à 25 % en Allemagne, en Argentine et en Autriche, et même supérieur à 48 % en Australie, en Corée et au Japon.

Tendances

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux de préscolarisation ont augmenté : ils sont passés de 77 % des enfants âgés de 4 ans en 2005 à 81 % en 2010. Entre 2005 et 2010, les taux de préscolarisation à l'âge de 4 ans ont progressé de plus de 20 points de pourcentage au Mexique et en Pologne.

Définitions

Les éléments détaillés dans cet indicateur sont tirés des résultats de l'enquête PISA 2009 consacrée à l'évaluation des compétences des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences, et des publications *Petite enfance, grands défis II et III : Éducation et structures d'accueil* (OCDE, 2006 et 2012).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C2).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Les taux de scolarisation dans des structures d'accueil de la petite enfance.
- Le financement des dépenses par des sources publiques et par des sources privées.
- L'influence des politiques d'éducation en matière d'enseignement préprimaire sur les résultats de l'enquête PISA.

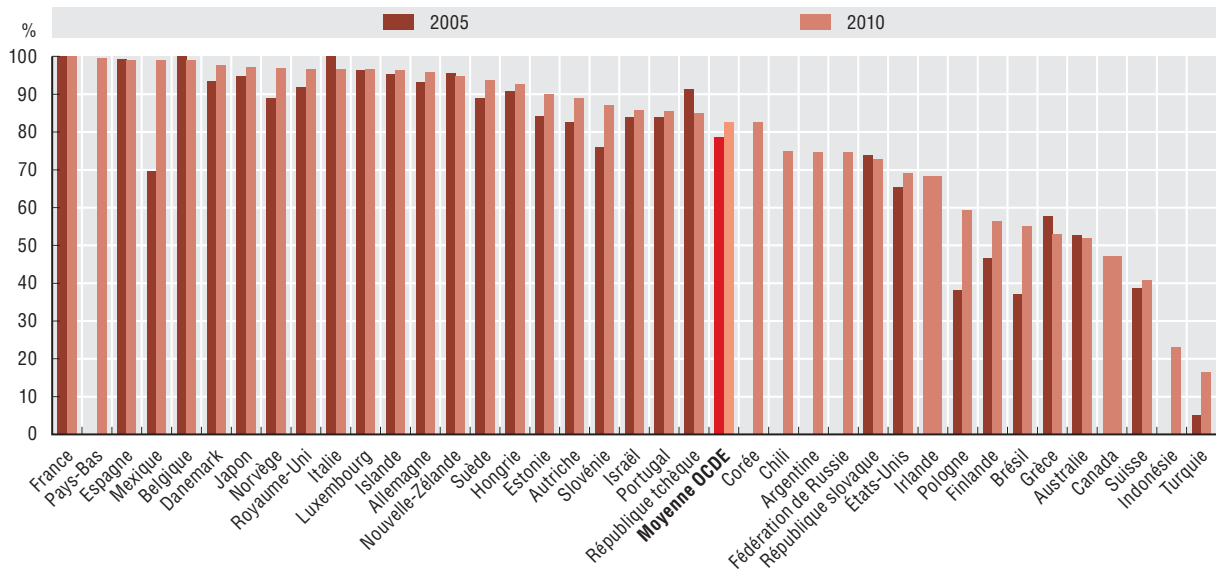
Autres publications de l'OCDE

Des documents supplémentaires correspondant à cet indicateur sont disponibles en ligne :

- *Résultats du PISA 2009 : Volume II*.
- *Petite enfance, grands défis II et III : Éducation et structures d'accueil*, 2006 et 2012.

Graphique 5.3. Taux d'inscription dans des structures d'accueil de la petite enfance à l'âge de 4 ans (2005 et 2010)

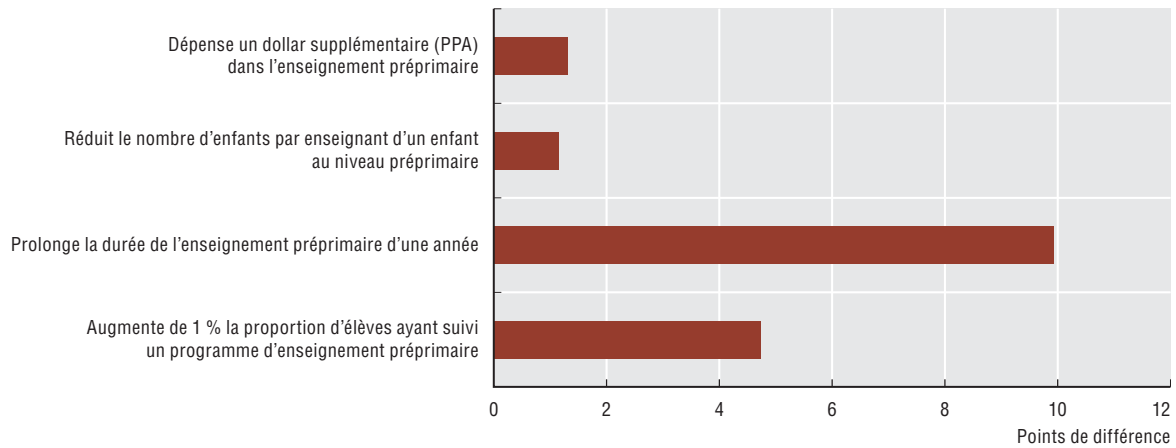
Ce graphique compare les taux d'inscription des élèves de 4 ans fréquentant des établissements publics et privés à temps plein et à temps partiel en 2005 et en 2010.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C2.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932683518>.

Graphique 5.4. Influence des politiques d'éducation en matière d'enseignement préprimaire sur les résultats de l'enquête PISA, 2009

Ce graphique compare les écarts de points relevés dans les résultats de l'enquête PISA selon les politiques d'éducation mises en place en matière d'enseignement préprimaire.



Source : OCDE (2012), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167025-fr>.

- Les examens nationaux sont plus courants au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qu'au niveau de l'enseignement primaire. Dans 23 pays, des examens nationaux sont administrés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Des examens d'admission dans l'enseignement supérieur sont administrés dans 32 pays.
- Dans 20 pays, des passerelles et des parcours alternatifs ou flexibles permettent d'accéder à l'enseignement supérieur.

Description

Un certain nombre de facteurs incitent les élèves à apprendre. Cet indicateur décrit plusieurs des facteurs clés qui peuvent encourager les élèves à travailler dur à l'école, notamment l'existence d'examens à réussir pour être admis dans l'enseignement secondaire et supérieur, et la nature de ces épreuves. Parmi les autres facteurs qui peuvent motiver les élèves, citons également les conditions d'accès à l'enseignement supérieur, ainsi que la capacité d'accueil et la concurrence à l'admission de ce niveau d'enseignement. Cependant, des passerelles et des parcours alternatifs ou flexibles permettant d'accéder à l'enseignement supérieur sont nécessaires pour améliorer l'équité dans l'accès à l'éducation.

Résultats

Les examens nationaux sont plus nombreux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et que dans l'enseignement primaire. Dans 23 pays sur 36, des examens nationaux sont administrés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et dans 18 de ces pays, ces examens sont obligatoires pour les élèves en filière générale. Sept pays indiquent administrer, en sus des examens nationaux, d'autres types d'examens normalisés non nationaux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Les examens d'admission dans l'enseignement supérieur sont des examens qui ne sont pas administrés par les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ces examens d'admission sont administrés dans 32 pays. Ils sont administrés dans tous les domaines d'études de l'enseignement supérieur dans 9 de ces 32 pays, dans plus de la moitié des domaines d'études dans 7 de ces pays, et dans certains domaines d'études seulement dans les 16 pays restants. Outre les examens d'admission, d'autres critères, facteurs ou spécificités sont pris en considération par les établissements pour décider de l'admission dans l'enseignement supérieur. Parmi ces autres facteurs, citons les résultats scolaires des candidats dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (21 pays), leur expérience professionnelle antérieure (14 pays), leur lettre de motivation ou leur argumentation écrite (11 pays), et leurs activités antérieures ou bénévolat (10 pays). Rares sont les pays où sont appliqués des facteurs en rapport avec le milieu familial, tels que l'appartenance ethnique (6 pays) et le niveau de revenus des parents (8 pays).

La capacité d'accueil de l'enseignement supérieur et le degré de concurrence à l'admission dans ce niveau d'enseignement sont des facteurs déterminants des pressions que les élèves ressentent pendant leurs études primaires et secondaires. Ainsi, si tous les diplômés de l'enseignement secondaire sont assurés de pouvoir entamer une formation supérieure, ils ressentiront vraisemblablement moins de pression que s'ils doivent rivaliser avec leurs condisciples ou atteindre un certain

niveau de résultats pour être admis dans l'enseignement supérieur. Le taux d'accès à l'enseignement universitaire illustre l'accessibilité relative de l'enseignement supérieur dans chaque pays.

Dans 20 pays, des passerelles et des parcours alternatifs ou flexibles permettent d'accéder à l'enseignement supérieur. En Suède, les établissements d'enseignement supérieur peuvent appliquer d'autres critères de sélection pour un tiers maximum de leur capacité d'accueil, bien que ces critères soient utilisés principalement pour la sélection de candidats satisfaisant aux qualifications formelles requises. Les établissements peuvent, par exemple, se baser sur les résultats à des tests autres que l'examen d'admission classique, ainsi que sur d'autres facteurs (dont les connaissances et l'expérience professionnelle) pertinents pour la formation visée.

Tendances

Les examens nationaux servent non seulement à évaluer la performance des élèves et à leur délivrer leur diplôme, mais constituent également un bon moyen de responsabiliser le système d'éducation et les établissements d'enseignement. Ce mode de responsabilisation a pris de plus en plus d'importance dans le monde au cours des dernières décennies. Cette tendance accrue à l'administration d'examens nationaux est aussi en partie imputable aux progrès technologiques, qui permettent de soumettre régulièrement un effectif important d'élèves à des épreuves.

Définitions

Les données se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'enquête OCDE-INES sur l'administration d'examens nationaux et l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur D7).

Parmi les domaines couverts figurent :

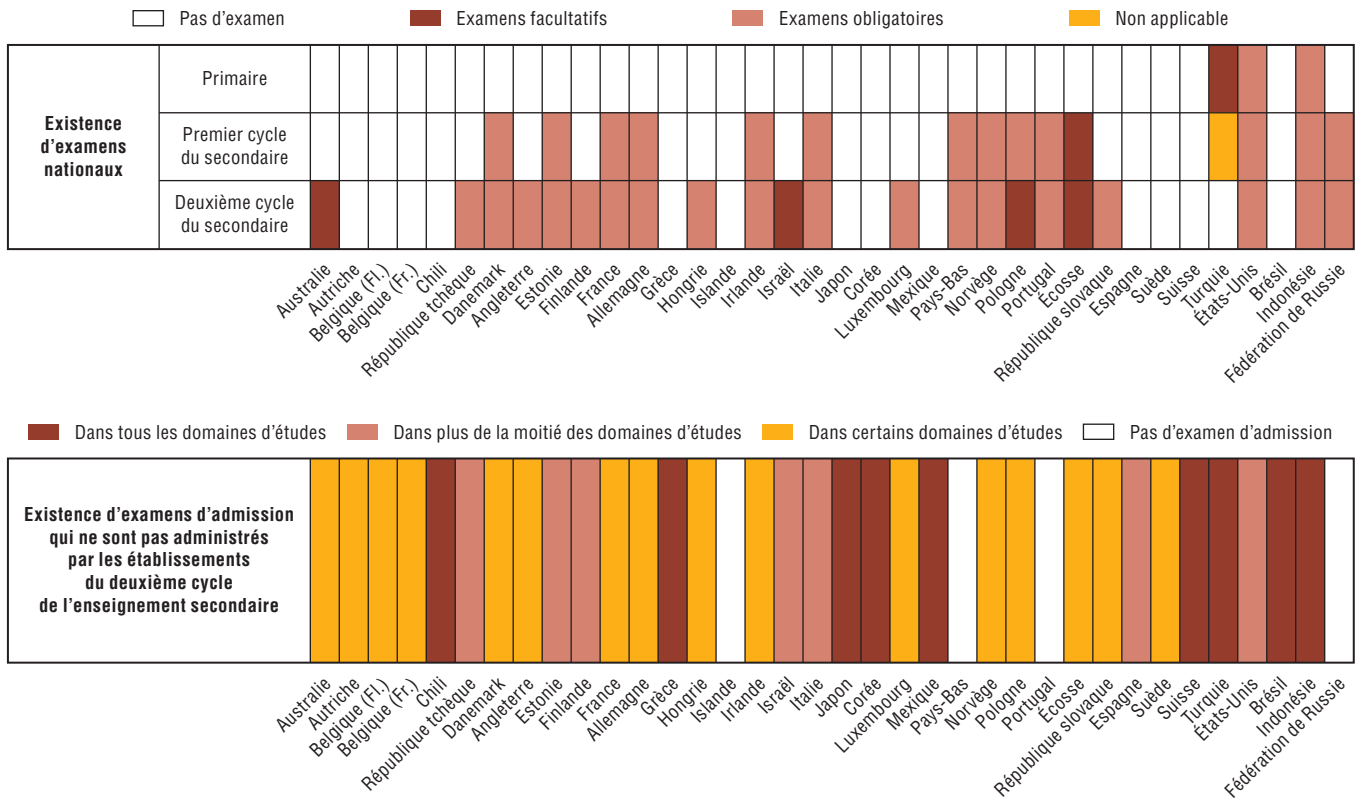
- Les examens et l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur.
- L'influence de critères autres que les examens pour déterminer l'accès à l'enseignement supérieur.

Autres publications de l'OCDE

OCDE (2011), « Ressources, politiques et pratiques », *Résultats du PISA 2009, Volume IV : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement*.

Graphique 5.5. Examens et accès à l'enseignement secondaire et supérieur, 2011

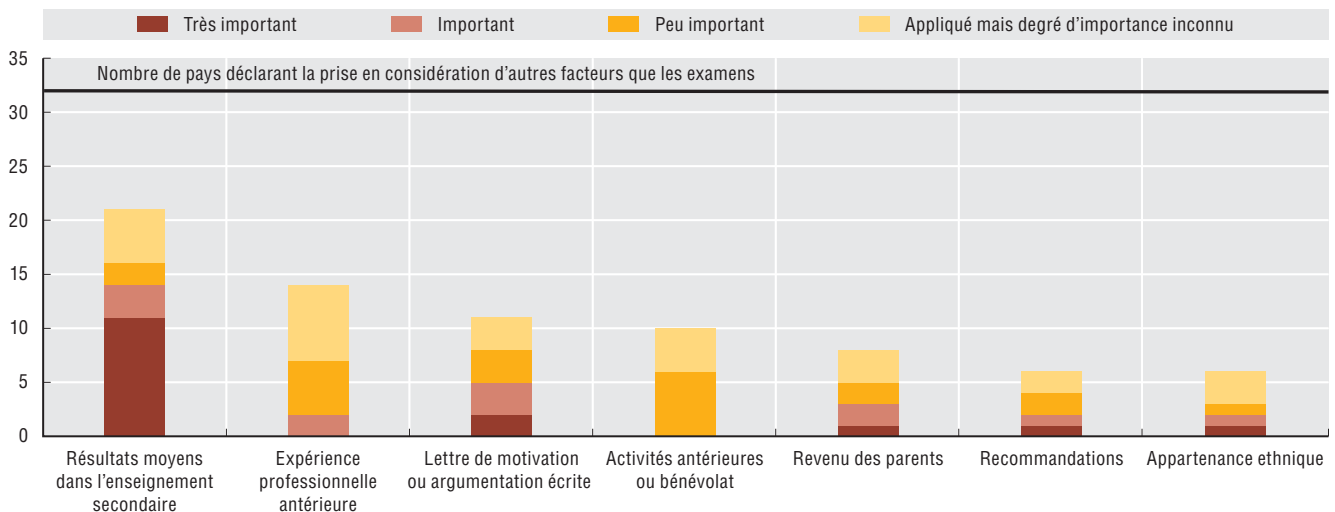
Ces graphiques montrent les conditions liées aux examens nationaux déterminant l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, par pays.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableaux D7.1a, D7.2a, D7.3a et D7.1b, D7.1c, D7.2b, D7.2c, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932685304> ; <http://dx.doi.org/10.1787/888932685361> ; <http://dx.doi.org/10.1787/888932685437> ; <http://dx.doi.org/10.1787/888932685323> ; <http://dx.doi.org/10.1787/888932685342> ; <http://dx.doi.org/10.1787/888932685380> ; <http://dx.doi.org/10.1787/888932685399>.

Graphique 5.6. Influence des critères autres que les examens dans l'accès à l'enseignement supérieur, 2011

Ces graphiques montrent le nombre de pays qui font usage de mécanismes de sélection autres que les examens et l'importance de ces critères pour déterminer l'accès au premier niveau de l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau D7.4a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932685475>.

5. SECTION SPÉCIALE : ÉQUITÉ

Accès au marché du travail

- Les femmes sont plus nombreuses dans l'effectif diplômé de l'enseignement supérieur, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais leur taux d'emploi moyen est nettement inférieur à celui des hommes.
- Quel que soit leur niveau de formation, ce sont les individus les plus jeunes qui sont les plus vulnérables face au risque du chômage.
- Parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (et dont c'est le niveau de formation le plus élevé atteint), ceux qui ont suivi la filière professionnelle ont des taux d'emploi supérieurs à ceux qui ont suivi la filière générale.

Description

Cet indicateur montre comment le sexe, le type de formation et l'âge peuvent freiner ou favoriser l'accès au marché du travail. Les bénéfices qu'offre la formation en matière d'employabilité sont indéniables. Ces bénéfices, néanmoins, ne sont pas équitablement répartis entre hommes et femmes, entre diplômés de la filière générale et diplômés de la filière professionnelle ou entre les jeunes adultes et les adultes les plus âgés. Ceci se révèle particulièrement vrai en période de difficultés économiques, alors que l'impact de la conjoncture économique sur les perspectives d'emploi varient de manière considérable selon les individus. Les statistiques sur la relation entre le niveau de formation et les taux d'emploi et de chômage sont de grande valeur pour les responsables politiques désireux de comprendre et de trouver des réponses adaptées aux défis économiques actuels.

Résultats

Les femmes sont plus nombreuses dans l'effectif diplômé de l'enseignement supérieur, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais dans la plupart des pays les taux d'emploi des femmes hautement qualifiées demeurent remarquablement faibles. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 32 % des femmes âgées de 25 à 64 ans sont diplômées de l'enseignement supérieur, contre 29 % des hommes. Le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement supérieur reste cependant inférieur de 9 points de pourcentage à celui des hommes. L'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes est particulièrement important au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique, en République tchèque et en Turquie, où il atteint 29 points de pourcentage. Dans les pays nordiques, où le taux d'emploi des femmes est le plus élevé, les services de garde de la petite enfance ont été développés dans l'intention expresse de permettre aux femmes de travailler plus facilement. En Suède, par exemple, l'expansion des services de garde de la petite enfance, qui remonte aux années 70, a semblé-t-il contribué à l'augmentation du taux d'emploi des femmes, de 60 % à plus de 80 %. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à travailler à temps plein. Le pourcentage de femmes qui travaillent à temps plein augmente avec le niveau de formation, mais en moyenne dans les pays de l'OCDE, 69 % seulement des femmes diplômées de l'enseignement supérieur travaillent à temps plein, contre 84 % des hommes diplômés de ce niveau d'enseignement.

Les taux de chômage varient sensiblement selon le groupe d'âge. Dans l'ensemble, le taux de chômage est nettement moins élevé chez les 55-64 ans que chez les 25-34 ans. En moyenne dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de

l'enseignement secondaire s'établit à 19.1 % chez les 25-34 ans, mais à 8.8 % chez les 55-64 ans. Le taux de chômage est plus faible pour les diplômés de l'enseignement supérieur, mais une différence entre les groupes d'âge s'observe néanmoins : le taux de chômage s'établit à 4 % chez les 55-64 ans et à 6.5 % chez les 25-34 ans.

La formation professionnelle vise généralement à transmettre aux élèves des compétences spécifiques à une profession ou à un secteur d'activité. Des recherches ont montré que l'investissement public dans la formation professionnelle pouvait produire un bon rendement économique. Des pays comme l'Allemagne, où le système de formation professionnelle est bien développé, ont relativement bien réussi à lutter contre le chômage des jeunes. En moyenne dans les pays de l'OCDE, 31 % de la population est diplômée du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle. Le taux moyen d'emploi de ces diplômés s'établit à 75.5 %, soit 4.8 points de pourcentage de plus que le taux d'emploi des individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale. Ceci s'explique vraisemblablement par le fait que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle possèdent des compétences spécifiques immédiatement valorisables sur le marché du travail. Par contraste, les compétences acquises dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale sont moins spécifiques et ne sont pas en rapport aussi direct avec le marché du travail. De plus, le taux d'inactivité des individus âgés de 25 à 64 ans diplômés de la filière professionnelle est inférieur de 5 points de pourcentage environ à celui des diplômés de la filière générale.

Définitions

Le taux d'emploi correspond au pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler. Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population en âge de travailler. Par chômeurs, on entend les personnes qui recherchent activement un emploi et sont disponibles pour commencer à travailler. Les actifs occupés sont les personnes qui, durant la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'au moins une heure moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice ; ou avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de congé ou de grève).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

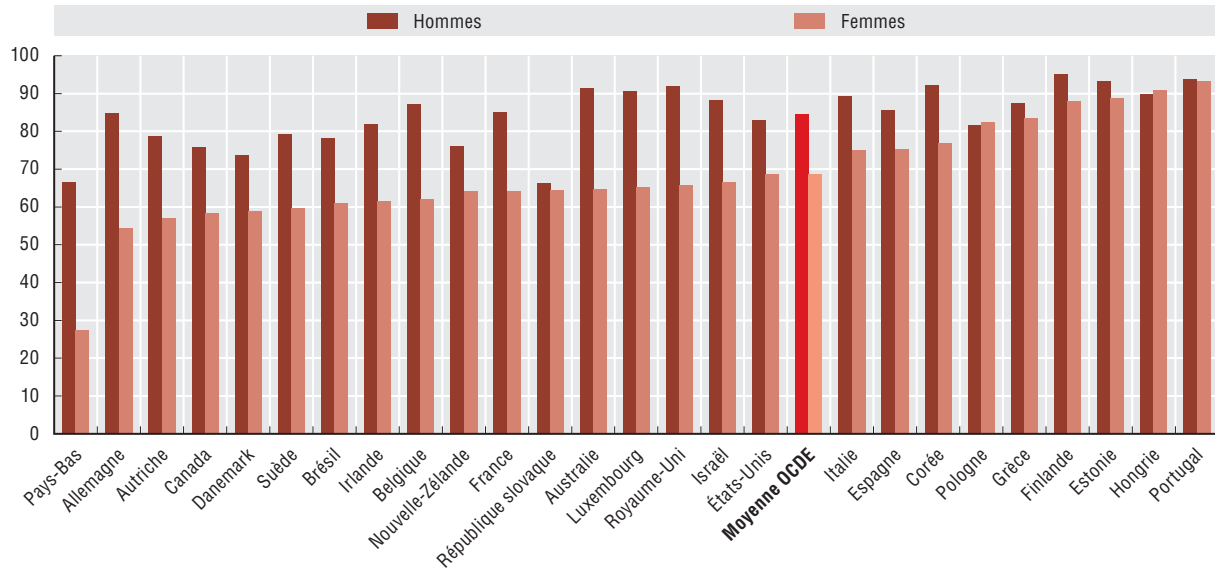
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A7).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Importance et débouchés sur le marché du travail des filières professionnelles, selon le texte.
- Les différences de taux d'emploi selon la filière générale ou professionnelle d'enseignement, selon le sexe.

Graphique 5.7. **Proportion d'actifs rémunérés occupés à temps plein parmi les 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe (2010 ou dernière année disponible)**

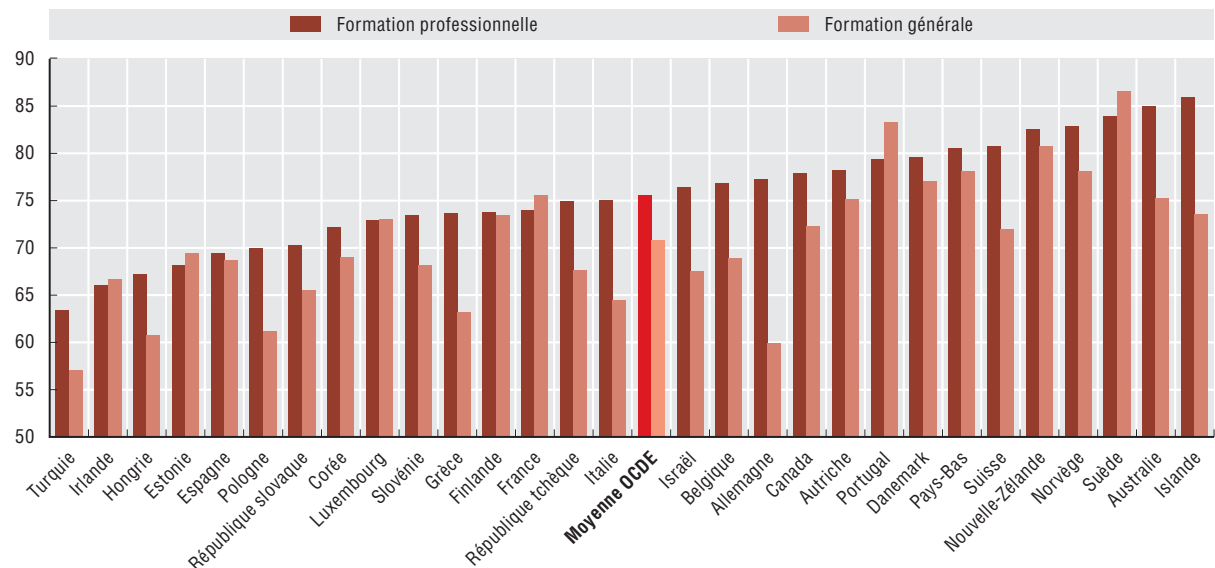
Ce graphique compare la proportion d'actifs occupés travaillant à temps plein parmi les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement supérieur. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 69 % seulement des femmes diplômées de l'enseignement supérieur travaillent à temps plein, contre 84 % des hommes diplômés de ce niveau d'enseignement.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A7.5, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681770>.

Graphique 5.8. **Taux d'emploi des individus diplômés de la filière générale et de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 2010**

Ce graphique compare les taux d'emploi des individus diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ceux des individus diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les adultes diplômés de la filière professionnelle d'enseignement tendent à avoir des taux d'emploi plus élevés que ceux diplômés de la filière générale d'enseignement.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A7.6, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681789>.

5. SECTION SPÉCIALE : ÉQUITÉ

Accès à l'apprentissage tout au long de la vie

- Dans les pays de l'OCDE, plus de 40 % de la population adulte se livrent à une activité de formation formelle et/ou non formelle chaque année.
- Le taux de participation à des activités de formation varie en fonction de l'âge et du niveau de formation.
- Les employeurs investissent plus dans les activités non formelles de formation à l'intention des hommes que des femmes.

Description

Il est essentiel d'investir dans l'éducation et l'apprentissage au-delà de la formation initiale afin d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre. Les compétences font l'objet d'une concurrence de plus en plus intense, en particulier dans les secteurs à la pointe de la technologie, en forte croissance. De plus en plus d'individus doivent être capables de s'adapter à l'évolution technologique et d'apprendre et appliquer de nouvelles compétences pour répondre aux besoins d'un marché du travail en pleine mutation. Investir dans la formation des adultes et combler les écarts de participation comptent parmi les objectifs des pouvoirs publics dans de nombreux pays de l'OCDE.

Résultats

Plus de 40 % de la population adulte se livrent à une activité de formation formelle et/ou non formelle chaque année dans les pays de l'OCDE. Les taux de participation varient entre les pays : plus de 60 % des adultes participent à des activités de formation en Nouvelle-Zélande et en Suède, tandis que ce chiffre est inférieur à 15 % en Grèce et en Hongrie.

L'âge et le niveau de formation influencent le taux de participation des adultes à des activités de formation. Les taux de participation des adultes aux différents types d'activités de formation – formelle, non formelle et informelle – tendent à décliner avec l'âge dans nombre de pays de l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE, 50 % des 25-34 ans et 27 % des 55-64 ans se livrent à des activités de formation formelles et/ou non formelles. Le taux de participation le moins élevé (14 %) s'observe chez les seniors peu instruits, et le plus élevé, chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (65 %).

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 8 % des adultes participent à des activités de formation formelle dans un cadre institutionnel (au sein d'établissements d'enseignement tels que les écoles, collèges ou universités). Le taux de participation à une formation formelle est de 17 % entre l'âge de 25 et 34 ans, et de 2 % entre l'âge de 55 et 64 ans. Dans les pays de l'OCDE, ceux qui participent à des activités non formelles de formation suivent, en moyenne, 76 heures de cours par an. Quatre heures de

cours sur cinq sont liées à l'emploi. Dans tous les pays de l'OCDE, les plus âgés (les 55-64 ans) reçoivent moins d'heures de formation non formelle en rapport avec leur travail que l'ensemble de la population. L'écart de durée de formation entre les plus jeunes et les plus âgés représente plus de 30 heures en Belgique, en Corée, en Hongrie et au Royaume-Uni.

L'accès à la formation non formelle diffère également selon les sexes : le montant annuel de l'investissement des employeurs dans des activités non formelles de formation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Le coût de la main-d'œuvre lorsque le temps de travail est consacré à des activités de formation non formelles est plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans tous les pays, mais le nombre total d'heures consacrées à des activités non formelles de formation financées par les employeurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes au Danemark, en Espagne, en Finlande, en Hongrie, au Portugal et en République tchèque.

Définitions

Les données des pays non européens proviennent d'enquêtes nationales auprès des ménages (voir l'annexe 3). Les données des pays participant au Système statistique européen proviennent de l'Enquête pilote de l'Union européenne sur l'éducation des adultes (EEA), qui a été menée dans 29 pays parmi les pays membres de l'UE et de l'EEE et les pays candidats à l'adhésion entre 2005 et 2008. Il s'agit d'un projet pilote qui a proposé pour la première fois un cadre communautaire commun, dont un questionnaire type, des outils normalisés et des rapports sur la qualité.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

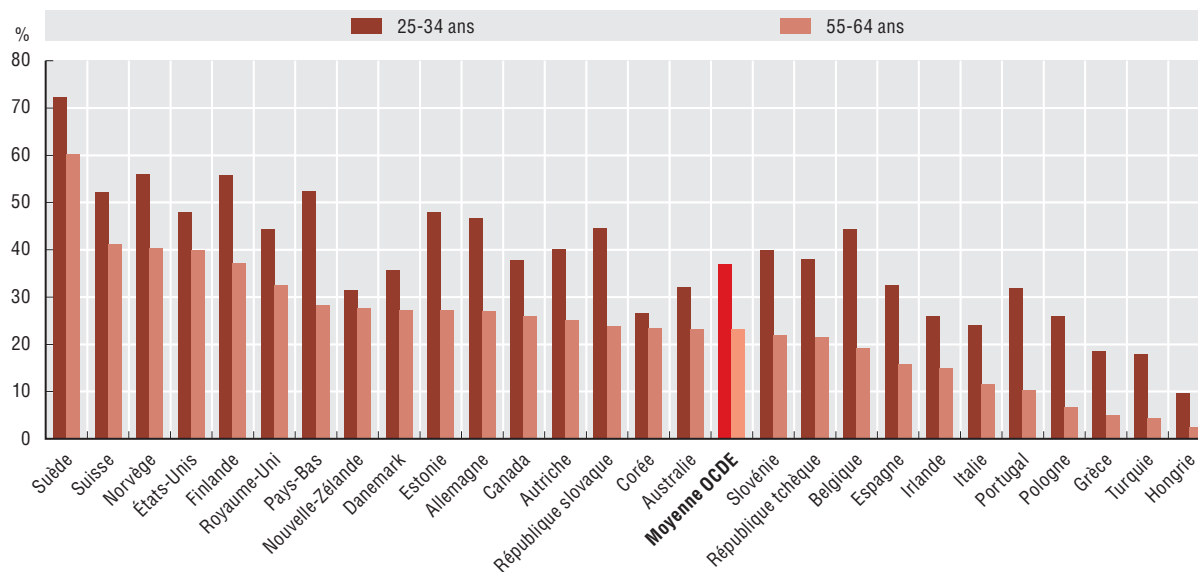
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur C6).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La participation des adultes à des activités de formation non formelles par groupe d'âge.
- Le nombre d'heures moyen consacré à des activités de formation non formelles liées à l'emploi par groupe d'âge.

Graphique 5.9. Participation à des activités de formation non formelles, par groupe d'âge, 2007

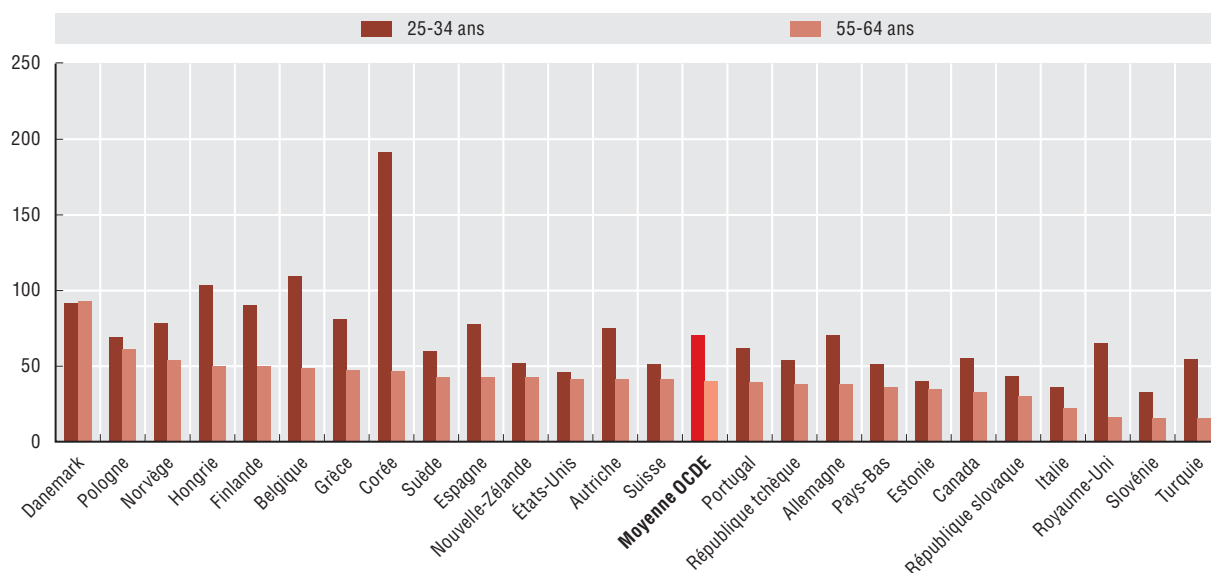
Ce graphique compare les taux de participation des 25-34 ans et des 55-64 ans à des activités de formation non formelles.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C6.4a, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684164>.

Graphique 5.10. Nombre moyen d'heures consacrées à des activités de formation non formelles liées à l'emploi, par groupe d'âge, 2007

Ce graphique compare le nombre d'heures d'activités de formation non formelles liées à l'emploi effectuées, en moyenne, par les 25-34 ans et les 55-64 ans.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau C6.8, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932684259>.

5. SECTION SPÉCIALE : ÉQUITÉ

Le niveau de formation des parents affecte-t-il les chances des élèves ?

- Seul un individu sur cinq dont les parents sont peu instruits obtient un diplôme de fin d'études supérieures. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 66 % des étudiants, dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement supérieur, décrochent leur diplôme de fin d'études supérieures.
- Les jeunes femmes réussissent mieux que les jeunes hommes à dépasser le niveau de formation de leurs parents.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près de la moitié des 25-34 ans qui ne sont plus étudiants ont atteint le même niveau de formation que leurs parents. Plus d'un tiers des individus du même groupe d'âge ont quant à eux atteint un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents.

Description

L'éducation est un levier majeur pour lutter contre les inégalités dans la société, car les revenus, l'emploi, la richesse et le bien-être des individus y sont fortement corrélés. Dans ce contexte, il est important de garantir des conditions équitables aux jeunes dont les parents sont peu instruits. Diverses politiques, consistant notamment à maintenir le coût de l'enseignement supérieur à un niveau raisonnable et à proposer un système performant d'aides aux étudiants, peuvent être utiles à cet égard. Permettre à tous d'accéder à l'enseignement supérieur et de réussir une formation de ce niveau est important, mais réduire les inégalités dès le tout début de la scolarisation l'est aussi. Il n'est guère possible de remédier aux mauvais résultats au dernier niveau d'enseignement sans compromettre la qualité.

Résultats

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 66 % des étudiants dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement supérieur décrochent leur diplôme de fin d'études supérieures, alors qu'ils ne sont que 20 % à y parvenir si leurs parents sont peu instruits. C'est en Australie, au Canada, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Islande, aux Pays-Bas et en Suède que les jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans dont les parents sont peu instruits ont le plus de possibilités de formation : ils sont au moins 25 % à être diplômés de l'enseignement supérieur et moins de 30 % à ne pas avoir terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. À l'autre extrémité du spectre, aux États-Unis, en Italie, au Portugal et en Turquie, plus de 40 % des jeunes dont les parents sont peu instruits n'arrivent pas au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et moins de 20 % décrochent un diplôme de fin d'études supérieures.

Les jeunes femmes (âgées de 25 à 34 ans) réussissent mieux que les jeunes hommes à dépasser le niveau de formation de leurs parents. Les écarts de mobilité ascendante sont particulièrement nets en Espagne, en Grèce, en Islande, en Norvège, au Portugal et en Slovaquie, où les jeunes femmes sont plus susceptibles, dans une mesure égale ou supérieure à 10 points de pourcentage, d'appartenir à ce groupe que les jeunes hommes.

Tendances

Avec le développement des systèmes d'éducation dans de nombreux pays de l'OCDE, à la fois dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'enseignement postsecondaire non supérieur et l'enseignement supérieur, les jeunes adultes ont désormais la possibilité d'atteindre un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents. En moyenne, 37 % d'entre eux affichent un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents, alors que 13 % seulement n'arrivent pas à les égaler. Dans tous les pays, sauf en Allemagne, en Estonie et en Islande, la mobilité du niveau de formation est plus souvent ascendante que descendante, ce qui reflète le développement des systèmes d'éducation dans la plupart des pays de l'OCDE. Le système d'éducation s'est particulièrement développé en Australie, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie, en Pologne et en République tchèque, où l'on observe un écart égal ou supérieur à 40 points de pourcentage entre la mobilité ascendante et la mobilité descendante en matière de formation.

Définitions

Le module *ad hoc* sur les transitions de l'Enquête européenne sur les forces de travail de 2009 est la principale source des données analysées ici. Les données de l'Australie, du Canada, des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande proviennent de l'enquête ALL (*Adult Literacy and Lifeskills Survey*), dont le premier cycle a été administré au Canada et aux États-Unis en 2003, et dont le deuxième cycle a été administré en Australie et en Nouvelle-Zélande en 2006.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A6).

Parmi les domaines couverts figurent :

- La probabilité de suivre des études supérieures lorsque les parents possèdent un niveau élevé de formation.
- La mobilité intergénérationnelle.

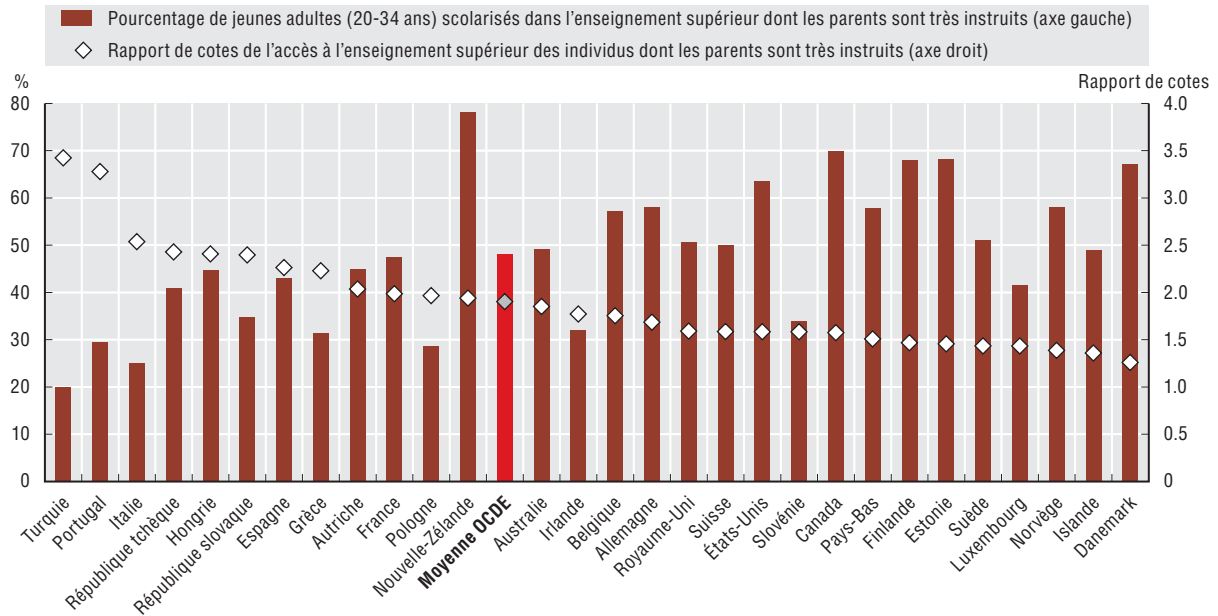
Autres publications de l'OCDE

OCDE (2012), *Lisez-leur une histoire ! Le facteur parental dans l'éducation*.

Le niveau de formation des parents affecte-t-il les chances des élèves ?

Graphique 5.11. **Probabilité de suivre des études supérieures lorsque les parents possèdent un niveau de formation élevé, 2009**

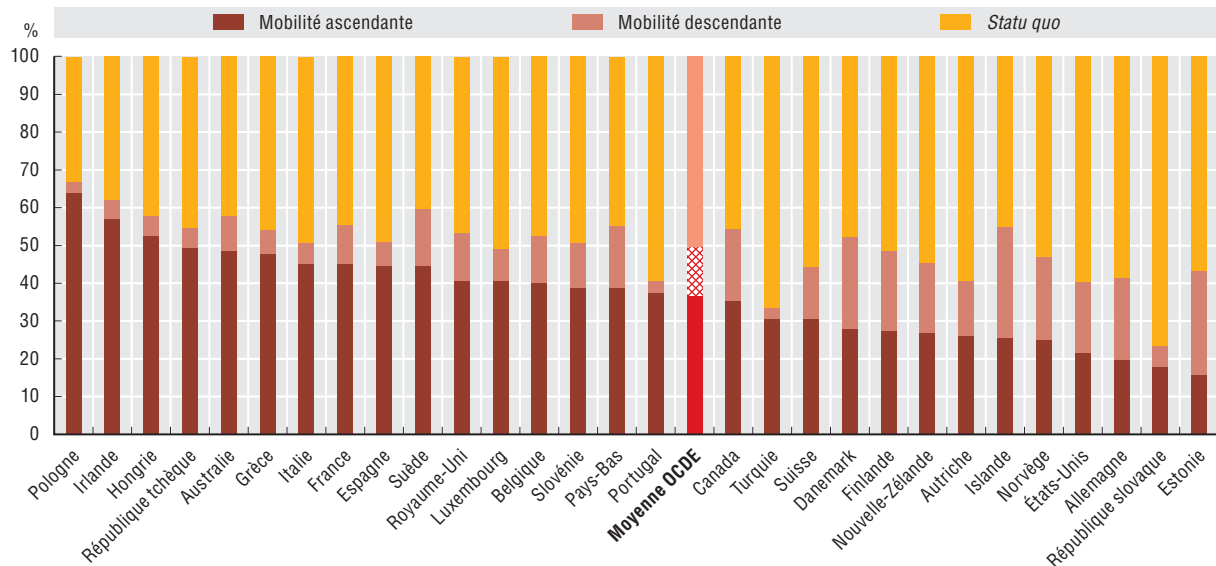
Ce graphique compare l'impact que peut produire le niveau élevé de formation des parents sur la réussite dans des études supérieures, par pays.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A6.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681447>.

Graphique 5.12. **Mobilité intergénérationnelle en matière de formation, 2009**

Ce graphique montre la part de la mobilité ascendante et la part de la mobilité descendante en matière de formation, par pays.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A6.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681485>.

5. SECTION SPÉCIALE : ÉQUITÉ

Intégrer les enfants issus de l'immigration

- Dans de nombreux pays, la performance en compréhension de l'écrit des élèves issus de l'immigration est d'un niveau inférieur à celle des élèves autochtones.
- La performance des élèves en compréhension de l'écrit est beaucoup plus influencée par le niveau de formation des mères que par le fait de ne pas parler la langue principale d'enseignement en famille ou par le pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans l'établissement d'enseignement.
- Dans de nombreux pays, quelle que soit l'origine des élèves – c'est-à-dire tant pour les élèves autochtones que pour les élèves issus de l'immigration –, fréquenter un établissement favorisé ou défavorisé a plus d'impact sur la performance en compréhension de l'écrit que le milieu familial.

Description

L'efficacité des pays à intégrer les élèves issus de l'immigration est un indicateur clé de la qualité et de l'équité de leur système d'éducation ; c'est aussi un indicateur de l'efficacité de leurs politiques sociales au sens large. Concevoir des mesures politiques qui visent à répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration est souvent difficile et onéreux. Les politiques d'éducation ne suffisent toutefois pas à elles seules pour relever ces défis comme il se doit. Réduire le désavantage socio-économique de l'effectif des établissements peut impliquer l'adoption de nouvelles orientations dans d'autres domaines de la politique sociale – par exemple, l'adoption d'une politique du logement qui promeut une plus grande mixité sociale dans les établissements, dès le plus jeune âge.

Résultats

Dans de nombreux pays, le niveau de performance en compréhension de l'écrit des élèves issus de l'immigration est inférieur à celui des élèves autochtones. Les élèves autochtones ont devancé les élèves issus de l'immigration de plus de 40 points aux épreuves des cycles PISA 2000 et PISA 2009.

La composition de l'effectif d'élèves des établissements – à savoir les caractéristiques de leurs élèves – peut avoir un impact sensible sur les résultats des élèves. Trois indicateurs peuvent définir la composition de l'effectif d'élèves : le pourcentage d'élèves issus de l'immigration, le pourcentage d'élèves issus de l'immigration et qui parlent une langue étrangère en famille, et le pourcentage d'élèves (autochtones ou issus de l'immigration) dont la mère est peu instruite. Le pourcentage d'élèves issus d'un milieu défavorisé (c'est-à-dire ceux dont la mère est peu instruite) dans l'effectif d'un établissement est en corrélation négative plus forte avec la performance en compréhension de l'écrit. Dans les pays de l'OCDE, l'écart de score entre les élèves selon qu'ils fréquentent un établissement favorisé ou défavorisé est équivalent à près de deux années d'études. Le pourcentage d'élèves qui parlent le plus souvent une langue étrangère en famille vient en deuxième position du classement des indicateurs en fonction de l'intensité de la corrélation. Enfin, le pourcentage d'élèves issus de l'immigration est la variable la moins déterminante des trois.

Dans les pays de l'OCDE, plus d'un tiers des élèves issus de l'immigration fréquentent un établissement qui présente les plus fortes concentrations d'élèves dont la mère est peu instruite. Les scores varient fortement entre les établissements, sauf dans les pays nordiques, les pays d'Europe de l'est, et certains pays ayant une longue tradition d'immigration comme l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Les élèves issus de l'immigration provenant de quartiers au profil socio-économique défavorisé, mais dont la mère est très instruite, sont surreprésentés dans les établissements défavorisés. Dans les pays de l'OCDE, plus d'un quart des élèves dont la mère est très instruite et qui fréquentent un établissement défavorisé sont issus de l'immigration. Dans l'Union européenne, ces élèves sont plus de deux fois plus susceptibles de fréquenter un établissement défavorisé que les élèves autochtones. On observe une sur-représentation des élèves issus de l'immigration dont la mère est très instruite dans des établissements défavorisés dans tous les pays, sauf au Brésil, en Estonie, en Israël et en Norvège.

Tendances

Selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage d'élèves issus de l'immigration a augmenté de 2 points de pourcentage entre 2000 et 2009. L'écart de performance entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration n'a guère évolué : les élèves autochtones ont devancé les élèves issus de l'immigration de plus de 40 points aux épreuves des cycles PISA 2000 et PISA 2009.

Définitions

Les résultats présentés dans cet indicateur proviennent de l'évaluation des performances des élèves en compréhension de l'écrit effectuée dans le cadre de l'enquête PISA 2009. La population cible de l'enquête PISA est constituée des élèves qui avaient entre 15 ans et 3 mois accomplis et 16 ans et 2 mois accomplis au début de la période d'évaluation PISA, et qui avaient suivi au moins 6 années d'études dans le cadre institutionnel (quel que soit le type d'établissement), qu'ils soient scolarisés à temps plein ou à temps partiel, qu'ils soient en filière générale ou professionnelle, et qu'ils soient inscrits dans un établissement public, privé ou étranger dans leur pays.

Pour plus d'informations sur les méthodes et les instruments d'évaluation PISA, voir le site web de l'enquête PISA : www.pisa.oecd.org.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A5).

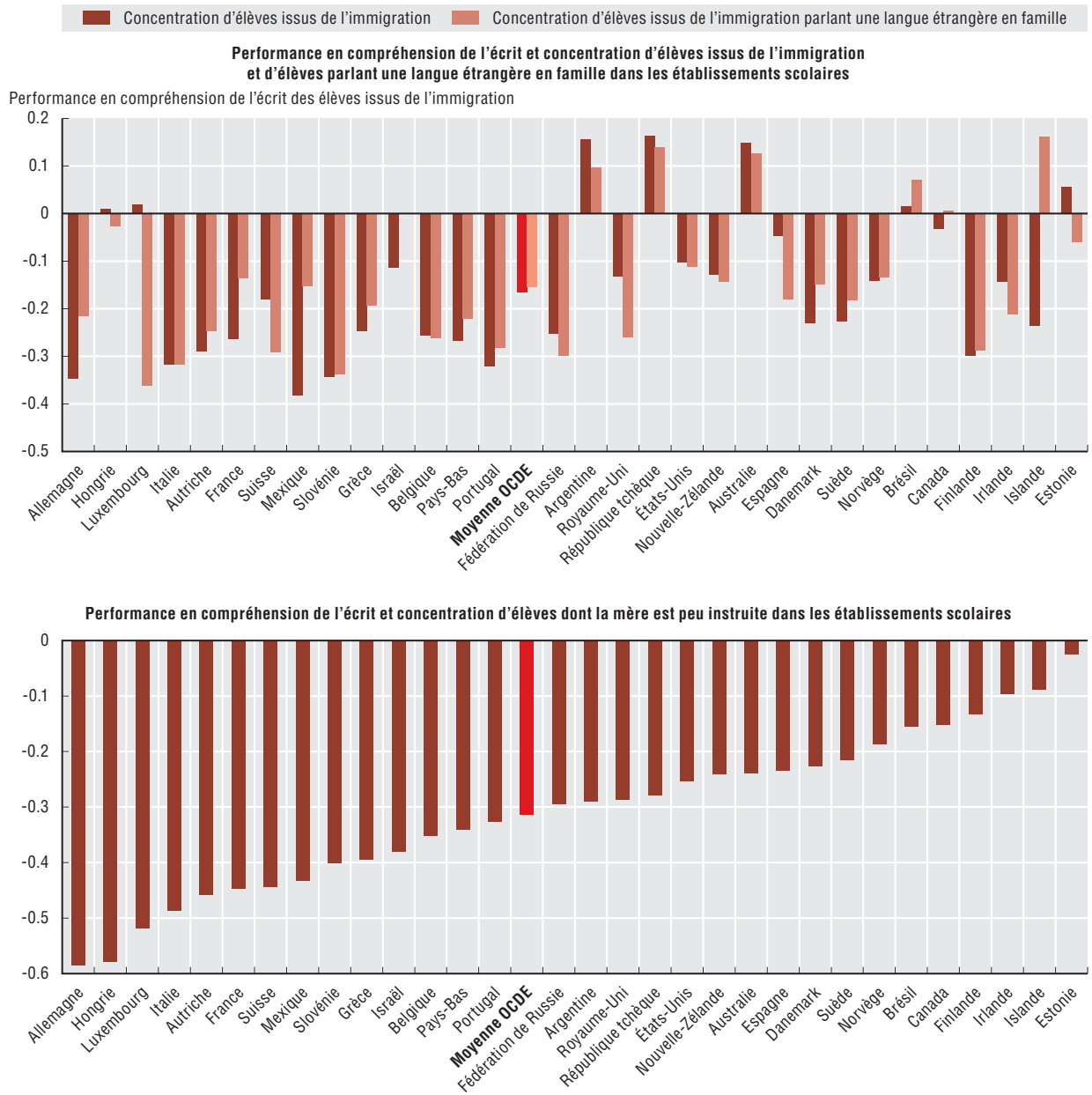
Autres publications de l'OCDE

OCDE (2010), *Comblant l'écart pour les élèves immigrés*.

OCDE (2012), *Untapped Skills: Realising the Potential of Immigrant Student*, PISA.

Graphique 5.13. Facteurs ayant un impact sur la performance en compréhension de l'écrit

Ces graphiques montrent qu'avoir plus d'élèves ayant une mère peu instruite a un impact négatif sur la performance en compréhension de l'écrit des élèves plus important que d'avoir plus d'élèves issus de l'immigration ou d'élèves ne parlant pas la langue principale d'enseignement en famille.



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012*, tableau A5.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681352>.

Réduire les différences entre les sexes

- Dans presque tous les pays, les filles ont de plus hautes ambitions professionnelles que les garçons.
- Les pays où les filles sont nettement plus ambitieuses que les garçons tendent aussi à compter parmi ceux où elles sont plus nombreuses que les garçons à suivre des études universitaires.
- Dans les pays de l'OCDE, 5 % seulement des filles âgées de 15 ans envisagent d'embrasser une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique, contre 18 % de garçons.

Description

Des progrès significatifs ont été accomplis pour réduire les écarts entre les sexes en termes de niveau de formation, mais des différences persistent dans certains domaines d'études, tels que les mathématiques et l'informatique. L'égalité entre les sexes n'est pas qu'un but en soi, elle est aussi bénéfique pour l'économie. Les systèmes d'éducation peuvent avoir une influence sur le choix de la profession que les adolescents envisagent d'exercer à l'avenir et avant cela, sur leur choix d'études et leur performance. Renforcer le rôle que les systèmes d'éducation peuvent jouer dans la réduction des écarts de performance entre les sexes dans les différents domaines d'études devrait être un objectif important de l'action publique. Cet indicateur examine tout d'abord les résultats de l'étude PISA menée par l'OCDE au sujet des différences qui existent entre les sexes quant aux professions que les élèves de 15 ans espèrent exercer à l'âge de 30 ans. Il analyse ensuite quels domaines d'étude sont choisis par les filles et les garçons plusieurs années après.

Résultats

Lorsqu'on leur demande quelle profession elles souhaiteraient exercer vers l'âge de 30 ans, les filles âgées de 15 ans tendent à afficher de plus hautes ambitions professionnelles que les garçons. En moyenne, la propension des filles à espérer exercer de hautes fonctions telles que législateur, haut fonctionnaire ou cadre supérieur, est supérieure de 11 points de pourcentage à celle des garçons. L'Allemagne, la France et le Japon sont les seuls pays de l'OCDE où les pourcentages de garçons et de filles qui envisagent un tel avenir professionnel sont similaires. En Suisse, en revanche, les garçons font état d'aspirations légèrement plus ambitieuses que les filles. L'écart entre les sexes en matière d'ambition professionnelle est particulièrement marqué en Grèce et en Pologne, où le pourcentage de filles ayant de hautes ambitions professionnelles est supérieur de 20 points de pourcentage à celui des garçons.

Les pays dans lesquels les filles âgées de 15 ans ont de plus hautes ambitions professionnelles que les garçons tendent à être également ceux dans lesquelles les filles sont surreprésentées dans les formations universitaires. Le pourcentage de femmes diplômées à l'issue d'une première formation universitaire est supérieur à celui des hommes dans 35 pays sur 39 et, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent 59 % des diplômés de l'université. Ce pourcentage n'est inférieur à 50 % qu'en Chine, en Corée, au Japon et en Turquie. Cependant, dans les pays de l'OCDE, les hommes restent plus susceptibles que les femmes d'obtenir un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau. En Corée et au Japon, deux tiers au moins des titres sanctionnant un programme de recherche de haut niveau sont délivrés à des hommes.

Dans de nombreux pays, les filles ont fini par rattraper leur retard sur les garçons en sciences ces dernières années, au point parfois de les surclasser. Le fait que les filles affichent de meilleurs résultats en sciences ne signifie pas pour autant qu'elles souhaitent embrasser une profession scientifique. Les filles sont, par exemple, peu enthousiastes à l'idée d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les filles sont seulement 5 %, mais les garçons, 18 %, à envisager d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique. Par contraste, les filles sont plus nombreuses que les garçons à espérer travailler dans la santé ou le secteur des services dans tous les pays de l'OCDE.

Tendances

Des différences persistent entre les sexes, tant durant les études que sur le marché du travail, malgré une réduction des écarts depuis 2000. Ainsi, le pourcentage de femmes qui ont entamé une formation universitaire est passé de 60 % en 2005 à 69 % en 2010, alors que le pourcentage d'hommes qui se sont engagés dans une formation du même niveau est passé de 48 % en 2005 à 55 % en 2010.

Rares sont les adolescentes qui envisagent une carrière scientifique en rapport, par exemple, avec l'ingénierie ou l'informatique, mais leur pourcentage a légèrement augmenté au cours des dix dernières années (passant de 23 % à 27 %).

Définitions

Les chiffres sur les diplômés et les nouveaux inscrits se rapportent à l'année académique 2009-10, et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE (pour plus de précisions, consulter l'annexe 3 à l'adresse www.oecd.org/edu/eag2012).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A4).

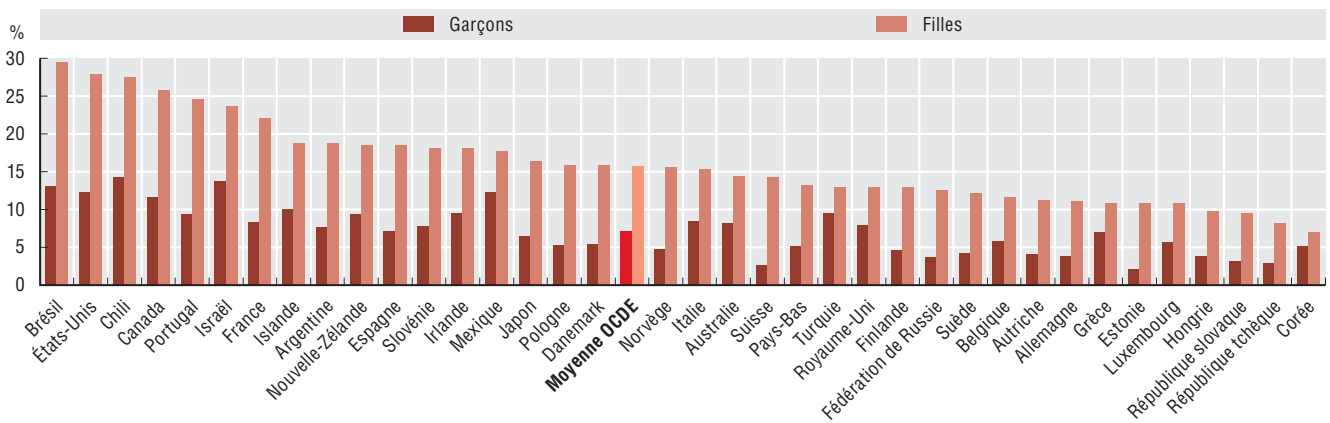
Parmi les domaines couverts figurent :

- Les ambitions professionnelles selon le sexe.
- Les différences entre les sexes selon le domaine d'étude.

Autres publications de l'OCDE

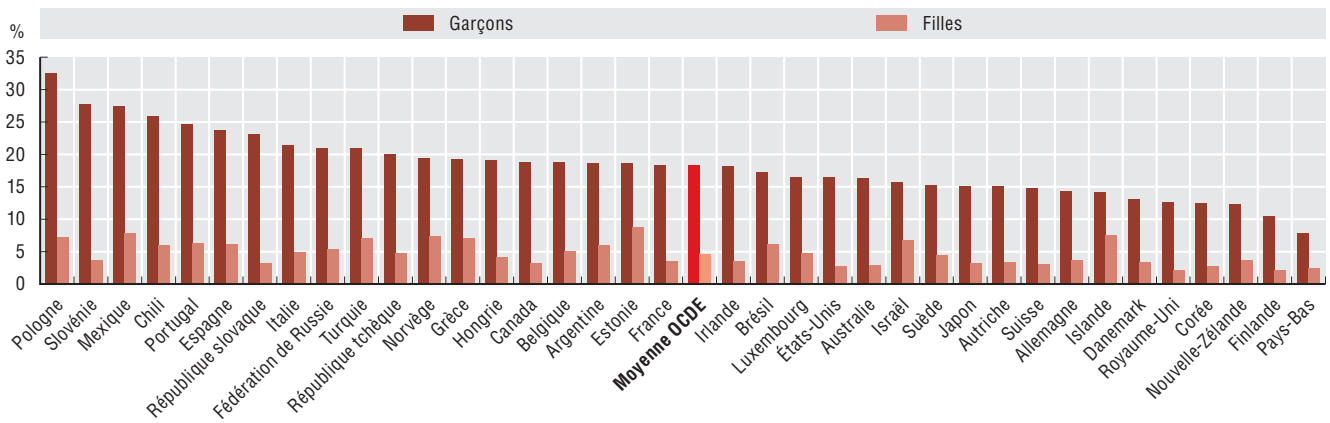
OCDE (2011), « Gendered Career Expectations of Students: Perspectives from PISA 2006 », *documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*.

Graphique 5.14. Pourcentage de garçons et de filles âgés de 15 ans envisageant une carrière dans les services de santé



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau A4.3, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681219>.

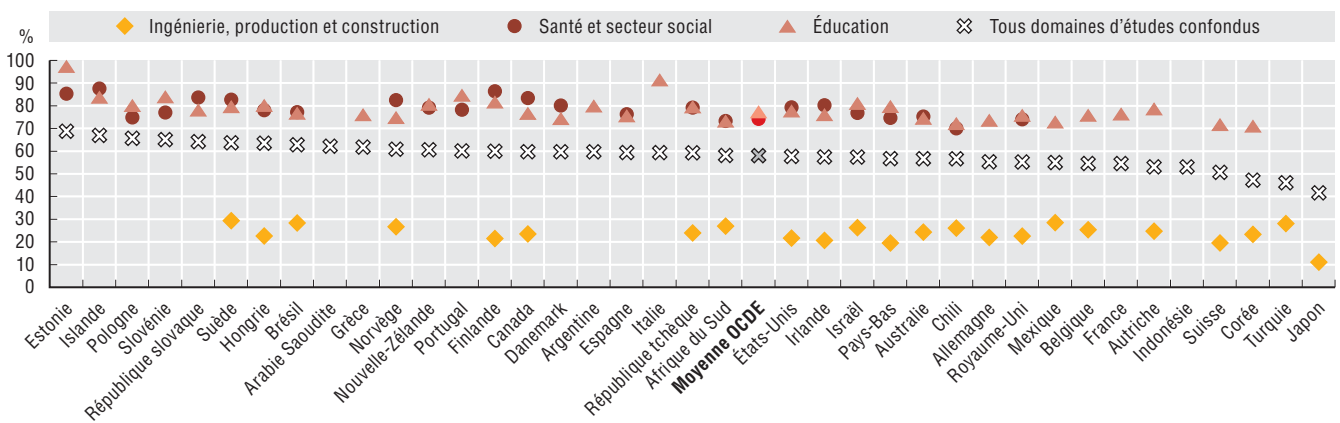
Graphique 5.15. Pourcentage de garçons et de filles âgés de 15 ans envisageant une carrière dans l'ingénierie ou l'informatique



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau A4.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681200>.

Graphique 5.16. Part des femmes diplômées, selon le domaine d'étude, 2010

Ce graphique montre le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur obtenus par des femmes à l'issue d'un cursus universitaire ou d'un programme de recherche de haut niveau, selon le domaine d'étude.



Source : OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau A4.6, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932681276>.

Note statistique

Champ couvert par les statistiques

Faute de données suffisantes, le champ couvert par les indicateurs reste limité dans de nombreux pays. Cependant, les données portent en principe sur le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quel que soit le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et quels que soient les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près, décrite ci-dessous, les catégories d'élèves/étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers ainsi que les élèves/étudiants qui suivent une formation à distance, un enseignement spécialisé ou adapté, ou encore une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif d'enrichir les acquis des intéressés. Toutefois, les données de base sur les dépenses d'éducation et les effectifs scolarisés excluent la formation professionnelle et technique dispensée en entreprise, sauf s'il s'agit de formation en alternance considérée comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les activités éducatives destinées aux « adultes » ou « hors système ordinaire » sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire », ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalant à ceux obtenus à l'issue des filières d'études ordinaires correspondantes. Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, pour se cultiver ou à des fins récréatives.

Calcul des moyennes internationales

La plupart des indicateurs présentent la moyenne de l'OCDE et certains un total de l'OCDE.

Moyenne de l'OCDE : moyenne non pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays type ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Total de l'OCDE : moyenne pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Ce total correspond donc à la valeur de l'indicateur pour toute la zone de l'OCDE. Il permet, par exemple, de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE pour laquelle des données fiables sont disponibles, cette zone étant considérée comme une entité unique.

Moyenne de l'UE21 : moyenne non pondérée des données de 21 membres de l'Union européenne dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées (voir le Guide du lecteur).

Moyenne du G20 : moyenne non pondérée des données de l'ensemble des pays du G20 (voir le Guide du lecteur) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées (la Commission européenne n'est pas comprise dans ce calcul). La moyenne du G20 n'est pas calculée si les données de la Chine ou de l'Inde ne sont pas disponibles.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.